STITUTS SOLVAY
C LÉOPOLD, BRUXELLES)

• •

INSTITUT
SOCIOLOGIE

• •

BULLETIN
MENSUEL

ARCHIVES SOCIOLOGIQUES, publiées par E. WAXWEILER.

Contributions nouvelles, nos 212-227.

Chronique mensuelle, par D. WARNOTTE.

N° 14. — Avril 1911

POSITAIRES :

CH et THRON
elles et Leipzig

CEL RIVIÈRE
s.

Table des Matières.

Avril 1911.

Contributions nouvelles aux " Archives Sociologiques " de l'Institut :

212. **G. Bouché.** — Variations dans les effets de lésions cérébrales de même localisation selon le degré de culture des individus.
213. **G. Bouché.** — Réactions mentales et réactions sociales.

—

214. **G. Smets.** — Évolution et révolution aux époques de réorganisation sociale.
215. **R. Petrucci.** — Persistance d'organisations primitives dans la société anglaise du moyen âge : Ordalie et « Outlawry ».
216. **J. De Decker.** — Du déterminisme des adaptations successives dans l'administration financière des Romains.
217. **D. Warnotte.** — Le conflit des adaptations dans l'évolution sociale.
218. **G. De Leener.** — Sur les enchaînements des inventions techniques et leurs influences sur l'organisation de l'industrie.
219. **G. De Leener.** — Le rôle de la fabrication en masse dans le mécanisme de la concentration de certaines entreprises.
220. **M. Ansiaux.** — Un exemple d'exagération théorique du pouvoir social de la monnaie.
221. **M. Bourquin.** — De la formation d'une oligarchie dans les partis politiques.
222. **M. Eourquin.** — Le rôle des systèmes logiques dans les mouvements d'opinion.
223. **E. Waxweiler.** — Sur les caractères sociaux apparents de la prière.
224. **R. Kreglinger.** — L'influence des facteurs politiques sur l'évolution des religions.
225. **R. Kreglinger.** — De l'évolution des symboles.
226. **N. Ivanitzky.** — Sur les conditions de pénétration d'idées nouvelles dans la mentalité primitive.

—

227. **E. Waxweiler.** — Sur le rôle de la sociologie et celui de la statistique dans l'explication des faits sociaux.

Chronique mensuelle par D. Warnotte. . . . . page 307

SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI

Contributions nouvelles
aux
Archives Sociologiques

publiées par Emile Waxweiler

Les contributions aux Archives sociologiques *de l'Institut ne sont ni des comptes rendus bibliographiques, ni des analyses critiques. Le programme général en a été exposé dans le* Bulletin *n° 1.*

Les contributions aux Archives sociologiques *sont réparties entre les rubriques suivantes :*

Introduction à la Sociologie humaine.

I. **Énergétique et biologie générale dans leurs rapports avec la sociologie.**
II. **Éthologie des rapports inter-individuels chez les êtres vivants autres que les hommes.**
III. **Physiologie et psychologie humaines et comparées dans leurs rapports avec la sociologie.**

Sociologie humaine.

I. **L'accommodation sociale.**
II. **L'organisation sociale.**
III. **Doctrine et méthode.**

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE HUMAINE.

III. — PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE HUMAINES ET COMPAREES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIOLOGIE.

Variations dans les effets de lésions cérébrales de même localisation selon le degré de culture des individus.

A propos de :

L. Bianchi, *Le syndrome pariétal. — Riforma medica*, 1er janvier 1911.

Bianchi, Leonardo. Professeur de psychiâtrie et de clinique neuropathologique et psychiâtrique à l'Université de Naples. Principaux travaux : *Trattato di psichiatria* (1901); *Genesi e nosografia della paralisi progressiva* (1902); *Sulla dottrina di Flechsig de le zone percettive e le zone associative* (1904); *Di im cervello humano senza commesure e con fimziomi apparentemente normati* (1905); *L'alcool e le malattie del sisterna nervosa* (1906); *A textbook of psychiatry* (1906); *La fortica del cervello* (1908).

Bianchi s'est convaincu par l'examen d'un grand nombre de malades, que les lésions du lobe pariétal se trahissent par un ensemble de symptômes particuliers que nous considérons comme des plus intéressants pour un point de vue que nous avons eu l'occasion d'affirmer plusieurs fois déjà dans le *Bulletin*.

Tout d'abord, les troubles moteurs disparaissent plus ou moins rapidement et complètement après l'accident. Rien d'étonnant, puisque chez les singes anthropomorphes et chez l'homme, les centres moteurs sont refoulés en avant du sillon de Rolando dans la partie postérieure du lobe frontal.

Ces données importantes ont été confirmées tout récemment par les expériences, jusqu'à présent uniques, de Harvey Cushing (*Brain* 1909) qui électrisa la circonvolution pariétale ascendante chez des individus non anesthésiés, ainsi que par un travail clinique d'Ivory Shepherd Franz (*Journal of comparative Neurology*, mars 1911) desquels il résulte que l'irritation de cette région éveille des sensations tactiles localisées, tandis que sa destruction s'accompagne d'anesthésie dans les mêmes régions.

Bianchi reconnaît lui aussi des fonctions uniquement sensibles à la région pariétale, il n'a pas observé de troubles moteurs dans les cas de lésions de cette partie du cerveau.

Par contre, l'hémianesthésie et la stéréoagnosie, c'est-à-dire l'incapacité de reconnaître les objets par le toucher et la paldation, sont presque constantes. L'hémianopsie est fréquente, vraisemblablement par interruption concomitante des fibres de Gratiolet qui se rendent à la région visuelle, le cunéus à la face interne du lobe occipital.

L'alexie et l'agraphie, ou tout au moins la dysgraphie, sont constantes chez les malades lettrés. La surdité verbale fait défaut et la paraphasie est rare. Ces malades ont perdu la faculté d'écrire et de copier tout en conservant la capacité de répéter de suite, lorsqu'on les y invite, les phrases prononcées devant eux.

Quant aux troubles de l'intelligence, proprement dits, ils varient selon les malades et — c'est ici le point sur lequel nous désirons insister — ces variations sont soumises à une condition constante, l'état de culture de l'individu.

Les troubles de l'intelligence sont bénins, peu apparents et peu graves chez les illettrés. S'il s'agit, au contraire, d'individus ayant acquis une certaine culture par la lecture Bianchi constate des symptômes de déchéance mentale et des troubles du langage très marqués. Chez eux deux ordres de troubles prédominent sur les autres particularités du syndrome; les troubles du langage sont intenses, une foule de mots, notamment, ont disparu de la mémoire, la lecture est impossible ; mais à côté de ces deux déficits, en quelque sorte locaux et connexes, on en constate un autre plus diffus s'in-

sinuant, peut-on dire, dans tous les domaines de l'esprit pour y créer de multiples lacunes, car les notions associées aux symboles graphiques dont le malade a perdu le sens sont perdues également.

Il est remarquable que ces troubles de l'intelligence n'atteignent que d'une façon imperceptible l'affectivité et le comportement social de l'individu. Les effets de l'éducation sur les rapports de famille et des autres relations sont bien conservés, l'individu reste correct, et généralement il est peu conscient de son déficit mental.

Nous savons que ce ne sont point là les conditions ordinaires de la démence observée dans les cas de lésions frontales, où au contraire ce sont les facultés morales, les aptitudes à l'inhibition des impulsions et au contrôle des réactions émotives, l'initiative, la mémoire des acquisitions récentes, la notion de sa propre situation, qui sont profondément troublées ou même perdues.

* * *

Pour expliquer le déficit mental constaté chez les personnes lettrées, Bianchi se demande s'il est le résultat de la suppression d'une partie des organes d'association ou bien si ce n'est que l'effet de la destruction du centre des symboles graphiques sur le langage.

L'auteur estime que la première hypothèse peut être écartée, puisque seuls les lettrés sont capables de subir une déchéance intellectuelle après les lésions du lobe pariétal et que celle-ci est d'autant plus notable que la culture de l'individu est plus étendue.

Il s'agit donc d'un trouble local de l'intelligence acquis dans le seul domaine des notions adhérentes à leur symbole visuel. On est amené ainsi à reconnaître qu'à côté de la zone visuelle simplement sensorielle, il existe une zone visuelle psychique commune à tous les mammifères supérieurs dans laquelle l'homme cultivé spécialise une portion visuo-psychico-graphique très importante.

Quel admirable terrain pour les recherches de différenciation histologique! Déjà les deux premières zones ont été

différenciées au point de vue de leur structure par Campbell, Bolton, etc....

Constatons en passant que tout ce qui précède apporte une confirmation importante à une idée que nous avons déjà indiquée souvent et que nous rappelions dans le dernier numéro des « Archives » à propos d'aphasie (article **200**), les voies d'acquisition des diverses notions, l'époque de leur acquisition exercent une influence sur l'endroit de leur storage cérébral. Dès lors, une question de méthode s'impose à l'attention du chercheur qui devra tenir compte de ces deux facteurs au cours de ses investigations et de l'interprétation des faits constatés. Pareille précaution sera de nature à dissiper bien des contradictions restées fort embarrassantes jusqu'à présent.

Ce que nous aimons à souligner ici parmi toutes les constatations de Bianchi, c'est la différence considérable qui existe dans le déficit mental des lettrés et celui que subissent les illettrés. L'exemple de certaines fonctions du lobe pariétal variant d'une manière si sensible d'un individu à l'autre, démontre à merveille combien nous avions raison de rappeler (« Archives », n° **200**) qu'il n'y a pas de progrès possible dans l'étude des fonctions intellectuelles, si l'observateur ne s'accroche pas à l'individu.

Nous y trouvons aussi un appui pour certaines idées que nous avons émises dans de précédents articles, avant d'avoir eu connaissance de la publication de Bianchi, notamment en ce qui regarde le rôle du langage parlé et écrit dans les phénomènes d'association. Le langage n'est pas indispensable aux phénomènes d'association les plus compliqués et les plus profonds, je dirai volontiers les plus géniaux. L'idée est indépendante du mot, soit écrit, soit parlé. Mais selon la manière dont elle a été acquise, elle sera plus ou moins adhérente au mot, et si elle n'est entrée dans l'esprit que par la voie verbale, elle peut disparaître entièrement avec le mot.

Bianchi nous signale que plus l'individu est cultivé par la lecture, et plus est important le déficit intellectuel constaté après la perte des centres des symboles graphiques. En supprimant ceux-ci, non seulement on détruit une foule de notions

acquises par cette voie, mais on jette la perturbation dans une foule de circuits associatifs dans lesquels ils jouaient un rôle. Ainsi le trouble local limité à un seul ordre de documents intellectuels retentit sur des fonctions auxquelles participent également d'autres centres que ceux qui sont lésés. Chez le lettré, bien peu d'associations peuvent rester intactes dans pareilles conditions. De là, la véritable démence particulière qu'il peut présenter alors que sa vie affective, son maintien, les manifestations extérieures de ses sentiments ne sont troublés que d'une façon insignifiante et en tout cas grossièrement différente de ce qui s'observe dans les cas de démence frontale.

En outre les observations de l'auteur italien mettent en évidence, d'une manière particulièrement éclatante, ce fait capital que l'instruction apporte dans l'organisation cérébrale des modifications matérielles, des rouages nouveaux, dont l'influence n'est pas purement locale. On conçoit aussi, dans les conditions où Bianchi pose le problème, que l'instruction, que la culture puisse n'exercer parfois qu'une influence dérisoire sinon nulle sur la valeur morale et les qualités sociales de certains individus. Ce ne sont point les mêmes régions cérébrales qui sont en cause. Et, au point de vue éducatif, il est insuffisant de ne se préoccuper que de la culture.

Les observations de Bianchi nous confirment donc dans la conviction que l'étude des localisations intellectuelles doit être abordée par une analyse psychologique détaillée de l'individu. Si les progrès dans cette direction ont été si peu sensibles, si les données fournies par les faits semblent contradictoires sur tant de points, la faute en revient uniquement à ce que l'on ne considère point ces fonctions comme des propriétés individuelles.

Le cerveau n'est pas un organe comme le foie ou le pancréas ; le cerveau, c'est l'homme, et c'est l'homme individuellement qu'il faut connaître le plus loin qu'il est possible pour comprendre les fonctions du cerveau.

G. Bouché.

Réactions mentales et réactions sociales.

A propos de :

R. Belbèze, *La neurasthénie rurale.* (Fréquence, causes sociales et individuelles; étude psychologique et clinique de la neurasthénie chez le paysan contemporain). — Paris, Vigot, 1911, 222 pages, 3 fr. 50.

Malgré la précaution prise par l'auteur de rappeler les diverses définitions de la neurasthénie qui partagent les écoles neurologiques, nous ne pourrions adopter sans discussion, au point de vue clinique, sa délimitation du sujet et sa classification des formes de cette affection. Quoi qu'il veuille, le terme de psychasthénie, lancé par Janet, nous paraît convenir mieux que le vieux terme de neurasthénie à cet état mental fait d'aboulie et d'exagération des phénomènes d'aperception qu'il a étudiés avec un soin heureux chez les ruraux de la région garonnaise, dans le département de Tarn-et-Garonne.

Mais ce n'est point notre intention de le chicaner ici, à propos de conceptions purement médicales sur les névroses, que nous pensons, quant à nous, devoir être étudiées dans leur ensemble, à un point de vue général, à la façon de symptômes issus de causes multiples plutôt qu'à la façon de maladies limitées, caractérisées et toujours semblables à elles-mêmes.

Cette querelle de spécialistes, si importante qu'elle puisse être au double point de vue méthodologique et thérapeutique, aurait peu d'intérêt pour le sociologiste. Elle ne diminuerait en rien la réelle valeur documentaire du bel ouvrage de Belbèze.

Peu importe le nom qu'il a donné à l'état pathologique en question, la catégorie de névropathes qu'il décrit est parfaitement précisée et nette dans son ouvrage. On sait de quoi il parle.

Aussi bien Belbèze ne prétend-il pas décrire les formes communes, mais celles qu'il a observées dans un milieu rural, où elles se sont développées sous l'influence d'un concours de circonstances, en grande partie économiques et sociales, qu'on ne rencontre point partout.

Ce qui me plaît surtout — même au point de vue clinique — dans le livre de Belbèze, c'est de voir à chaque page combien l'auteur est pénétré de la nécessité de faire appel à toutes les circonstances de la vie de l'individu, à ses expériences personnelles, à ses réactions vis-à-vis des divers milieux, ainsi qu'à toutes les influences ataviques et sociales, pour comprendre le développement et les particularités de sa névrose, et démêler ce qui individualise celle-ci sans la détacher du type pathologique fondamental avec sa couleur locale.

C'est une heureuse tendance, particulièrement en matière de névrose (et plus encore lorsqu'il s'agit de phénomènes assez répandus pour mériter le nom de collectif) de chercher les agents pathogènes dans toutes les conditions de la vie.

De même que nous dégagerions, pour comprendre la pathologie du foie, successivement les effets de tous les stimuli auxquels cet organe est exposé, de même pour pénétrer les altérations morbides du fonctionnement de ce qui constitue la personnalité, il importe de ne négliger aucune des excitations extérieures auxquelles le cerveau est soumis. Le domaine est singulièrement plus complexe que pour le foie, aussi rebute-t-il quelque peu les physiologistes en général et les neurologistes.

Il convient de priser d'autant plus les ouvrages de ceux qui s'efforcent de saisir dans un regard d'ensemble les causes psychologiques éducationnelles et sociales de la neurasthénie. Elle ne jouent pas un rôle pathogène plus négligeable que les intoxications ou les maladies physiques.

Les deux cents observations de l'auteur ont été recueillies au cours de huit années de pratique en plein milieu campagnard, dans un groupe de quatre à cinq communes de la région garonnaise, au sud du fleuve, à peu près à égale distance de Montauban et d'Agen.

La proportion des névropathes du genre visé par BELBÈZE y est d'environ 30 p. c. Une très notable partie de la population échappe donc à la névrose ou du moins reste en dessous du niveau pathologique venant à l'observation du médecin. Mais la proportion actuelle est un fait nouveau parmi les populations de cette région, comme le démontrent les suggestives comparaisons établies par l'auteur, de leurs capacités d'initiative, de persévérance et d'intelligence à diverses époques de leur histoire. Il s'agit là vraiment d'une névrose collective, comme on en a signalé même chez les peuples primitifs.

L'auteur décrit minutieusement le pays :

... La plus importante de ces communes a 2,500 habitants; son agglomération principale en a 1,200. Dans l'ensemble de la région, pas un hameau en dehors de très petites agglomérations villageoises: chaque habitation est au milieu de ses terres. Aucune industrie locale, si ce n'est la fabrication de sabots : deux ou trois ateliers permanents : les autres ne fonctionnent que pendant la mauvaise saison. Tous les habitants, sauf les ouvriers indispensables, sont agriculteurs: quelques-uns sont commerçants; les rares familles bourgeoises du pays n'y résident que temporairement. La terre est fertile, surtout dans les parties basses avoisinant le fleuve (maïs, sorgho, grandes plantations de peupliers de la Caroline). On a abandonné, malgré les primes données par l'État, les cultures de chanvre et de lin, pour se consacrer presque exclusivement aux céréales. Quelques vignes importantes trop par ce temps de mévente, au gré des propriétaires). Aucune sorte de culture fruitière maraîchère. Petite propriété généralisée (mais nos « petites propriétés » pourraient être appelées « moyennes » car elles atteignent et dépassent souvent 10 hectares). Il n'y a que trois domaines dépassant 100 hectares (p. 29).

BELBÈZE fait remarquer que la population se déplace peu et ne se mélange pas d'éléments étrangers; la consanguinité [1]

---

[1] Les mariages entre consanguins sont une vieille habitude d'après les recherches de B. dans les registres paroissiaux et les registres de l'état civil. Ils sont tellement de règle que les dictons populaires les recommandent. Si la consanguinité peut ne pas être néfaste entre reproducteurs de première qualité, il n'en est pas de même entre reproducteurs moins recommandables.

est générale, de même que l'alcoolisme, bien que celui-ci soit modéré.

L'alimentation est insuffisante.

Par une étude historique et sociale de la région, le Dr Belbèze montre comment l'appauvrissement a fait subir depuis trente ans un véritable traumatisme moral au paysan qu'il a prédisposé à la neurasthénie. Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur cette belle partie du travail, qui porte le titre de *Causes et Conditions*, dans laquelle il expose les conditions sociales favorables au développement de l'état morbide étudié : causes ethniques, économiques, pathologiques, hygiéniques, anciennes et actuelles, influence de l'éducation scolaire, de l'éducation familiale, du service militaire, du manque de communications, des préjugés locaux, etc.

Des exemples individuels appropriés font saisir sur le vif le rôle de chacun de ces groupes d'agents neurasthénisants.

Je ne reprocherai à cet aperçu, très compréhensif et très pittoresque, qu'une seule lacune caractéristique. Belbèze ne semble pas s'être rendu compte de l'importance des amusements, des distractions, des jeux et du repos. Or, ce sont là deux facteurs très influents : l'ennui, le manque d'endurance, aussi bien morale que physique, sont inévitables sans variété dans le travail et sans amusements sportifs appropriés.

Les troubles physiques, relevés chez les névrosés de cette région, se bornent à peu de chose ; ils sont principalement gastriques ; l'insomnie et le réveil anxieux sont très fréquents aussi, les maux de tête sont plus rares que chez les neurasthéniques courants.

En ce qui concerne l'état mental, l'aboulie est le premier symptôme et le plus constant. Il se greffe sur la nonchalance, la lenteur d'action propre au paysan, et se traduit d'abord par la continuelle « remise à plus tard » des actes les plus indispensables (semailles, par exemple).

Nous en suivons les effets sociaux dans la vie de famille et la vie civique.

... L'impossibilité d'accomplir l'acte constitue l'aboulie. Elle affecte des modalités très diverses et, quand elle est définitivement

enracinée chez un sujet, elle entraîne à sa suite des conséquences fort ennuyeuses pour l'homme en particulier, qui déchoit de sa place familiale et que les siens tiennent pour ainsi dire en tutelle. Très fréquemment, dans nos ménages campagnards, la femme exerce le plus absolu des gouvernements. Et si elle-même est neurasthénique, on assiste au spectacle singulier du gouvernement d'une maison et de ses terres par des voisins (de l'opinion desquels on tient un compte exagéré), par des parents (éloignés : les proches sont souvent pour les névropathes de vrais persécuteurs dont on s'isole) ou même par les enfants (p. 97).

... L'aboulie se manifeste dans la vie sociale autant et plus que dans la famille. Le neurasthénique sans volonté est directement influencé par le dernier qui lui parle. Au point de vue de la pratique médicale nous nous en sommes rendu compte souvent, et fort désagréablement. Au point de vue politique le phénomène est particulièrement sensible. Il n'existe, en somme, pas de véritables partis : le paysan choisit son candidat suivant sa tradition familiale ou ce qu'il croit être son intérêt immédiat, s'il est normal, ou bien, s'il est neurasthénique, suivant l'opinion qui lui aura été suggérée par la dernière personne en date qui lui aura parlé avant le scrutin. Et encore la personnalité de celui qui préside le bureau électoral lui fera-t-elle peut-être, au dernier moment, faire une substitution de bulletins ! Aussi, dans les régions où sévit la névrose, le parti au pouvoir a-t-il des chances d'y rester fort longtemps, à moins que des adversaires bien organisés n'arrivent, en prenant à part un grand nombre d'électeurs à la porte même de la salle du vote, à influencer au dernier moment leur débile volonté (p. 98).

La peur est le second élément caractéristique de la mentalité du névrosé rural étudié par Belbèze [1].

... La peur est, sous toutes ses formes, un des symptômes les plus essentiels de la neurasthénie du rural. De même que chez lui la nonchalance primitive paraît s'exagérer en aboulie, de même la «timidité» paraît s'exagérer en peur. Remarquons que le sentiment d'insécurité qu'éprouve le campagnard a des racines légitimes; remarquons aussi que ce sentiment est atavique chez l'homme et

---

[1] Le fait se vérifie chez tous les neurasthéniques en général, mais il aboutit à des conséquences différentes selon les milieux, l'éducation, le caractère, etc.

d'autant plus accusé que celui-ci se trouve plus en arrière au point de vue évolutif. Nous avons parlé, à propos de l'insomnie, du réveil ancieux (comparable jusqu'à un certain point aux terreurs nocturnes des enfants, mais sans élément onirique ou hallucinatoire) qui survient entre 1 h. 1/2 et 2 h. 1/2 du matin. Or, c'est là précisément « l'heure de la peur » à la campagne, et une petite statistique assez curieuse que nous avons dressée montre que cette heure est celle où ceux qui veillent un malade se décident avec une remarquable et frappante constance, à faire appeler le médecin — ce qui est l'indice du maximum de crainte (pp. 101-102).

Les phobies et les obsessions sont plus rares que chez les neurasthéniques ordinaires. Mais le névrosé rural est dominé par une peur permanente qui le suit dans toutes les manifestations de son activité aboulique.

... La « peur de la responsabilité » qui n'atteint une intensité morbide que chez les névrosés, mais qui est la peur de tous les faibles, paraît être cependant un phénomène primitif chez le rural, et sa très grande fréquence chez le campagnard atteint psychiquement s'explique par le fait qu'elle n'est souvent que la réapparition d'un état mental atavique : la crainte toujours présente du « maître » qui demandera compte des actes accomplis, du « seigneur » terrestre et même du « seigneur » céleste. L'isolement du « moi » par l'hyperconscience du névrosé, et la conscience de son aboulie, jointes à la réapparition de cet état mental ancien conditionnent dans l'immense majorité des cas le fait psychique que nous étudions ici (pp. 105-106).

La contrainte du milieu, du groupement, est exagérément ressentie :

... La peur de la responsabilité se manifeste à toute occasion ; il semble au malade que la moindre action va le compromettre Le groupement de névrosés dans le milieu restreint que j'ai étudié, milieu qui ne se renouvelle jamais, où chacun se sent surveillé par tous, où chaque acte à peine accompli est immédiatement interprété, a pour effet de rendre cette peur intense. Elle n'offre rien de bien particulier dans ses caractères : son élément physique se traduit par une angoisse permanente, et son réflexe défensif est variable. Chez l'individu normal, celui qui craint se défend en combattant ou en se cachant : le neurasthénique, s'il est peu aboulique, combat par

intermittences, mais s'il présente à l'observateur le tableau à peu près complet des signes de la névrose, il réagit plutôt en se cachant. Remarquons ici encore que le phénomène morbide n'est, une fois de plus, que l'exagération d'une tendance particulière au campagnard, celle à dissimuler ses actes (pp. 106-107).

Cette peur de la responsabilité sociale aboutit à de curieuses conséquences.

... Pour peu que l'on séjourne dans les campagnes dont il est ici question, et qu'on prenne contact avec leurs habitants, on a bientôt l'impression de vivre dans un milieu social tout à fait inconsistant. Car on a presque la moitié des chances, si l'on s'adresse à quelqu'un, d'avoir affaire à un aboulique ou à un craintif. La population étant d'esprit vif, et ayant la répartie prompte et facile, les conversations sur des sujets indifférents sont agréables, normales et aisées ; mais dès que l'on insiste sur un point intéressant directement l'interlocuteur, si celui-ci se dérobe immédiatement ou approuve d'une façon exubérante la manière de voir de celui qui lui parle (et surtout dans ce second cas), il est permis à ce dernier de se demander s'il n'a pas devant lui quelque neurasthénique avéré Cette habitude d'approbation maladive trouve incontestablement sa source dans la peur. Il arrive d'ailleurs que, soit simultanément, soit à des époques différentes, les névrosés approuvent les opinions contradictoires émises devant eux. Et puisqu'il est question ici de responsabilité sociale, disons que l'habitude morbide de l'assentiment permarent est particulièrement remarquable chez le « petit homme politique » surtout s'il est névrosé (pp. 108-109).

L'élu a aussi peur que l'électeur ; le prêtre, autant que l'instituteur. Mais,

... fait curieux à noter : la peur de la responsabilité devant les clients est un fait rare, précisément parce que la névrose elle-même est rare chez les petits commerçants, les petits industriels, et les hommes d'affaires. La situation parfois difficile où les met souvent l'appauvrissement et l'état mental du pays n'agit pas sur leurs fonctions psychiques : et ceci s'explique si l'on songe que, contrairement au cultivateur propriétaire, leurs occupations réellement actives, traversées parfois d'un peu d'imprévu, les mettent à l'abri de l'ennui (p. 111).

En revanche, ils redoutent intensivement la responsabilité devant leurs égaux.

La peur de la responsabilité familiale est très caractéristique parmi les diverses conséquences de l'état mental du neurasthénique.

... *Peur de la responsabilité familiale.* — Elle est, par sa définition même, un peu moins fréquente que la peur de la responsabilité sociale, mais je l'ai vue, chez certains malades, se manifester avec une grande acuité. La peur de fonder une famille en est une des formes. J'ai connu un jeune aboulique à instinct sexuel normal et même amoureux, qui redoutait d'épouser celle qu'il se croyait destinée, par appréhension de ne pouvoir nourrir convenablement, par les ressources de son travail, la famille qu'il ne manquerait pas d'avoir. Mais ce fait est absolument exceptionnel, car l'appétence génitale (je n'ose pas dire l'amour) est généralement assez développée, même chez les névrosés, pour triompher de l'aboulie. Aussi, malgré la fréquence de la neurasthénie juvénile, la nuptialité est-elle très suffisante dans la région et même, sauf le cas de stérilité temporaire ou définitive, un enfant naît-il à peu près toujours, dès la première année de l'union. Les névrosés voient alors leur mentalité se modifier : ils tremblent pour l'avenir de l'enfant, devenu d'autant plus vite une idole qu'il reste la plupart du temps unique (pp. 114-115).

Ici encore, intervient le choc en retour de la mentalité du groupement.

... L'opinion publique, qui est si tyrannique pour les abouliques, n'approuve pas actuellement la procréation multiple : il est incontestable que les familles nombreuses sont réellement méprisées. On traite, avec un clignement d'yeux malin, les conjoints, multipares comme des « maladroits » ce qui est, dans la région garonnaise, l'injure peut-être suprême. L'avarice n'est véritablement plus, dans beaucoup de familles, la cause de ce « restraint » que la misère n'influence guère, ici pas plus qu'ailleurs. La peur d'une responsabilité nouvelle, la responsabilité devant les siens, dont le sentiment, obtus autrefois, a été développé à l'excès par la parole, par le journal, par le livre en est souvent, chez le neurasthénique, la véritable raison déterminante. Il ne veut pas « faire de petits malheureux », ceux-ci, lui-même et les voisins lui reprocheraient certainement plus tard son imprévoyance. Et l'opinion

publique toute puissante suffirait d'ailleurs à l'obliger à ce « restraint » au cas même où la précédente raison n'interviendrait pas (p. 116).

Fait paradoxal, le neurasthénique complet procrée, par égoïsme et par aboulie, n'étant plus capable de la volonté nécessaire aux pratiques malthusiennes, ou craignant de nuire à sa santé par des rapports incomplets; cela ne l'empêche pas de continuer à souffrir d'autant plus de la peur des responsabilités familiales.

La peur de la responsabilité devant soi-même est exceptionnelle chez le paysan et plus encore chez le névrosé rural, qui confond sa conscience morale avec l'opinion publique.

Elle est, du reste, complétée par la crainte de l'intervention des morts qui reviennent rappeler aux vivants leurs torts et leurs fautes. Pour Belbèze :

... il est logique que le rural, qui soigne et traite ordinairement assez mal ses parents vieux et hors d'état de gagner leur vie, redoute que Dieu — qui n'est pas le « bon Dieu » dans l'esprit des campagnards — ne lui envoie des âmes d'encêtres pour lui reprocher ses iniquités. Ces âmes deviennent ainsi les agents terrestres de la vindicte divine : je dis ici vindicte plutôt que justice car — fait qui vient à l'appui de cette manière de s'exprimer —, le Seigneur, le Maître d'en haut, n'est pas, plus que les maîtres d'en bas considéré comme bienveillant. On s'en rend bien compte en remarquant que, dans la région dont nous nous occupons, la religion a conservé la forme très primitive du culte propitiatoire. Un culte de cette nature ne peut se célébrer qu'en l'honneur d'une divinité non pas juste, mais toujours menaçante. Le catholicisme n'est pas encore arrivé à faire pénétrer dans l'esprit du rural la notion d'un Dieu — je ne dirai pas même bon, mais juste — et pourtant l'idée de la bonté divine date, au moins, de Platon (p. 120).

Quel est maintenant le comportement spécial produit par ces peurs? L'auteur synthétise les manifestations sous deux titres : le fétichisme, la recherche exagérée de la sécurité et le doute.

Le fétichisme religieux, invocation, oraison funèbre, objets de culte, déborde; « il y a pour le névrosé surtout, des indi-

vidus, des animaux, des idées, des objets, des mots protecteurs ». Le civilisé et le paysan normal ne réagissent plus de cette manière à la peur; c'est, au contraire, *toujours* de cette manière que le névrosé rural réagit à la peur.

C'est un phénomène de régression mentale.

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur les autres signes de la neurasthénie rurale que Belbèze s'efforce de mettre en évidence. L'exagération de l'aperception intérieure, la réflexion douloureuse, la phrontidophilie, recherche systématique de la tristesse, sont moins intéressantes pour le lecteur des « Archives de sociologie ». Il en est de même de la dissociation de l'attention et de la fréquence du phénomène de la mémoire latente, bien que ces phénomènes jouent un rôle capital dans le comportement des foules. Mais ce point de vue nous écarterait de notre propos actuel.

Nous signalerons aussi qu'il y a quelques différences dans le tableau mental de la même affection chez la femme, dues à sa constitution particulière, à son genre de vie et d'éducation.

Le traitement de cette neurasthénie collective serait un point intéressant à discuter ici. Peut-être le ferons-nous dans un article ultérieur, la question mérite un examen spécial. Il nous reste à tirer les conclusions de la rapide exploration que nous venons de faire à travers le livre de Belbèze.

La neurasthénie rurale n'est pas *essentiellement* différente de la neurasthénie habituellement décrite. Elle revêt pourtant des caractères particuliers produits par les conditions ethniques, historiques, économiques, sociales, psychologiques du milieu rural dans lequel elle se développe. La neurasthénie rurale de Belbèze est la névrose des paysans du Tarn-et-Garonne, s'y développe en quelque sorte en vase clos à une époque bien déterminée. Ce n'est pas la neurasthénie du paysan tout court. Mais chaque fois que les conditions réunies là-bas se représenteront, une névrose très parente devra se développer.

Cette névrose est moins riche, moins variée dans ses manifestations que celle des classes cultivées. Le paysan névrosé ne constitue pas un roman pathologique des interprétations de ces sensations internes, comme le fait le névropathe

instruit. Il fait sa névrose avec les éléments psychologiques dont il dispose; de là, l'aspect squelettique de celle-ci en comparaison des cas classiques. Tandis que le citadin cultivé nourrit sa névrose en s'assimilant les idées de son milieu, des livres, des conférences, des notions d'hygiène, de toute la fermentation de conceptions médicales qui parvient jusqu'à lui, le paysan décrit par Belbeze, au contraire, remue sa vieille psychologie atavique; il construit sa névrose actuelle principalement avec son passé; au point de vue social, tandis que le paysan de Belbeze se soumet en esclave à la crainte de l'opinion de ses égaux, le neurasthénique habituel n'a qu'une trop grande tendance à la méconnaître et à se livrer, par supériorité de souffrance, à un égoïsme sans limite et à un entêtement forcené.

Cette névrose rurale conditionne d'une manière prépondérante certains phénomènes purement sociaux comme la fécondité des mariages, l'éducation des enfants, les réactions individuelles vis-à-vis des autorités, etc. Il n'est pas douteux qu'elle constitue un terrain de choix pour certains mouvements populaires inconsidérés, incoordonnés et voués à l'absurde.

Une étude comme celle de Belbeze fournit un exemple fait à souhait pour illustrer la communication que Waxweiler a faite à notre institut sur *L'évolution mentale et l'évolution sociale*. A chaque page de ce livre, nous apercevons pour ainsi dire un retentissement social du trouble mental étudié; à côté des facteurs individuels, les facteurs collectifs eux-mêmes sont corrompus par le trouble mental qu'ils contribuent à affermir et à entretenir.

Or, ces altérations dans les phénomènes psychologiques ont une origine matérielle du côté biologique, hérédité atavique, mariage consanguin, alcoolisme, alimentation insuffisante, infections et intoxications; — du côté psychologique, appauvrissement, manque de culture critique, éducation et élevage des enfants, contagionnement névropathique familial, scolaire et par la lecture, désadaptation par le service militaire, manque de communication permanente avec le reste de la société.

Tout cela ne nous ramène-t-il pas à l'étude physiologique des réactions produites par la multiplicité des stimulants sur l'allure et le comportement de l'individu, grâce à l'intervention de son système nerveux?

G. Bouché.

SOCIOLOGIE HUMAINE.

II. — L'ORGANISATION SOCIALE.

Évolution et révolution aux époques de réorganisation sociale.

A propos de

G. DES MAREZ, *L'apprentissage à Ypres a la fin du XIIIe siècle. Contribution à l'étude des origines corporatives en Flandre.* — (*Revue du Nord,* t. II, février 1911.)

DES MAREZ, GUILLAUME. Né en 1870. Docteur en droit. Docteur en philosophie et lettres (sciences historiques). Archiviste de la ville de Bruxelles. Membre et secrétaire de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique. Professeur à l'Université de Bruxelles (1901). Principaux travaux : *Etude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre* (1898); *La lettre de foire à Ypres au XIIIe siècle* (1901); *L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle* (1904); *Le compagnonage des chapeliers bruxellois. Etude d'histoire syndicale* (1909); *Les comptes communaux d'Ypres* (1909). Collaboration à la *Revue de l'Université de Bruxelles*; au *Bulletin de la Commission royale d'histoire*; aux *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, *Revue des bibliothèques et archives*, *Wörterbuch der deutschen Rechtssprache.*

G. DES MAREZ publie quinze contrats d'apprentissage passés à Ypres, de 1271 à 1290. Ils appartiennent donc à la période que l'auteur a appelée *antécorporative*,

... par opposition à une période dite *corporative*, pendant laquelle la corporation triomphante domine légalement et obligatoirement toute l'organisation du travail urbain. La période anté-

corporative s'étend, en Flandre, jusqu'aux dernières années du XIII[e] siècle. Elle prend définitivement fin au lendemain de la bataille de Courtrai. Le passage d'une de ces périodes à l'autre ne laissa pas d'être marqué par des luttes sociales terribles dont l'émeute de 1280 fut un des épisodes les plus sanglants (p. 2).

Il est intéressant de constater que, si les artisans échouèrent dans leurs premières tentatives de créer la corporation, il s'établit néanmoins un régime de transition où la libre action des parties se trouva limitée par la réglementation de l'autorité publique.

Les artisans ne pouvaient se syndiquer et l'échevinage faisait rigoureusement respecter cette défense. Mais en même temps ce même échevinage édictait une réglementation ouvrière qui consacrait les usages du métier et que la corporation triomphante adoptera et perfectionnera.

... Le soulèvement de 1280, pour avoir échoué dans son but principal, ne fut pas inutile pourtant à la cause ouvrière. Certaines règles, observées de fait jusque-là par les artisans, furent légalement reconnues. A partir de 1280, la réglementation ouvrière *écrite* devient particulièrement abondante. Les keures ou ordonnances échevinales se succèdent. Dans toutes, nous retrouvons les théories que la corporation triomphante du XIV[e] siècle s'empressera d'amplifier, de pousser même jusque dans ses moindres détails (pp. 3-4).

... L'évolution dernière de l'apprentissage est intimement liée à l'évolution finale du régime corporatif lui-même. Le pouvoir public se préoccupe de l'apprenti au moment même où l'association professionnelle s'apprête à franchir la dernière étape de son long devenir. En l'absence d'une corporation légalement reconnue, le pouvoir échevinal légifère. Il entend s'emparer de la direction de l'apprentissage, comme il entend régir l'organisation du travail tout entier. Privé de chefs, frappé d'interdiction, le groupement ouvrier qui s'est formé au XIII[e] siècle, n'est point encore en état de se substituer à l'échevinage. Il faut attendre l'émancipation démocratique, qui suivit dans toutes nos villes la victoire de 1302, pour voir la corporation s'organiser partout et reprendre des mains d'un échevinage patricien vaincu, la mission de surveiller directement l'éducation professionnelle de ses membres. Mais que ce soit l'échevinage ou que ce soit la corporation qui réglemente, l'ère de

la libre formation des usages sera définitivement close. La collectivité agira là où jadis l'individu a été souverain. Car, remarquons-le bien, toute la réglementation ouvrière technique, antérieure à la constitution corporative, n'est pas venue, comme on l'a dit, d'en haut, c'est-à-dire du pouvoir urbain, mais d'en bas, c'est-à-dire des rangs mêmes des travailleurs. Le pouvoir public n'a fait que consacrer ce qui était déjà dans les esprits et dans les usages (pp. 36-37).

Ce qui frappe, c'est la continuité du développement de ce droit spécial qu'est la « réglementation ouvrière technique ». Coutume non écrite, ordonnances de l'échevinage, règlements de la corporation, ont en somme le même contenu, et ceux-ci ne font que compléter celles-là.

En même temps, on constate, dans le domaine des réformes politiques, des luttes violentes qui se terminent par la victoire incontestée des classes inférieures.

Ni l'un ni l'autre de ces deux phénomènes ne pourrait s'expliquer sans tenir compte du rôle croissant des artisans, de la volonté commune qu'ils affirment, de leur force, dont ils prennent conscience.

Mais, d'un côté, la réglementation technique est en quelque sorte imposée par les conditions économiques de l'époque et n'implique rien de subversif; d'autre part, les exigences des artisans en matière politique mettent en question un certain idéal de gouvernement, les préjugés de classe, l'amour-propre individuel.

De sorte que les progrès de la classe des artisans se traduisent à la fois par du continu et du discontinu, et la grande transformation qui fait perdre au patriciat la direction des affaires de la cité est à la fois une évolution et une révolution.

Je crois qu'on pourrait faire des constatations analogues en étudiant d'autres périodes de réorganisation sociale : on pourra s'expliquer ainsi comment une révolution peut éclater alors que les éléments à qui elle profite ont déjà obtenu satisfaction sur bien des points.

G. Smets.

Persistance d'organisations primitives dans la société anglaise du moyen âge : Ordalie et „ Outlawry ".

A propos de :

F. J. Snell, *The Customs of old England.* — Londres, Methuen and C°, 1911, 312 pages, 6 shellings.

Snell, Frederick John. Né en 1862. Fit ses études à l'Université d'Oxford. M. A. *in literis humanioribus*. Principaux travaux : *The fourtheenth Century* (1899); *Age of Chaucer* (1901); *Age of transition* (2 vol. 1905); *Handbook of the works of Dante* (1909).

L'*outlaw* était ce qu'on appellerait un « hors ban » ou un « hors clan » s'il s'agissait d'une société primitive. La situation est comparable au Peau-Rouge banni de sa tribu. C'était un individu jeté hors de la société et traité comme une bête féroce. Une vieille formule saxonne le qualifiait de *wolf's head*; d'après l'auteur, elle prend son origine dans ce fait que la tête de l'*outlaw* était payée au prix d'une tête de loup. Le caractère de l'*outlaw*, considéré comme un individu rejeté par la collectivité, est bien marqué dans ce fait que l'*outlawry* n'était pas une peine infligée pour un crime déterminé, mais la sanction prise par la collectivité contre un individu refusant de se soumettre à ses lois ou d'accepter les décisions de sa justice.

...They were...persons whose conduct was so destitute of honour as to degrade them, in the eyes of the community, to the level of the worst sort of vermin. And they were treated accordingly. They were held to be unfit to exist as an integral part of the body politic, and either destroyed or, as an alternative, constrained to abjure the realm. The head and front of their offence was not any act of which they might have been guilty. The direct, and, it may be said, the sole cause of their proscription was refusal to submit to the laws, to accept justice at the hands of their countrymen (p. 174).

Nous nous trouvons donc ici en présence d'une réaction de la collectivité contre l'individu se refusant à accepter l'ensemble des coutumes et des mœurs qui font sa cohésion. En un mot, c'est la réaction des sociaux contre les anti-sociaux; et l'on peut juger du degré d'impulsivité de cette réaction si l'on constate qu'on la retrouve, non seulement dans les sociétés primitives, mais aussi chez les animaux qui vivent en bandes. Il arrive, en effet, chez ceux-ci que l'âge rend certains individus insociables, querelleurs et qu'ils deviennent une cause permanente de troubles. Ils sont alors chassés du troupeau dont tous les individus se liguent pour repousser le compagnon dont la présence et les actes rendent la vie sociale impossible. Lui aussi, comme l'*outlaw*, se refuse à accepter un ensemble de compromissions, de limitations de l'impulsivité individuelle nécessaires à l'établissement et à la cohésion de la bande. Il devient un danger collectif, un ennemi commun et il est repoussé comme tel. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la légitimité de la comparaison que j'établis et de mettre en cause le contenu psychologique de ces actes chez l'animal ou chez l'homme. Il me paraît identique, mais sa discussion ne pourrait s'ouvrir que sur un autre terrain. Le point de vue sociologique m'occupe seul; à ce point de vue, il faut retenir la valeur certaine du phénomène : quand aucune sanction n'est possible contre un acte qui met en cause la cohésion du groupe, il n'y a plus qu'une mesure possible : l'exclusion. L'*outlawry* apparaît à cet égard comme une réaction de défense essentiellement sociale et qui intéresse le groupe contre l'individu.

Dans la coutume anglaise, l'*outlawry* est liée à des conditions complexes et qui viennent encore fortifier son caractère social. Nous nous trouvons en présence, en effet, d'une société évoluée dans laquelle certains éléments apparaissent comme une survivance. L'Angleterre du moyen âge gardait encore, en effet, la coutume des ordalies. Ce procédé primitif et sommaire de jugement était déjà dépassé par l'état de culture du milieu, assez tout au moins pour qu'il n'ait plus, à cette époque, été accepté avec cette soumission qui s'impose à l'accusé lorsque l'état général de la civilisation est assez

sommaire pour donner à l'ordalie toute son autorité. Accusé à tort ou à raison de vol ou de meurtre, l'individu se trouvait dans cette alternative d'accepter l'issue incertaine d'une ordalie ou de se refuser à accepter la loi. Or, les conséquences du jugement par l'ordalie pouvaient comporter le bannissement, la réduction en esclavage ou l'ablation d'un pied. La foi aveugle dans l'ordalie n'était plus suffisante pour permettre à nombre d'accusés d'aller sans crainte au devant d'une cruelle injustice. D'autre part, l'organisation sociale enserrait l'individu dans le lacis rigide de ses coutumes et de ses lois. La disparition d'un accusé compromettait la collectivité qui était responsable de lui. On retrouve ici la permanence d'un état primitif de civilisation où l'individu compte pour peu et le groupe pour presque tout.

... The escaped thief, therefore, was a *nuisance*, as well as a danger, and, if he remained contumacious, forfeiture of life and property was deemed not too heavy a penalty. If, instead of being a thief, the felon chanced to be a murderer, the inconvenience to the community, in whose midst the crime had been perpetrated, was still greater. One of the laws of Edward the Confessor ordained that if a man were found slain and the slayer could not be found, a fine of 46 marks (£30 13s. 4d.) was to be paid into the Treasury by the township and hundred. The Pipe Rolls contain many instances of payments for murders of which the doers were not taken redhanded, the fines varying in amount. In 14 Henry II. the Sheriff of Devon accounted for 100s. for one murder in Wonford Hundred, 10 marks for several murders in Axminster Hundred, and 20s. for a murder in North Tawton Hundred. Another sum of 20s. was remitted by the village or township of Braunton for peace in respect of a murder committed there (pp. 175-176).

Ainsi donc, l'individu ne compromettait pas que lui en se refusant au jugement de l'ordalie. A une faute, réelle ou imaginaire, il en ajoutait une autre, bien réelle, contre la communauté. Cette dernière accentuait encore son caractère anti-social.

Poursuivi, le criminel pouvait soit rejoindre des bandes d'*outlaws* et courir la campagne en entrant dans une nouvelle

société, barbare et primitive, vivant en marge et aux dépens de la grande société dont ses éléments étaient issus ; soit chercher un refuge dans un sanctuaire jouissant du droit d'asile. Il trouvait là une protection contre l'ordalie et son jugement brutal. A une croyance sauvage s'opposait une foi nouvelle, correspondant au milieu social et accepté par lui, dont la protection couvrait celui qu'une coutume en voie de disparition pouvait néanmoins opprimer. Le milieu social avait ainsi créé lui-même le correctif nécessaire à des formules vieillies.

Cette constatation est intéressante parce qu'elle montre avec quelle spontanéité surgit dans un milieu donné une organisation plus ou moins adéquate aux nécessités présentes. Mais, de l'ensemble de la question, il y a une autre indication à tirer.

On voit, en effet, dans l'Angleterre du moyen âge l'ordalie se maintenir comme procédé d'administration judiciaire. D'autre part, la foi absolue en l'excellence de ce procédé est si bien perdue que le législateur se préoccupe de trouver des sanctions contre le criminel que l'ordalie a absout, mais que les témoignages et les éléments du procès condamnent. La loi dit :

> ... The lord King wishes also that those who shall be tried and shall be absolved by the law, if they be of very bad testimony and are publicly and disgracefully defamed by the testimony of many and public men, shall forswear the lands of the King, so that within eight days they shall cross the sea, unless the wind detains them; and with the first wind which they shall have afterwards they shall cross the sea; and they shall not return any more to England unless by the mercy of the lord King; and there, and if they return, shall be outlawed; and, if they return, they shall be taken as outlaws (p. 191).

Ce ne sont donc pas quelques accusés sceptiques qui craignent l'ordalie ; le pouvoir judiciaire, lui-même, prend des précautions contre le hasard... On surprend ici un processus fréquent d'évolution sociale où la part de l'intelligence consciente et raisonnante est en quelque sorte limitée par l'inertie et la

pesée des coutumes. L'acte intellectuel apparaît dans les précautions prises par les juges, mais qui ne voit qu'il est absent d'un procédé de jugement qui se maintient malgré lui ? S'il ne s'agissait d'une société humaine et même d'une société assez proche de nous dans l'évolution historique, combien n'hésiteraient pas à voir ici un effet de ce qu'on appelle souvent l'« instinct » ?

R. Petrucci.

Du déterminisme des adaptations successives dans l'administration financière des Romains.

A propos de :

H. Mattingly. *The imperial civil service of Rome.*— Cambridge, University Press, 1910, 159 pages.

Mattingly, Harold. Conservateur adjoint au British Museum (section des imprimés).

Le petit livre de Mattingly, ci-dessus nommé, traite avant tout des *procuratores* ou agents financiers des empereurs romains. L'introduction contient quelques idées suggestives sur l'évolution générale de l'administration financière romaine :

... The financial system of the Roman Republic, well-adapted as it had been to the restricted conditions of the earlier days, broke down before the problems which foreign conquest brought with it. The main authority, the Senate, with the help of the censors and the quaestors, had been able to direct with success the finances of the city. But, as the city spread its sway first over Italy, then over a large portion of the ancient world, and province after province acknowledged its rule, new difficulties arose, which could only be settled by the reconstruction of the old system or the introduction of a new; the solution of the problem was never reached under the Republic : no general system of provincial taxation was introduced (p. 1).

C'est ce passage qui m'a donné l'idée d'examiner la nature des réajustements qu'a dû subir l'organisation des finances de la République et de l'Empire, en faisant ressortir le rôle du déterminisme propre qui a présidé à ces réajustements. Il s'agit, dans l'espèce, d'un déterminisme qui a conditionné les

efforts mentaux des réorganisateurs et a dominé tous les plans de réformes.

Le problème se pose, en réalité, ainsi : Qu'est-il arrivé, au point de vue financier de l'État, quand l'accroissement considérable des territoires annexés et la transformation de la *polis* italique en un grand empire méditerranéen ont imposé aux Romains les adaptations indispensables à l'organisme nouveau? La solution trouvée sous la République ayant un caractère manifestement provisoire, quelle est l'orientation prise par le système impérial, et quel est le facteur capital dans cette orientation? Il y avait bien des manières de résoudre le problème de l'organisation financière d'un État grandissant outre mesure et de stabiliser un rouage de plus en plus compliqué. Quel est le secret de l'évolution proprement romaine?

J'ai à peine besoin de dire que ces questions ont leur intérêt sociologique : il s'agit de montrer ce qui a conditionné la formation d'un système d'administration. Je m'empresse d'ajouter que le milieu spécifique est encore ici l'élément essentiel; mais il faut se garder, dès l'abord, de croire que le monde romain est un tout exclusif; en réalité, il n'est que l'aboutissement d'une antiquité séculaire, où l'Orient asiatico-égyptien joue le rôle prépondérant.

Qu'on me permette de caractériser en quelques mots l'administration financière de la République et son aspect forcément hâtif : ces données permettront de mieux entrevoir la ligne directrice des innovations impériales tendant vers le nivellement et vers la systématisation.

L'œuvre financière républicaine fut d'autant plus simpliste, que les conquêtes se firent avec une rapidité étonnante; ce n'était pas encore le moment où pouvait naître l'idée d'une administration financière uniforme : les Romains ne songeaient qu'à tirer un profit immédiat du succès de leurs armées. En règle générale, une commission de sénateurs se rendait en territoire soumis et, d'accord avec le général vainqueur, elle élaborait, en tenant compte des situations existantes, un ensemble de règlements, connu sous le nom de *lex provinciae*. Les soucis financiers y étaient prédomi-

nants, les conquêtes paraissant avant tout être un moyen de faire vivre la métropole aux frais des vaincus.

Cette conception de l'exclusive suprématie de l'*Urbs*, se fit pleinement jour en 167 av. J.-C., quand les citoyens romains furent dispensés de payer désormais le tribut, parce que les succès éclatants de Paul-Émile en Macédoine avaient gorgé de richesses le trésor public. Cette date est capitale dans l'histoire des finances romaines, parce que dès lors il apparaît clairement que l'administration de l'État est mise essentiellement à charge des provinces.

Rien ne montre d'ailleurs mieux le caractère grossier de l'organisation financière de la République que le mode de collection des impôts provinciaux ; on sait que l'État mettait en adjudication toutes les redevances et abandonnait à des tiers, les Publicains et leurs sociétés rapaces, la partie la plus délicate de sa mission : moyennant un contrat entre le censeur, magistrat de la vieille cité, et le *manceps* de la société, stipulant le versement d'une somme globale, un personnel nombreux aux gages des Publicains pouvait opérer librement dans les territoires exploités ; de pareilles mesures, qui n'étaient réellement profitables ni au gouvernement ni aux provinces administrées, ne pouvaient être que provisoires et réclamaient une réforme dans le sens de la stabilisation et de l'homogénéité.

Ce furent les grands initiateurs, César et Auguste, qui firent de la réorganisation des finances un des points principaux de leur programme. Les réformes projetées par César, notamment, comportaient une refonte radicale du système défectueux en vigueur sous la République ; si le dictateur à perpétuité avait pu réaliser ses vastes plans, il est probable que les Romains auraient subi, trois cents ans avant Dioclétien, les formes caractéristiques des vieilles puissances orientales. César pensait déjà comme Galérius, qui disait en propres termes que le droit public de l'Empire romain devait être celui de l'Empire perse. Or, la conception orientale accordait au monarque la possession intégrale du sol, l'emploi arbitraire des finances d'État comme finances privées, le pouvoir le plus absolu sur une hiérarchie compliquée, civile et mili-

taire. Si l'assassinat politique a fait échouer les tentatives de César, il n'en est pas moins vrai que ses conceptions ont hanté le cerveau des réformateurs romains, comme autant de formes inéluctables imposées par le passé.

Les renseignements que nous avons sur les projets de César nous font entrevoir une œuvre considérable, momentanément prématurée et chimérique : l'Empire tout entier devait devenir uniformément la propriété privée du dictateur, et, comme tel, devait être géré d'une façon analogue aux anciennes monarchies de l'Orient. La hardiesse de ce plan rénovateur est explicable. Songeons que les anciens connaissaient essentiellement deux formes d'État : celle de la libre *polis* hellénique et celle de l'Empire asiatico-égyptien, qui impliquait la subordination de tout travail et de toute productivité à l'existence du prince, de ses courtisans et de ses fonctionnaires ; Rome n'étant plus une simple cité italique, mais la métropole de l'Empire méditerranéen, les formes gouvernementales de l'Orient classique ne pouvaient manquer de surgir; comme le dit Lange, «une nation, au moment de disparaître, transmet au monde les fruits mûrs et parfaitement développés de son activité, comme fait la plante qui se flétrit en laissant tomber sa semence» (*Histoire du matérialisme*, t. I, p. 104); la formule est juste, appliquée à la transmission des formes monarchiques de l'antique Orient à l'organisation de l'État romain; Alexandre et ses successeurs hellénistiques n'avaient pas échappé au schéma du pouvoir absolu, tel que, par une tradition séculaire, il avait été stéréotypé dans l'Asie antérieure et en Egypte; César à son tour ne put s'y soustraire, quand il voulut asseoir la puissance romaine sur des bases nouvelles et fondre en un grand ensemble, digne de l'Empire perse, les éléments disparates que les conquêtes avaient hâtivement conglomérés; je l'ai déjà dit dans ces « Archives » : l'histoire d'Alexandre, successeur des dieux-rois de Babylone, resta obsédante durant toute l'antiquité ; elle dut l'être surtout pour ceux qui aspiraient à la domination universelle ; au témoignage formel de Suétone (*Caes.*, 76), César se mit à considérer l'Empire comme son domaine, au point qu'il préposa ses propres esclaves à l'administration des finances publiques

(*monetae publicisque vectigalibus peculiares servos praeposuit*).

Le déterminisme de l'évolution romaine apparaît clairement, à mon avis, dans l'œuvre si discutée d'Auguste, qui, après la victoire d'Actium, ne put que revenir à la forme absolutiste propagée par l'Orient. Mais — et c'est là ce qui caractérise toute la politique d'Auguste — il le fit en diplomate qui, voulant éviter la cruelle mésaventure de son prédécesseur, tint compte des prérogatives de l'antique Sénat. Le vainqueur de Pompée avait innové sans souci des réajustements; le vainqueur d'Antoine et de Cléopâtre, aidé de conseillers habiles et prudents, comme Mécène et Agrippa, réformait en tenant compte de l'opportunité de l'adaptation graduelle : telle est du moins l'idée que je me suis faite des intentions du premier empereur, contrairement aux conceptions d'Eduard Meyer (*Kleine Schriften*, *Kaiser Augustus*) et de Ferrero (*Grandeur et décadence*, t. V, *La République d'Auguste*). C'est précisément dans la réorganisation de l'administration financière que les tendances d'Auguste me paraissent ressortir nettement.

César avait voulu gérer le sol et les finances de l'Empire tout entier non pas *publice*, mais *privatim*; Auguste n'alla pas aussi loin; sa réforme fut intermédiaire entre les conceptions orientales et la tradition romaine : le sol des provinces fut partagé entre lui-même et le Sénat; les dix provinces appelées *sénatoriales* restaient l'avoir du peuple romain et continuaient théoriquement à être administrées comme sous la République; mais déjà sur celles-ci l'empereur, en vertu de son pouvoir proconsulaire, avait la haute main; les douze autres provinces, appelées *impériales* et, remarquons-le bien, seules garnies de légions, devenaient dans toute la force du terme la propriété privée de l'Empereur, qui y entretenait, à ses frais, des délégués de pouvoir, des *legati* pour la gestion générale et des *procuratores* pour la gestion spéciale des finances; ces *procuratores*, choisis depuis Hadrien dans l'ordre des chevaliers, furent au début des esclaves et des affranchis du prince, ce qui rapproche manifestement l'œuvre d'Auguste de celle de César; mais l'empereur ne possédait pas seulement *privatim* les provinces impériales; même dans les pro-

vinces sénatoriales, il avait de nombreuses propriétés, qui, avec le temps, grâce aux confiscations systématiques, aux legs et aux héritages, prirent des proportions exorbitantes; les nouveaux territoires conquis venaient d'ailleurs accroître les richesses personnelles du prince.

Dans ces conditions, il n'est pas difficile d'entrevoir que les finances publiques de l'État romain se confondraient un jour avec la fortune privée de l'empereur et que celui-ci serait amené toujours davantage à administrer le monde romain à la façon des monarques orientaux.

Malgré les incertitudes de détail (cf. la discussion entre Mommsen et Hirschfeld sur l'*Origine exacte du fisc impérial*), on retrouve les grandes lignes de cette importante évolution. Les provinces étant réparties en *impériales* et en *sénatoriales*, Auguste lui-même avait fait effectuer avec grand soin le relevé géographique et le recensement général de l'Empire; ce fut un pas décisif vers la systématisation; le cadastre fut dressé non seulement au point de vue de la division en propriétés privées, propriétés communales et propriétés d'État, mais encore — et ceci est essentiel pour la question financière — au point de vue de la répartition du terrain en vergers, prairies, vignobles, forêts, terres arables, mines, etc.; les revenus des provinces impériales étaient versés dans une caisse particulière de l'empereur, le *fiscus*, tandis que ceux des provinces sénatoriales continuaient à alimenter l'ancien trésor d'État ou *aerarium Saturni*; or, l'histoire des finances de l'Empire est précisément marquée par l'absorption graduelle de l'*aerarium Saturni* par le *fiscus* privé du prince (*res fiscales quasi propriae et privatae principis sunt.* Ulpien, *Dig.*, XLIII, 8, 2, 4).

Sous les premiers empereurs, il faut distinguer exactement : 1° l'*aerarium Saturni* ou ancienne caisse républicaine, où entraient les impôts des provinces sénatoriales; 2° le *fiscus* ou caisse de l'empereur, alimenté par les revenus des provinces impériales; 3° l'*aerarium militare*, fondé par Auguste, au capital de 170 millions de sesterces, en vue d'accorder des pensions militaires après un service de vingt ans, et principalement entretenu depuis lors par une taxe sur les héritages des citoyens romains; 4° le *patrimonium* ou avoir particulier

de la famille impériale. Les trois derniers étant à l'entière disposition de l'empereur, qui réglait à sa guise toutes les principales dépenses, il ne put même pas être question d'un équilibre entre les finances publiques et le trésor privé du prince; l'*aerarium Saturni* était destiné à dépérir; théoriquement, il subsista jusqu'au règne de Dioclétien, mais on peut dire que dès le IIIe siècle il était descendu au rang d'une simple caisse municipale, ce qu'il avait d'alleurs été jadis, aux premiers temps de Rome!

Au IIIe siècle, les revenus de l'État, dans leur ensemble, se sont identifiés avec le fisc impérial, au point que celui-ci, chose privée du prince, apparaît comme une sorte de trésor officiel, par opposition au *patrimonium* et à la *res privata*; en fait, l'empereur disposait avec un égal arbitraire de son fisc et de son patrimoine.

L'assimilation des provinces sénatoriales aux provinces impériales était dans l'ordre naturel des choses, autant que l'absorption de l'*aerarium* par le *fiscus*; les deux évolutions vont de pair: la caisse de l'État devenait caisse impériale privée, à mesure que le domaine public se transformait en propriété du prince; sous le règne de Septime-Sévère (193-211), la distinction entre le sol du peuple romain et celui de l'empereur semble avoir complètement disparu: nous sommes bien proches de la réalisation de la monarchie orientale.

Même au point de vue du fonctionnement de l'administration financière, nous voyons que les agents directs de l'empereur étendaient de plus en plus leur sphère d'influence; nous avons vu que les auxiliaires financiers par excellence, qui opéraient dans les provinces impériales, étaient les *procuratores provinciae*, primitivement esclaves ou affranchis, chevaliers depuis le règne d'Hadrien; ces procurateurs, à la tête desquels se trouvait le *procurator a rationibus* résidant à Rome, étaient aidés d'un nombreux personnel qui, même après Hadrien, continuait à être recruté parmi les esclaves et les affranchis: *tabularii*, *dispensatores*, *vilici*, *commentarienses*, *arcarii*, etc.; tous étaient nommés et relevés directement par l'empereur; dès le début, les agents de la finance impériale

jouaient un certain rôle même dans les provinces sénatoriales, notamment pour la levée de la *vicesima hereditatium*, qui était versée dans l'*aerarium militare*, et pour d'autres revenus qui alimentaient le fisc; leur ingérence s'accentua et ils éliminèrent toujours davantage l'action des questeurs dans les parties de l'Empire qui, d'après le principe périmé établi par Auguste, avaient été réservées au Sénat et au peuple.

Il faut convenir que c'est la régularité avec laquelle le service privé de l'empereur faisait rentrer les redevances au fisc qui a assuré la bonne marche de l'administration et des finances durant une période de deux siècles. Mais en même temps, les formes du pouvoir oriental s'affirmèrent toujours plus nettement : la centralisation devint plus forte, la hiérarchie militaire se sépara de la hiérarchie civile, les voies furent ouvertes à la bureaucratie, le cérémonial de la cour prit des allures de plus en plus asiatiques (voir mon article sur la prostration, dans ces « Archives », nº **192**).

Dioclétien, dans son œuvre de réorganisation, après les troubles profonds du IIIe siècle, resta inévitablement dans le sillon oriental; les derniers vestiges de l'antique République disparurent : l'Italie, ce sol privilégié, devint elle-même la propriété de l'empereur et Rome perdit son prestige de capitale incontestée; parmi les subdivisions administratives établies par Dioclétien, l'Italie forma un diocèse avec l'Espagne et l'Afrique, et dut payer à la caisse de l'empereur le tribut, au même titre que les autres parties du monde romain; Caracalla, d'ailleurs, avait déjà préparé le nivellement général en accordant, dans un but fiscal, le vieux droit de cité à toutes les provinces.

En tous points, les plans de l'empereur illyrien sont moins neufs et moins originaux qu'on le pense généralement; quand, après ses campagnes de Perse et d'Égypte, il s'entoura d'un faste asiatique et jeta les bases du byzantinisme et du despotisme non déguisé, il ne rencontra point d'obstacles sérieux, parce qu'Auguste et ses successeurs avaient préparé le monde romain à cette monarchie absolue déjà rêvée par César; désormais, non seulement le sol et les finances étaient en droit propriété impériale, mais une nombreuse hiérarchie

civile et militaire relevait uniquement de l'empereur; la vieille conception orientale suivant laquelle le travail et la productivité du commun des mortels servent à l'existence du prince et de ses courtisans était pleinement réalisée.

L'immense domaine de l'empereur fut même réparti en parcelles d'un rapport sensiblement équivalent; de cette manière les finances, la principale préoccupation de Dioclétien, furent stabilisées à outrance; les populations agricoles furent attachées au sol, et, en général, un ensemble de castes rigides forma la base de l'administration; cette base, pour être trop artificielle, ne put sustenter l'Empire que d'une façon très éphémère et la ruine économique dut en résulter fatalement; c'est là un problème spécial sur lequel il me faudra revenir dans ces « Archives ». Quoi qu'il en soit, au IVe siècle, l'Empire romain avait réalisé autant que possible l'idéal asiatico-égyptien.

On a dit parfois que Dioclétien et Constantin auraient pu éviter la décadence du monde antique, s'ils avaient songé à instaurer un grand organisme fédéral et représentatif; je crois avoir suffisamment montré que le déterminisme inhérent à l'évolution romaine les éloignait formellement de cette conception.

J. De Decker.

Le conflit des adaptations dans l'évolution sociale.

A propos de:

E. Faguet, *Les préjugés nécessaires.* — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1911, 375 pages, 3 fr. 50.

et de

G. F. Steffen, *Sociologi. Andra delen :* IV. *Social vidskepelse.* — *Tredje delen* : V. *Sociala fördomar.* VI. *Sociala hemligheter och lögner.* — Stockholm, H. Gebers förlag, 1910-1911. pp. 221-361 ; 362-540.

(Notice sur Steffen, « Archives » n° 82, *Bulletin* de mai 1910, et sur Faguet, « Archives » n° 177, *Bulletin* de janvier 1911.)

J'ai déjà eu l'occasion d'exposer dans un article des « Archives » (n° 82) une partie des vues de Steffen sur la sociologie. Le chapitre récemment publié sur les préjugés sociaux et les superstitions sociales me permettra d'aller plus avant dans cette analyse. L'ouvrage de Faguet se rattache au même ordre d'idées, malgré le caractère littéraire que l'auteur lui a donné en vue d'une circulation plus large.

Il importe de définir d'abord ce que Faguet et Steffen entendent par *superstition* et *préjugé* dans le sens social :

... La *superstition*, — dit Steffen, que je traduis ici, — est une disposition générale de l'esprit qui se manifeste par une foi excessive, c'est-à-dire par la croyance à l'existence dans la nature et dans la vie de l'homme, de choses et de forces dont l'expérience scientifique et la conception scientifique de causalité et d'évolution démontrent l'inexistence, l'impossibilité ou l'invraisemblance.

Cette tendance à la formation de conceptions erronées doit être séparée de l'esprit de *préjugé*, dont le trait essentiel consiste en une disposition à conserver malgré tout des représentations ou des jugements réfractaires à l'expérience et à la logique et à se

constituer, en dépit de l'expérience et de la logique, de nouvelles représentations et de nouveaux jugements également faux.

La superstition est un manque de fixité et le préjugé un excès de fixité dans les représentations.

La superstition a sa source dans le besoin que l'individu éprouve d'étendre sa croyance à des représentations nouvelles et extraordinaires. Ce besoin est de deux sortes : quelquefois il naît d'un excès de confiance, d'espérance, d'abandon, de sacrifice, et quelquefois d'un excès de méfiance, de crainte ; d'un instinct apeuré de conservation. L'homme superstitieux croit à l'intervention de protecteurs puissants ou à des dangers, à des ennemis terribles, dans des cas où l'observation montre qu'il n'y a rien de semblable ou qu'il n'y a qu'un faible secours à espérer, ou seulement un risque ou des dangers insignifiants à courir.

La conception que l'homme à préjugés se fait d'une chose a déjà reçu sa détermination essentielle avant qu'il ait pu arriver à une idée suffisante de cette chose. La connaissance personnelle qu'il a d'une chose ne joue un rôle que dans la mesure où elle peut renforcer la tendance qu'il éprouve à émettre un jugement anticipé sur cette même chose. L'expérience contraire n'est pour lui qu'une bagatelle. Il ne s'agit pas pour le sujet étudié d'accorder sa confiance à quelque nouveauté, mais, au contraire, de continuer à croire ce qu'il a commencé de croire, en dépit de l'expérience et de la logique (pp. 227-228).

... L'étude de la superstition sociale nous montre que les différentes manifestations de l'organisation sociale sont fondées en grande partie sur de fausses représentations, c'est-à-dire sur des représentations qui devraient s'évanouir si la conception que les hommes se font de la causalité et de l'évolution dans la société était mise en harmonie avec la réalité objective.

Il y a préjugé social lorsque l'individu n'observe pas et n'admet pas entre lui et ses semblables ou entre ces derniers, la réalité d'influences autres que celles qu'il a pu voir et reconnaître d'avance, et d'une façon plus ou moins indépendante de sa propre expérience. L'homme qui subit le préjugé social apprécie la situation matérielle et morale de ses semblables et la sienne, non pas d'après le résultat de recherches consciencieuses, mais d'après un schéma d'interprétation fausse, dont il pourrait à peine expliquer la naissance en lui-même, mais qu'il défend contre toute critique comme une de ses acquisitions intellectuelles les plus sacrées et les plus intangibles (p. 231).

FAGUET écrit de son côté que

... les préjugés sociaux sont notre instinct animal, et c'est-à-dire qu'ils sont notre raison séculaire fixée, relativement, dans des procédés et des méthodes de conservation sociale.

Ces préjugés, pénétrés de raison sociale, saturés de raison sociale, à mesure qu'ils se fixent, s'arrêtent et se convertissent en instinct; et deviennent plus forts et plus inintelligibles.

Ils deviennent plus forts, par la puissance, d'abord, de l'habitude et de l'hérédité, par la force, ensuite, de leur inintelligibilité même. Ce sont des idées vagues qui gouvernent le monde en raison même de leur vague et de l'impossibilité ou de la difficulté de les analyser et de les affaiblir par l'analyse. L'homme n'est bien convaincu que des choses auxquelles il croit sans savoir pourquoi. Et c'est ainsi qu'il croit longtemps, très longtemps, aux préjugés que la société a fait et qui l'ont faite, elle les créant pour ses besoins, ses besoins même les créant pour elle.

Mais en même temps qu'ils deviennent plus forts, ils deviennent plus inintelligibles, les raisons s'éloignant dans le passé pour lesquelles ils étaient adoptés et qui faisaient qu'ils étaient compris. Alors la raison intervient qui les démontre faux ou qui les démontre non prouvés, parce qu'elle n'en voit plus les raisons d'être.

Quelle raison? Non plus la raison sociale et socialisante, qui n'est plus là, qui s'est ankystée dans l'instinct, mais la raison proprement dite, la raison abstraite, la raison raisonnante, qui cherche non la vérité sociale, mais la vérité en soi (pp. 359-360).

Le mérite de STEFFEN est, d'une part, d'avoir distingué entre la superstition, le préjugé et les autres erreurs de raisonnement, tandis que FAGUET fait rentrer tous ces processus dans la catégorie des préjugés; d'autre part, et ceci est plus important, d'avoir opposé non pas le préjugé à la raison pour établir son raisonnement sur ces deux entités, mais l'homme superstitieux, l'homme à préjugés, à l'homme d'observation, à l'homme « scientifique ». Dans tout son ouvrage, STEFFEN s'attache avec soin à rechercher d'abord les conditions psychologiques individuelles des phénomèmes sociaux. Et, dans l'espèce surtout, c'est bien d'une opposition entre individus qu'il s'agit. FAGUET étudie plutôt l'homme abstrait, à la manière

des auteurs, qu'il cite de préférence (PASCAL, SCHOPENHAUER, NIETZSCHE, etc.). Pour employer ce langage métaphysique, je pourrais dire que si la vérité et l'erreur avaient été déposées à l'origine à dose égale dans l'âme de l'homme, et qu'il n'eût d'autre alternative que de passer de l'une à l'autre, de façon à regretter l'erreur lorsque la vérité lui paraîtrait trop décevante et à désirer la vérité lorsque son « instinct de curiosité » lui rendrait l'erreur insupportable, il faudrait admettre que la question est réellement sans issue et que tout n'est que vanité. Heureusement, il n'en est pas ainsi et c'est dans la vérité que l'homme a commencé par placer ses espérances. Mais la vérité a vieilli avec lui pour se transformer en erreur, en superstition, en préjugé, car telles sont les formes que prend la vérité en se décomposant pour renaître sous un autre aspect.

Vivant en société, l'homme s'adapte à un milieu social déterminé, où il existe notamment des croyances : aussi longtemps que le milieu social ne change pas, l'individu ne peut que considérer ces croyances comme l'expression de la vérité. Dans un milieu uniforme, la question des écarts individuels ne se pose même pas. Les croyances du groupe sont celles de tous les individus. Ils sont tous également persuadés de la vérité de ces croyances, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'ils les trouvent en même temps utiles à la conservation de la communauté ou de l'espèce. Chaque individu accepte ces croyances par tradition et il n'a aucune raison d'y réfléchir pour se les justifier. Les études ethnographiques modernes montrent qu'il se rencontre aujourd'hui encore des groupes de ce genre (c'est, par exemple, le cas des Australiens). Ainsi s'explique que les hommes « croient longtemps, très longtemps, aux préjugés que la société a faits et qui l'ont faite », c'est-à-dire qui tendent à la consolider.

Pour d'autres groupes, il est arrivé un moment où le milieu social a changé, le plus souvent par l'introduction volontaire ou forcée d'éléments étrangers assimilables. L'histoire montre que les sociétés européennes ont été particulièrement troublées par des modifications dues à cette cause et qu'il en est résulté chez elles une agitation pour ainsi dire continuelle.

[illegible]

dividu peut entraîner celle de son groupe, et cette différenciation se manifeste comme je vais le montrer brièvement.

Ces phénomènes sont plus fréquents dans les sociétés actuelles que dans les sociétés primitives; c'est pourquoi on constate dans les premières une préadaptation beaucoup plus générale. Il est rare qu'une idée nouvelle n'y rencontre pas au moins quelques adhérents; parfois, il semble même y avoir une préadaptation à la nouveauté comme telle.

L'individu différencié ne tarde pas à s'apercevoir de sa différenciation parce qu'il se heurte de suite à des attitudes en opposition avec la sienne et que ses actes attirent également l'attention des autres membres du groupe. Le phénomène doit donc être étudié sous un double aspect, celui de l'*action* et de la *réaction*.

Dans les groupes primitifs, l'attitude insolite d'un membre l'expose aux pires conséquences; il risque d'être expulsé du groupe ou mis à mort. Cela est vrai encore, mais avec une portée moins générale, en ce qui concerne les sociétés plus évoluées, même les nôtres. Nous n'avons pas à démontrer ici pourquoi une innovation réussit alors que d'autres échouent. Ce qu'il importe surtout d'expliquer, c'est pourquoi l'individu différencié cherche à mettre les autres à son diapason, et cette explication ne saurait être malaisée. Rien ne répugne plus à l'individu que l'isolement, et c'est précisément dans une sorte d'isolement que se met celui qui cesse d'être semblable aux autres. Le motif humanitaire qu'on fait si souvent valoir aujourd'hui pour amener ses semblables à partager des convictions acquises ou des usages nouveaux, cache souvent le désir secret de voir fortifier une position par l'adhésion d'un certain nombre de disciples ou de suiveurs. Cela n'empêche d'ailleurs pas ce motif humanitaire, qui est aussi un produit de la culture, d'avoir une valeur propre.

Si intéressante que soit l'étude des initiatives, des *actions*, elle m'écarte trop du sujet de cet article, qui est plutôt consacré à l'examen des réactions sociales, dont les superstitions et les préjugés sont des formes caractéristiques.

L'individu qui n'a pas participé à l'adaptation peut prendre différentes attitudes vis-à-vis de l'innovation : admission,

indifférence ou répudiation. Ici interviennent les facteurs de la tradition, qui s'opposent à ceux de l'imitation ou de la suggestion. Les premiers constituent la ligne de résistance contre l'excogitation du novateur; les autres sont, au contraire, ses auxiliaires. STEFFEN note avec raison l'importance du sentiment dans tous les actes de la vie sociale de l'homme. Le mot préjugé est précisément un de ces mots dictés par le sentiment, car il implique du mépris ou de la pitié envers la croyance à laquelle il s'applique. Il est utilisé de préférence par les « novateurs » à l'égard des opinions des « conservateurs ». Dans cette lutte pour l'introduction d'idées nouvelles, le novateur représente, en somme, un individu adapté à un milieu social différent (cf. WAXWEILER, *Esquisse d'une sociologie*, p. 188). Plus les peuples se rapprochent à raison de contacts pacifiques ou guerriers, plus le milieu social de chacun d'eux est influencé et modifié. Comme je l'ai dit déjà, les sociétés actuelles sont continuellement troublées par l'importation d'idées nouvelles. Aujourd'hui, cette importation de nouveautés est toujours le fait de quelques individus chez qui les idées nouvelles ont trouvé un terrain favorable. La « réception » des idées dans un milieu déterminé étant ainsi le plus souvent un fait individuel, c'est à la psychologie collective qu'il appartient d'expliquer leur pénétration et leur propagation.

Dans un milieu fermé, tel qu'un cercle scientifique, les nouveautés acquièrent une valeur différente aux yeux des différents membres du cercle, parce que chez chacun d'eux les éléments critiques sont plus ou moins abondants, plus ou moins affinés. Aussi, les préjugés y sont-ils rares. Dans la masse de la population, ces idées nouvelles voyagent le plus souvent par simple imitation. La plupart des hommes répugnent à soumettre les nouveautés au crible de la critique et préfèrent se laisser guider par des raisons sentimentales où la suggestion joue un rôle prépondérant. Dans ces conditions, le sort des idées nouvelles dépend de l'action d'un petit nombre. La victoire sera pour ceux qui sauront se concilier le plus de partisans ou conserver le plus d'adhérents. L'histoire est pleine d'exemples de ces luttes autour d'une idée. Je n'en prendrai qu'un.

Taine a très bien décrit le processus de la pénétration des idées nouvelles dans la société française à la fin du XVIIIe siècle :

... Dans cette grande expédition, il y a deux étapes. Par bon sens ou par timidité, les uns s'arrètent à mi-chemin. Par passion ou par logique, les autres vont jusqu'au bout. Une première campagne enlève à l'ennemi ses défenses extérieures et ses forteresses de frontière ; c'est Voltaire qui conduit l'armée philosophique. Pour combattre le préjugé héréditaire, on lui en oppose d'autres dont l'empire est aussi étendu et dont l'autorité n'est pas moins reconnue. Montesquieu regarde la France par les yeux d'un Persan et Voltaire, revenant d'Angleterre, décrit les Anglais, espèce inconnue. En face du dogme et du culte régnants, on développe avec une ironie ouverte ou déguisée, ceux des diverses sectes chrétiennes : anglicans, quakers, presbytériens, sociniens ; ceux des peuples anciens ou lointains : Grecs, Romains, Égyptiens, Mahométans, Guèbres, adorateurs de Brahma, Chinois, simples idolâtres. En regard de la loi positive et de la pratique établie on expose, avec des intentions visibles, les autres constitutions et les autres mœurs : despotisme, monarchie limitée, république ; ici, l'Eglise soumise à l'Etat, là-bas, l'Église détachée de l'État ; en tel pays des castes, dans tel autre la polygamie et, de contrée à contrée, de siècle à siècle, la diversité, la contradiction, l'antagonisme des coutumes fondamentales qui, chacune chez elle, sont toutes également consacrées par la tradition et forment toutes légitimement le droit public. Dès ce moment, le charme est rompu. Les antiques institutions perdent leur prestige divin ; elles ne sont plus que des œuvres humaines, fruits du lieu et du moment, nées d'une convenance et d'une convention. Le scepticisme entre par toutes les brèches (*L'ancien régime*, liv. III, chap. III, § IV).

L'effort des novateurs consiste précisément à faire passer les idées régnantes au rang de *préjugés*, de superstitions, de conceptions illogiques. Ce sont là autant de notions purement relatives qui servent, avec les notions opposées qui se réclament le plus souvent du progrès, à marquer les fluctuations du milieu social. Tout cela constitue le travail propre de l'excogitation, et pour revenir à Steffen, je note qu'il a analysé les conditions psychologiques individuelles qui rendent ce travail possible :

... Le pouvoir de l'homme de prendre une attitude *critique*

vis-à-vis de ses représentations, pour en discerner le degré d'exactitude, n'a été acquis que tardivement et incomplètement. A l'origine, il se figure que tout ce qu'il possède dans sa conscience correspond à la réalité extérieure, c'est-à-dire qu'il croit à tout ce que les circonstances intérieures ou extérieures lui font penser, imaginer ou désirer et il manque du besoin de comparer ses représentations avec la réalité, spécialement avec l'expérience que lui procure le monde extérieur... Aussi longtemps que son intelligence est peu développée, il est disposé à croire tout ce qui se présente, *simplement parce que cela fait partie de sa conscience*... Ces représentations fausses, il les conserve malgré des expériences répétées en contradiction avec elles, parce qu'il les a acquises en même temps que des sentiments et des impulsions qui ont des racines profondes dans sa disposition à croire.

Ces sentiments et ces impulsions, grâce auxquels un individu s'identifie en partie avec sa propre représentation, peuvent être détachés de cette représentation pour être reportés sur une autre, susceptible d'être aussi fausse que la première, de sorte qu'il ne s'agit ici encore que d'une variation de conceptions sous l'influence de facteurs extérieurs et intérieurs sans que la critique ou une manifestation supérieure de l'intelligence intervienne d'une façon spéciale (pp. 356-358).

Il va de soi qu'une pareille explication ne peut être acceptée que dans les conditions que nous avons exposées précédemment. Les manifestations supérieures de l'intelligence sont réservées aux esprits d'élite; le transport de sentiments et de représentations d'une idée sur une autre, caractérise l'imitation née de la suggestion et concerne les masses.

Du fait que le milieu social change et entraîne des adaptations nouvelles de la part de certains individus, il découle naturellement que toute adaptation est relative et exposée à des fluctuations. La notion de préjugé est donc indépendante de celle de vérité ou d'erreur. La société a les idées qu'elle peut avoir à un moment déterminé. Il n'y a pas lieu d'opposer, comme le fait Faguet, la « raison sociale » ou héréditaire à la « raison raisonnante ». Ces deux raisons se justifient également, parce qu'elles représentent une adaptation à des milieux sociaux différents. Les préjugés et les superstitions sont les deux points extrêmes de la relation. Quant à la vérité, j'en

ferais plutôt un état émotif, une sorte de sensibilité particulière de l'individu, qui aiderait celui-ci à maintenir une situation acquise. Je la définirais comme étant l'expression de l'adaptation. Cela ne veut pas dire que toutes les croyances soient également bonnes, ce qui équivaudrait à affirmer que le point de vue *éthique* est absent de la sociologie. Mais il me faudrait, pour le démontrer, exposer la théorie sociologique de la vertu et du devoir, ce que je ne puis faire dans cet article.

D. Warnotte.

Sur les enchaînements des inventions techniques et leurs influences sur l'organisation de l'industrie.

A propos de :

K. B. Schmidt, *Ökonomik der Wärmeenergien.* (Eine Studie über Kraftgewinnung und -verwendung in der Volkswirtschaft.) — Berlin, Julius Springer, 1911, 238 pages, 6 Mark.

A la fin d'une récente « Contribution aux Archives sociologiques » (voir n° **190**, *Sur les directions imposées par le milieu aux inventions techniques*; février 1911), nous écrivions : « On « pourrait enfin faire remarquer que *les différences entre les « systèmes industriels de divers pays ou de diverses fabrications « réagissent sur les « directives » imposées aux inventeurs.* C'est « ainsi que dans un pays où la chaleur coûte peu, c'est-à-dire « où le combustible est bon marché, mais où la main-d'œuvre « est très chère (États-Unis), les inventeurs seront beaucoup « plus déterminés à travailler dans le domaine de l'économie « de la main-d'œuvre que dans celui de la réduction de con- « sommation de chaleur. »

K.-B. Schmidt signale dans *Ökonomik der Wärmeneergien* plusieurs faits qui viennent à l'appui de cette observation.

C'est un fait bien établi que, pour des raisons liées aux mobiles mêmes qui régissent tout système industriel, l'industrie se spécialise. Les conditions dans lesquelles la force motrice doit être fournie à chaque genre d'opérations dependent de cette spécialisation. C'est désormais à satisfaire à ces conditions plus qu'à améliorer purement et simplement le rendement propre des moteurs que tend la technique. Au surplus, pour certains moteurs, le rendement est si élevé qu'une nouvelle augmentation serait très difficile, sinon impossible. Ce fait influe également sur la tendance aujourd'hui prédominante à améliorer plus les conditions d'emploi

particulières que les conditions de rendement général des moteurs.

... Während früher fast grundsätzlich eine Erhöhung des thermischen Wirkungsgrades eine solche des gesamtwirtschaftlichen Wirkungsgrades bedingte, ist dieser Zusammenhang heute in vielen Fällen verschwunden und die durchsichtige Entwicklung in dieser Beziehung beendet. Was in Zukunft an Erfindungen und Verbesserungen im Kraftmaschinenwesen zum Vorschein kommen wird, sollte sich mehr in der Richtung einer Ausmerzungbetriebs technischer Mängel und einer weitergehenden Anpassung der Energieerzeugung an die differenzierten Bedürfnisse der mannigfaltigsten Produktions- und Wirtschaftszweige bewegen, als in den übertriebenen Bestrebungen aufzugehen, Ersparnisse an Brennstoffverbrauch von minimalen Bruchteilen eines kg. zu machen. Eine interessante Tatsache ist es, dass die neueren Kraftmaschinen, die etwa seit einem Jahrzehnt auf dem Markt erschienen sind, die Dieselmotoren, Saugegasmachinen und Grossgasmaschinen wärmewirtschaftlich in sozusagen vollkommenem Zustand, den sie später kaum mehr überholt haben, in die Technik eingeführt wurden. Sie mussten es, wollten sie mit den in dieser Zeit schon auf ihrem Höhepunkt kalorischer Vollendung stehenden anderen Wärmekraftmaschinen in Wettbewerb treten. Nicht zu übersehen ist allerdings, dass auch der wissenschaftlich und praktisch hoch entwickelte Stand der Maschinentechnik an sich ein gut Teil zu dieser Vollkommenheit der Ausbildung beigetragen hat (p. 75).

Pour notre part nous ajouterons, dans le même ordre d'idées, que le chef d'entreprise est de plus en plus guidé par un souci qu'il ignorait presque complètement autrefois. C'est le souci d'une bonne « organisation ». Cette organisation s'entend aussi bien du personnel que de l'outillage. De même que dans la véritable usine moderne chaque ouvrier est sélectionné pour l'emploi spécial qui lui est confié, chaque machine est choisie pour satisfaire aux desiderata d'un usage particulier. De là, la nécessité de progrès techniques dans le sens d'une adaptation croissante des moteurs à leurs usages spéciaux. Un exemple de cette nécessité s'est présenté dans l'industrie textile pour laquelle les constructeurs de machines à vapeur ont poussé tous les perfectionnements dans la voie de la régularité de fonctionnement (voir p. 80).

L'emploi de l'électricité dans l'industrie minière et métallurgique fournit un exemple de cette nécessité du progrès technique dans le sens d'adaptations nouvelles. SCHMIDT montre que cette application de l'électricité à un domaine auquel elle était restée étrangère a été le résultat de circonstances déterminantes très précises :

... Durch die grosse Unternehmer- und Gründertätigkeit gegen Ende der 90er Jahre hatte sich die Elektroindustrie enorme Aufträge für Strassenbahn- und Vorortbahnanlagen sowie für Beleuchtungszentralen geschaffen. Da sie naturgemäss genötigt war, auch ihre Produktion auf den gesteigerten Bedarf an Dynamos, Elektromotoren, Kabelleitungen, Beleuchtungskörpern und den zahlreichen zugehörigen Schalt-, Regulier- und Sicherungsapparaten einzurichten, so konnte, als dieser Bedarf einigermassen gedeckt war, der Rückschlag nicht ausbleiben. Die Firmen, die in jener Zeit ihre Werke erheblich erweitert und ausgebaut hatten, mussten sich, wollten sie für ihre Einrichtungen den erforderlichen Beschäftigungsgrad erhalten, auf ein neues ausgiebiges Absatzfeld werfen und fanden dasselbe glücklicherweise in der Bergbau- und Hüttenindustrie. Es ist dies ein Beispiel dafür, wie verschiedenartiger Natur die Ursachen häufig sein können, die das Wirtschaftsleben in irgend einer Richtung beeinflussen (p. 196).

C'est donc l'obligation pour les entreprises de construction électrique d'assurer des nouveaux débouchés à leur activité qui a conduit à l'introduction de l'électrotechnique dans les domaines des mines et de la métallurgie. C'est un point sur lequel nous avons déjà antérieurement attiré l'attention (« Archives sociologiques », nº **44**, *Bulletin* de mars 1910).

Une autre influence est celle qu'exercent des inventions dans des domaines voisins de la technique considérée. On pourrait croire que l'avènement de l'électrotechnique a produit un ralentissement dans le perfectionnement des machines à vapeur, puisque les moteurs électriques étaient mis en concurrence avec les moteurs à vapeur, qu'ils ont partiellement détrônés. L'effet a été tout opposé. On constate ainsi qu'un progrès technique dans un domaine déclanche de nouveaux perfectionnements dans d'autres domaines :

... Keinesfalls ist die Kraftmaschine durch das Aufkommen und

die Ausbreitung der Elektrizität zurückgedrängt worden, sondern das Gegenteil ist der Fall gewesen. Gerade durch die Vorzüge der elektrischen Energieübertragung, die wir später noch im einzelnen erkennen werden, hat das Anwendungsgebiet aller Arten primärer Energiequellen eine erhebliche Erweiterung erfahren, haben diese in ihrer Entwicklung einen mächtigen Ansporn bekommen. Tourenzahl und Einheitsgrössen der Antriebsmaschinen sind durch den Einfluss der Dynamomaschinen gesteigert worden. Die hohen Umlaufszahlen derselben verlangten grosse und verlustbringende Uebersetzungen. Das Streben nach Einfachheit und Erhöhung des Wirkungsgrades drängte aber zur direkten Kupplung von Dynamo- und Dampfmaschine. Man musste also beide einander anpassen. Bei grossen Einheiten, bei denen man aus technischen Gründen mit der Kolbenmaschine nicht über 120-150 Touren minutlich hinausgehen konnte, baute man Schwungraddynamos von gewaltigen Durchmesser, wie wir sie heute noch in älteren Zentralen sehen, bei kleineren Einheiten ging man bis auf 300 und 400 Umdrehungen über. Die Elektrisierung der Betriebe und die Zentralisation der Energieerzeugung wirkten auf eine Vergrösserung der Leistungseinheiten hin. Die Steigerung der Leistungen und Geschwindigkeiten wiederum nötigte dazu, solider und präziser zu bauen, und insofern hat die Einführung der Elektrizität einen ausserordentlich günstigen Einfluss auf den gesamten Kraftmaschinenbau ausgeübt (p. 181).

En fait, il s'agit dans cette influence de l'électrotechnique sur les perfectionnements de la machine à vapeur d'un cas particulier de la spécialisation dont nous avons montré plus haut les effets.

De même, le processus des inventions techniques est influencé par le régime des brevets qui a pour conséquence de multiplier les inventions dans certains domaines, non parce que les inventeurs sont mis à l'abri des imitations, mais parce qu'ils sont poussés par le désir de ne pas payer aux propriétaires de brevets des redevances pour les dispositifs mécaniques dont ils ont besoin. Schmidt montre que tel a été le résultat des brevets dans la construction des machines à vapeur. Chaque entreprise a inventé un système propre de distribution capable d'assurer une marche très régulière des machines ; de cette façon ces entreprises échappaient à l'obli-

gation du paiement des redevances dues aux propriétaires des brevets dont elles auraient fait usage :

... Denn jede Fabrik, die sich mit der Herstellung der Dampfmaschine befasste, suchte schliesslich die Licenzkosten bewährter Patente zu umgehen, indem sie sich eine eigene Steuerung konstruierte, und man wendete daher sein Hauptaugenmerk um die 90er Jahre mehr auf die mechanische Vervollkommnung, zumal die ökonomische Ausbildung durch Verbundwirkung, Verbesserung der Kondensationseinrichtungen, Druck- und Geschwindigkeitssteigerung auf einem gewissen Höhepunkt angelangt zu sein schien (p. 81).

Il faut tenir compte aussi de répercussions internes dans une même industrie. Ainsi le développement de nouvelles industries et la transformation de certaines autres ont déterminé la production de nouveaux combustibles qui ne sont souvent que des déchets de la fabrication principale. Le souci de l'économie a conduit à la mise en valeur de ces déchets par leur utilisation comme source de force motrice. De là la construction de nouveaux moteurs et le développement de la technique (p. 98).

Enfin, les circonstances peuvent favoriser plus ou moins la diffusion des inventions techniques : des machines perfectionnées ne sont pas nécessairement d'un usage général. Elles reçoivent un emploi qui dépend des conditions spéciales de chaque milieu industriel. Schmidt cite, à cet égard, l'exemple caractéristique des dispositifs pour le chargement mécanique des chaudières. Ces dispositifs sont employés beaucoup plus dans l'Allemagne du Sud que dans les autres régions de l'Allemagne, parce que les conditions y sont plus favorables :

... Das Hauptanwendungsgebiet der Kettenroste und anderer mechanischer Beschickungsvorrichtungen bilden daher die Gegenden mit ungünstigen Kohlenbezugsbedingungen, für Deutschland besonders die süddeutschen Industriezentren, denn für diese ist der Bezug einer hochwertigen, gut gewaschenen und dadurch auch gleichmässig gestückelten Kohle, um nicht unwertbares Material mit verfrachten zu müssen, an sich schon ökonomische Notwendigkeit. Da sie auch nicht so leicht in Versuchung kommen können, mit der Kohlenart je nach Konjunkturverhältnissen zu

wechseln, so sind hier die Vorbedingungen für vorteilhafte Verwendung automatischer Feuerungen von selbst gegeben (pp. 174.175).

Les mêmes dispositifs ont aussi été favorisés par l'extension des installations pour la production de la vapeur due à la concentration des stations d'électricité dans les grandes villes :

... Ein weiteres wichtiges Absatzfeld stellen die elektrischen Zentralanlagen grosser Städte dar. Für sie bildet die Einführung jener, bei den oft mehrere Dutzende von Einheiten umfassenden langen Kesselreihen, ein willkommenes Mittel, an Arbeitspersonal zu sparen. Einen ausschlaggebenden Einfluss üben hier auch sanitäre Rücksichten, da die Elektrizitätswerke, sei es für Beleuchtung oder Bahnbetrieb und Kraftgewinnung, in sehr vielen Fällen im Besitz der Gemeinden sind, und diese ihr natürliches Interesse an einer möglichst weit getriebenen Verminderung der Rauchbelästigung bei ihren eigenen Anlagen in den Vordergrund stellen werden (p. 175).

Une dernière influence signalée par Schmidt est relative aux conditions économiques du milieu. Il démontre, en se basant sur les résultats de calculs de prix de revient de la force motrice, que lorsque le loyer des capitaux est élevé ou que les capitaux sont rares, le bénéfice qui peut résulter des perfectionnements de l'outillage est réduit (pp. 154 et 155). Ainsi donc dans les pays où les capitaux sont abondants, les perfectionnements techniques se multiplieront, tandis qu'ils seront à peu près nuls dans les pays où le capital est rare. Cette observation mérite d'être retenue parmi les facteurs susceptibles d'expliquer le faible développement de la technique chez tous les peuples de l'antiquité qui ne disposaient que de capitaux restreints.

En même temps que par les observations résumées ci-dessus on explique les différences dans le progrès technique selon les époques et selon les lieux, par d'autres observations, que nous emprunterons au même auteur, nous apporterons des explications aux influences de la technique sur l'organisation de l'industrie.

La technique de l'électricité pousse à la concentration des stations centrales électriques, parce que les conditions techniques sont telles que la production en grand est plus économique que la production en petit :

... Trotz der Ersparnisse, die sich augenscheinlich durch obige Organisation der Kraftverteilung für den inneren Betrieb der Fabriken erzielen lassen, hätte die Elektrizität nicht die erstaunlich rasche und allgemeine Verbreitung erlangen können, hätte sie nicht gleichzeitig die Möglichkeit weitgehender Zentralisation der Krafterzeugung geschaffen. Denn der Aktionsradius ökonomischer Energieübertragung erstreckt sich nicht nur auf den beschränkten Gebäudekomplex einzelner Fabrikanlagen, sondern darüber hinaus liegt die epochale Bedeutung der Elektrizität erst richtig in dem Umstand, dass durch sie die Fortleitung der von den primären Kraftspendern, der Dampfturbine, dem Gasmotor oder der Wasserturbine, erzeugten mechanischen Arbeit auf grosse Entfernungen zur ökonomischen Errungenschaft geworden ist. Durch die Möglichkeit der mannigfachsten und ausgedehntesten Verzweigung der Kraftverteilung entsteht aber der technische und wirtschaftliche Vorzug, die Kraft jeweils an der bequemsten und geeignetsten Stelle zu erzeugen und von da durch das elektrische Kabel an die entlegenen Verbrauchswinkel hinzuschaffen. Wenn es aber möglich ist, die Energie von einer Zentralstelle auf beliebig weite Entfernungen fortzuschicken, so liegt umgekehrt der Gedanke nahe, alle in dem wirtschaftlichen Aktionsbereich einer elektrischen Energiequelle vorhandenen Kraftbedürfnisse, sei es dass sie für Beleuchtungs- und Heizzwecke, oder als Triebkräfte für Industrien und Bahnen auftreten, zu sammeln und in einer Kraftzentrale zu vereinigen (p. 189).

Cet effet a été renforcé par l'invention des turbines à vapeur (p. 189), parce que ces turbines ne fonctionnent convenablement qu'avec des puissances d'au moins 1,000 chevaux-vapeur. L'emploi des courants alternatifs en lieu et place des courants continus a, d'autre part, aidé au même phénomène, grâce à la possibilité de produire avec les premiers dans une même machine génératrice une puissance beaucoup plus grande qu'on ne le pouvait avec les seconds.

Par les calculs de prix de revient de la force motrice, aux-

quels nous avons fait allusion ci-avant, Schmidt a aussi établi que dans les grandes installations l'effet des variations du prix du combustible est beaucoup plus considérable que dans les petites installations (pp. 144 et 145). De là les efforts faits par les grandes entreprises pour parer à ces variations de prix et l'introduction d'un nouvel usage, c'est-à-dire les achats de charbon par contrats de longue duréee, ou encore, — ajouterons-nous pour notre part,— une modification dans l'organisation industrielle par des combinaisons d'entreprises métallurgiques ou autres avec des charbonnages.

Au point de vue de la localisation des industries, on remarquera que les grandes entreprises étant pour les mêmes raisons plus atteintes que la petite industrie par l'élévation du prix du combustible, c'est surtout la grande industrie qui tendra à se rapprocher des centres de production de combustible :

... Als wichtige weitere Schlussfolgerung ergibt sich aus unseren Zahlenreihen die, dass der grössere Betrieb ein jeweils grösseres Interesse an der Verschiebung seines Standortes in die Nähe der natürlichen Kohlenlager hin hat als der kleinere, um so den billigen originären gegenüber dem teueren frachtbelasteten Preis zu geniessen. Die Reihenfolge der Agglomerativbewegung wird — ganz abstrakt betrachtet und andere durchkreuzende Standortsbedingungen ausgenommen — von den grösseren Betrieben zu den kleineren fortschreitend erfolgen. Denn das am weitesten von dem Kohlenstandorte entfernte grösste Werk wird sowohl absolut wie relativ am stärksten von dem höheren Kohlenpreis getroffen (p. 145).

On en retiendra donc que la distribution des industries est, pour des raisons techniques, influencée par l'état de grandeur des entreprises.

Nous avons montré, en traitant de l'orientation imposée par le milieu industriel au progrès technique comment celui-ci s'orientait, dans le sens de l'adaptation, à des fins spécialisées. Nous avons cité l'exemple de l'adaptation de la machine à vapeur aux exigences particulières de la filature. Nous devons revenir ici sur la même question pour en montrer la connexité avec la question de la concentration.

Schimdt cite aussi comme exemple d'adaptation des moteurs l'appropriation des turbines à vapeur à la conduite des dynamos, et il montre comment la nécessité d'une appropriation très exacte a conduit à réunir dans une même entreprise la construction des générateurs d'électricité et celle des turbines.

... Erst als es gelang, den Bau der Dynamos und der Antriebsturbinen sich gegenseitig in vollkommenster Weise anzupassen, konnte die Dampfturbine jene umwälzenden Veränderungen im elektrischen Zentralenbau hervorrufen, die ihr zu einem beispiellosen Siegeszug durch alle Länder in wenigen Jahren verhalfen. Die völlige Akkomodation beider Teile konnte aber am besten erfolgen, wenn der Bau derselben in einer Hand vereinigt wurde; und tatsächlich bauen auch diejenigen Firmen, die bereits in den Entwicklungsjahren der Dampfturbinen diesen Produktionszweig aufgenommen hatten, sowohl den Turbinen- wie den elektrischen Teil. Es ist dies eines der Beispiele dafür, wie technische Verumstandungen zur Betriebskombination führen können. Dampfturbine und Dynamo sind heutzutage so sehr ein zusammengehöriges Aggregat, dass sie nicht mehr als zwei zusammengekuppelte Maschinen, sondern als untrennbares Ganzes, in den Namen Turbogenerator zusammengefasstes Maschinenaggregat erscheinen; und zwar sind die elektrischen Firmen zunächst der aufsaugende Teil der Kombinationsbetriebe gewesen. Sie haben dadurch eine vorherrschende Stellung im Turbogeneratorenbau erreicht (p. 95).

G. De Leener.

Sur le rôle de la fabrication en masse dans le mécanisme de la concentration de certaines entreprises.

A propos de :

G. C. Ziegler, *Die Tendenz der Entwicklung zum Grossbetrieb in der Remscheider Kleineisenindustrie.* — Berlin, Klemens Reuschel, 1911, 323 pages, 5 francs.

Ziegler, Franz Carl. Principaux travaux : *Wesen und Wert kleinindustrieller Arbeit gekennzeichnet in einer Darstellung der bergischen Kleineisenindustrie* (1901); *Private Wohlfahrtspflege für Fabrikarbeiter* (avec Kolleck, 1902).

Dans une contribution antérieure (« Archives », n° **206**, *Bulletin* de mars 1911), j'ai analysé les causes et le mécanisme de la transformation de l'industrie houillère dans le sens de la concentration. L'étude de F. C. Ziegler me permet cette fois de dégager les facteurs agissant dans la concentration des industries de construction mécanique. De tous les facteurs que l'auteur met en évidence, je n'en retiendrai qu'un : la fabrication en masse. Je le considérerai seul parce qu'il a exercé une influence prédominante et surtout parce que son intervention marque un caractère spécial de la concentration des entreprises dans l'industrie de la construction mécanique. On en conclura donc que le processus de la concentration n'est pas déterminé partout par les mêmes causes. Dans chaque industrie, il est dû, au moins pour une grande partie, à l'action des causes spécifiques.

L'industrie étudiée par Ziegler est la fabrication de multiples et menus objets en fer ou acier dans la région de Remscheid (Allemagne rhénane). Cette industrie s'est complètement transformée en passant des formes primitives de

l'industrie de métier et de travail à domicile aux formes actuelles de la grande industrie de fabrique. La grande industrie actuelle est caractérisée à Remscheid par la production en masse, qui consiste, comme on sait, dans la reproduction à un très grand nombre d'exemplaires des mêmes produits. Notons d'abord avec l'auteur que la région de Remscheid n'offre aucune condition particulière de nature à expliquer le succès de l'industrie étudiée :

... Die rasche Entfaltung der Remscheider Kleineisenindustrie erscheint umso bemerkenswerter, als ihr alle günstigen Vorbedingungen, wie sie Natur und Volkswirtschaft zur Entstehung und zum Gedeihen einer Industrie gewähren : Kohlen- und Erzreichtum, natürliche Verkehrswege, geographische Vorzüge usw. — abgesehen von den ergiebigen Kraftquellen in den zahlreichen Gewässern des Remscheider Industriegebietes — fehlten. Aus diesem Grunde konnte die Entwicklung zu Betriebssystemen höherer Ordnung erst seit der rationellen Nutzbarmachung der modernen technischen Errungenschaften, der Besserung der Verkehrsverhältnisse und des Geld- und Kreditwesens gegen die Mitte des 19. Jahrhunderts allgemein und kräftig einsetzen (p. 295).

L'industrie de Remscheid doit donc son succès avant tout à son organisation et à sa technique. C'est dire que là plus que dans toute autre industrie les exigences de cette organisation et de cette technique devaient conditionner étroitement la structure industrielle.

Il est à peine besoin d'insister sur la supériorité économique du travail à la machine par rapport au travail à la main. Ziegler cite (p. 80) l'exemple des machines à tailler les limes très employées dans l'industrie de Remscheid. L'ouvrier conduisant le travail à la machine produit trois ou quatre fois et même dix à quinze fois autant que l'ouvrier travaillant à la main. De là une économie considérable dans le coût de production. Il semblerait pourtant que l'avantage de cette machine dût profiter autant à l'artisan qu'à la fabrique; s'il en était ainsi, la concentration des entreprises ne s'expliquerait pas.

L'emploi de la plupart des machines de cette espèce

réclame une fabrication continue et constante, c'est-à-dire la fabrication en masse :

... In den technisch fortgeschrittenen Betrieben haben bei der weitgehenden Arbeitszerlegung ausser den oben beschriebenen Einrichtungen Bohr-, Hobel-, Fräs-, Feilenhaumaschinen und Drehbänke allgemeinen Eingang gefunden. Besonders die drei letzteren bewirkten vermöge ihrer universellen Brauchbarkeit eine erstaunliche Umwälzung in der Massenfabrikation. Bei der Konstruktion dieser Werkzeugmaschinen ging, wie schon aus ihrem Namen sich schliessen lässt, das Bestreben zunächst nicht dahin, möglichst die gesamte Fabrikation eines Artikels der Maschine zu übertragen, sondern sie durch die Schnelle Wiederholung ein und derselben Operation immer wieder der Massenfabrikation dienstbar zu machen. Dadurch entstanden Spezialmaschinen, die nur als Teil eines geschlossenen Arbeitsverfahrens, nicht aber selbständig mit Vorteil verwendet werden konnten. Durch dieses Moment ergab sich die gewaltige Ueberlegenheit für den Grossbetrieb, der imstande ist, mit Hilfe seines Kapitals viele solche Spezialmaschinen anzuschaffen und sie unter Nutzbarmachung seiner eigenen Triebkraft rationell anzuwenden (p. 79).

La fabrication en masse détermine à son tour la concentration de la production. Voici un exemple emprunté par Ziegler à l'histoire d'une fabrique de tenailles :

... Um den Ansprüchen der Massenfabrikation vollkommen genügen zu können, schritt man nunmehr auch zur Vergrösserung der bestehenden Gesenkschmiederei; die Triebmaschinen fanden in einem neuen Maschinenhause Platz, und die Anlage eines Kohlen- und Stahllagers zur steten Bereithaltung und Konzentrierung der Rohstoffe stempelte schliesslich die Unternehmung zu einem geschlossenen Fabrikbetriebe, der heute einen Wert von 200 000 bis 250 000 Mk. darstellt. Der gesamte Produktionsprozess vollzieht sich jn ein und demselben Betriebe (p. 292).

Ceci montre donc la fabrication en masse déterminant l'agrandissement de la forge, la construction d'une nouvelle salle de machines et l'addition d'un magasin de matières premières capable d'assurer la continuité de la fabrication. Ce sont autant de faits corrélatifs de la concentration de la production. Mais il en est d'autres encore. L'emmagasinement de

grandes quantités de matières premières exige un fonds de roulement proportionné. D'autre part, l'achat de ces grandes quantités justifie l'élimination des petits intermédiaires par l'établissement de relations directes entre la fabrique et le producteur de matières premières :

... Entsprechend der Massenfabrikation erfolgt der Bezug der Rohmaterialien in weit grösseren Mengen als früher. Die einzelnen Fabriken unterhalten in vielen Fällen mit den grossen Eisen- und Stahlwerken Geschäftsverbindungen, oder sie beziehen ihre Rohmaterialien und Halbstoffe von den grossen rheinisch-westfälischen Syndikaten (p. 85).

Pour que la fabrication en masse soit possible, il faut des débouchés adéquats. Tout ce qui favorise la vente d'un même article en grandes quantités stimule donc la concentration. A cet égard, les commandes des grandes administrations exercent une influence très marquée; or, pour diverses raisons, ces commandes ne sont pas remises à de petites entreprises; elles sont confiées à des entreprises qui profitent déjà des avantages d'une certaine concentration et ainsi celle-ci tend à être constamment renforcée :

... Diese natürliche Verdrängung der Kleinbetriebe wurde durch die Unterstützung der Grossbetriebe vonseiten des Staates, der Kommune und anderer grosser Verbände erheblich beeinflusst, indem diese ihre Aufträge nur den Grossbetrieben zuwandten; fanden sie doch hier eine schnellere und billigere Erledigung als in der Werkstätte des Kleinmeisters (p. 32).

La fabrication en masse a également agi dans le sens de l'adjonction aux ateliers de fabrication d'ateliers de réparation. L'utilité de ces ateliers est grande :

... Durch den Anschluss von Reparaturwerkstätten an alle bedeutenden Betriebe können Störungen schneller beseitigt werden als früher, wo die Schäden an den Maschinen mit grossen Kosten und Verlust an Zeit ausserhalb des Betriebes behoben werden mussten (p. 81).

Quelle que soit l'utilité de l'adjonction de ces ateliers, elle n'est pas possible dans les entreprises qui disposent d'un

outillage réduit; mais que la fabrication en masse se développe et que l'outillage s'y proportionne, l'adjonction si utile des ateliers de réparation deviendra possible. Le grand nombre de machines en activité suffira alors à assurer une occupation permanente à l'atelier de réparation. ZIEGLER a observé un fait analogue dans une fabrique de scies dont il a étudié toutes les phases de développement. L'accroissement de la production a amené le chef de cette usine à se libérer du recours aux entreprises de meulage indépendantes et à ajouter des ateliers de meulage à sa propre fabrique :

... Bei dem zunehmenden Umfange der Produktion mussten die Unternehmer auch von dem Verfahren Abstand nehmen, die Werkzeuge in den benachbarten Schleifereien gegen Lohn schleifen zu lassen. Sie gliederten, um ihren Betrieb kontinuierlich zu gestalten und sich von der mangelhaften Bedienung der Schleifer frei zu machen, eine eigene Schleiferei mit fünf Schleifsteinen und einer dazu gehörigen Pliessterei an. Gleichzeitig ergänzten die Inhaber ihre maschinellen Einrichtungen durch mehrere Bohrmaschinen, Drehbänke, Hobelmaschinen, selbsttätig arbeitende Zahnmaschinen, Sägeschärfmaschinen usw. (pp. 283-284).

La fabrication en masse a provoqué de nombreuses inventions dans les entreprises de grande production. Ces entreprises y ont trouvé le moyen d'améliorer leur technique, tandis que les petites entreprises de métiers n'étaient pas dans les mêmes conditions pour perfectionner leurs procédés. L'inégalité entre les deux catégories d'entreprises a donc été accentuée et les premières devaient nécessairement s'étendre au détriment des secondes. En même temps, la concentration s'accentuait. Voici comment ZIEGLER explique ce perfectionnement de l'outillage sous l'influence de la fabrication en masse :

... Die neu einsetzende sprungweise Entwicklung zum Grossbetriebe, deren Hauptmerkmale die immer weitergehende Arbeitsteilung und Konzentration der Arbeitsmethoden zum Zwecke der Massenproduktion bildeten, hat die Produzenten vielfach gezwungen, sich den technischen Problemen eingehend zu widmen und auch selbst Maschinen zu ihren Betrieben und zur Spezialisierung der Arbeitsleistungen zu konstruieren. Der Erfindergeist fand auf diese Weise eine intensive Anregung und Betätigung; die

Zahl der Patente, Musterschutze und Warenzeichen hat sich infolgedessen im letzten Jahrzehnt bedeutend vermehrt, und gerade diese ungeahnte Vervollkommnung des mechanischen Betriebes und der Organisationstechnik war es, welche die vollständige Neuordnung der Remscheider Kleineisenindustrie beschleunigte (pp. 31-32).

Une autre répercussion de la fabrication en masse sur la disparition des entreprises de métiers est due aux changements que ce système de fabrication a provoqués dans la formation des ouvriers. Les apprentis dont les entreprises de métiers ont besoin ne se présentent plus, sauf dans quelques cas exceptionnels :

... Die Neuordnung den Remscheider Kleineisenindustrie hat mit dem Gesellenstande und den Lehrlingen im handwerksmässigen Sinne fast völlig aufgeräumt. Durch diesen Mangel an einem geeigneten und geschulten Nachwuchs ist dem Kleinmeister der Wettbewerbskampf mit der Fabrik noch besonders erschwert worden. Hieraus erklärt sich auch zum Teil der Rückgang der Betriebe mit 1 bis 5 Arbeitern, in denen hauptsächlich Lehrlinge und Gesellen beschäftigt wurden. Eine fachliche Ausbildung auf grund eines regelrechten Lehvertrages gibt es heute in der Remscheider Kleineisenindustrie nur noch in wenigen kleinen und mittleren Betrieben und in den Schlossereien der grösseren Fabriken (p. 119).

Pourquoi ne se présente-t-il plus guère d'apprentis? C'est parce que la fabrication en masse fournit l'occasion aux grandes entreprises d'employer d'emblée aux occupations les plus faciles qu'elle implique des ouvriers n'ayant subi aucun apprentissage. Ils se forment désormais par la gradation de difficultés qu'ils rencontrent en s'élevant dans la hiérarchie des occupations divisées et spécialisées existant dans toute fabrication en masse.

G. De Leener.

Un exemple d'exagération théorique du pouvoir social de la monnaie.

A propos de :

J. Th. Harris. *An example of communal currency : The facts about the Guernsey Market House.* — London. P. S. King and Son. 1911, 62 pages.

Il n'est douteux pour personne que la monnaie joue dans l'organisation sociale un rôle profond. En rendant possible la pratique constante et rapide des échanges de produits et de services, elle favorise et accélère la spécialisation des activités économiques. A cet égard, on peut dire qu'elle contribue à accentuer la dépendance de chaque individu vis-à-vis de l'ensemble des autres. D'autre part cependant, elle est émancipatrice puisqu'elle permet la conversion des prestations en nature et en rend, par suite, l'exécution à la fois plus souple et plus libre.

La puissance sociale de la monnaie est si généralement sentie — nous ne dirons pas comprise —, que la tendance à en étendre outre mesure les véritables bornes se manifeste d'une façon naturelle. Et comme les problèmes monétaires ne sont l'objet des études que d'un nombre restreint de personnes et qu'aujourd'hui même ils sont loin d'être complètement élucidés, tant s'en faut, il n'est guère étonnant que les exagérations relatives au pouvoir social de la monnaie s'observent encore fréquemment.

Certains réformateurs sociaux n'ont pu s'en défendre. Leurs disciples s'y sont complus davantage encore. C'est ainsi que les « Owenites » s'abandonnaient à l'espoir d'affranchir les États du joug des capitalistes en remplaçant les emprunts à intérêt nécessaires à l'exécution des travaux publics, des entreprises collectives, par des émissions de papier-monnaie. On entrevoit les conséquences sociales énormes que produirait

cette substitution, si réellement elle était possible. La richesse acquise aurait bientôt perdu toute sa valeur et l'on verrait s'effondrer le prestige du capital en même temps que sa puissance matérielle faite en partie de monopole.

Les « Owenites » fondaient leur rêve sur une expérience, expérience bien humble à la vérité. Il s'agit de l'érection, à Guernesey, d'un marché public sans le secours ni de l'impôt, ni de l'emprunt, grâce à la simple émission de billets municipaux.

Le fait est, comme tel, indiscutable. J. Theodore Harris l'établit péremptoirement dans un petit volume : *An example of communal currency*, volume qui a été écrit après examen soigneux des documents originaux.

Mais l'enquête même de Harris démontre le caractère exceptionnel de l'opération faite par les États de Guernesey à l'instigation du bailli, Daniel de Lisle Brock, en 1816. Cette circulation communale a toujours été très restreinte et même, en 1839, les banques locales en obtinrent la réduction et la limitation perpétuelle à un maximum de £ 40.000 (p. 56), (soit environ 1 million de francs).

Cela étant, on peut admettre qu'elle n'ait pas eu de contrecoup fâcheux, soit, comme le suppose Sidney Webb dans la préface du livre, qu'une quantité égale de monnaie métallique ait été exportée de l'île (p. ix), soit que l'augmentation de la circulation totale n'ait pas été telle qu'il en soit résulté une dépréciation des billets. Cependant l'enquête n'a pu nous apprendre si les prix n'avaient pas subi de hausse en suite de l'émission de papier municipal. En cette dernière hypothèse, la construction du marché de Guernesey aurait, en réalité, été payée par une taxe — bien peu démocratique — sur les denrées de consommation et autres (préface, p. xi).

Quoi qu'il en soit, l'expérience faite à Guernesey n'apporte pas la moindre justification à l'attente utopique des « Owenites » et ne nous permet nullement d'admettre que la monnaie de papier puisse remplacer le capital. Sociologiquement parlant, ceci nous amène à reconnaître une fois de plus que les classes riches jouissent d'une supériorité ayant ses racines dans la limitation de la quantité des biens écono-

miques existants et dans les efforts que coûte leur multiplication. C'est une constatation banale, mais encore utile à répéter, semble-t-il.

M. Ansiaux.

De la formation d'une oligarchie dans les partis politiques.

A propos de :

R. Michels, *Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie.* — Leipzig, 1911, 401 pages, 10 Mark.

Michels, Robert. Né en 1876. Fit ses études à l'école de guerre de Hanovre, puis aux universités de Paris, Munich, Leipzig et Halle. Docteur en philosophie. Effectua plusieurs voyages d'études et de conférences en Italie, en France, en Angleterre, en Hollande et en Belgique. Professeur libre d'économie politique à l'Université de Turin depuis 1907. Principaux travaux : *Zur Vorgeschichte von Ludwig XIV. Einfalls in Holland* 1672 (1900); *La structure sociale de la démocratie allemande* (en hongrois, 1905); *I sindacati tedeschi e la lotta contra la disoccupazione* (1906); *Patriotismus und Ethik* (1906); *Il proletariato e la borghesia nel movimento socialista italiano* (1907); *l'Uomo economica e la cooperazione* (1908); *Storio del Marxismo in Italia* (1909); *Grenzen der Geschlechtsmoral. Prolegomena* (1911). Articles dans *Archiv für Sozialwissenschaft, Réforme sociale, Giornale degli economisti*, etc.

Le principe fondamental de la démocratie, c'est que le peuple se gouverne lui-même. Il semble donc qu'un parti vraiment démocratique devrait appliquer ce principe à son propre fonctionnement et fournir à la masse de ses membres les moyens de diriger elle-même son action politique.

Le livre de Michels démontre que cela est impossible. Pour des raisons qu'il analyse d'une façon très pénétrante, la masse confie nécessairement à quelques hommes le soin de la conduire. Elle y arrive par une sorte de déterminisme sociologique, dont Michiels s'est efforcé, avec bonheur, de retracer le processus. Certes un travail de ce genre n'a point la prétention d'embrasser en une vaste synthèse tous les facteurs

généralement quelconques, qui peuvent exercer une influence directe ou indirecte sur l'élaboration du phénomène observé. Il n'en souligne que les principaux : ceux qui, en dehors des contingences particulières de milieu ou d'époque, se retrouvent partout où des hommes groupés politiquement veulent extérioriser leur idéal commun et en assurer le triomphe.

Le phénomène de l'oligarchie apparait dans l'histoire de tous les partis politiques. Michels l'a spécialement observé dans la démocratie moderne, parce que c'est là que sa présence peut paraître le plus anormale. Mais si l'auteur a surtout puisé ses *exemples* dans les partis démocratiques, et spécialement dans le parti socialiste, les fondements de son étude ont une base plus large et plus profonde à la fois. Extraits de la nature humaine — cette constante de la sociologie –, ils donnent à ses conclusions une force qu'elles n'auraient point, s'il avait recherché dans les circonstances relatives et éphémères l'explication des faits qu'il envisage.

* * *

L'impossibilité pour la masse d'un parti de se diriger elle-même résulte de plusieurs facteurs, psychologiques ou techniques.

Et tout d'abord, la politique soulève des problèmes parfois très complexes que la masse, prise dans son ensemble, est incompétente à résoudre. Absorbée par les préoccupations de la vie privée, elle se désintéresse sensiblement des questions générales, et s'adresse tout naturellement à ceux qui font de la politique l'objet de leur activité, pour obtenir d'eux certains éclaircissements indispensables et ne point perdre tout contact avec la vie publique. Le jeu des spécialisations intervient ici comme ailleurs pour créer au profit des spécialisés une supériorité de fait, dans les limites de leur domaine.

D'autre part, fût-elle compétente pour saisir l'étendue de ses besoins et leur appliquer d'efficaces remèdes, la masse se verrait réduite à l'impuissance pratique, si elle voulait assurer elle-même la défense de ses intérêts et de ses idées. L'action nécessite en effet une concentration des forces qu'elle serait

incapable de réaliser. Le nombre des individus qui la composent et l'espace généralement vaste où ils se trouvent éparpillés, s'y opposent. Ces deux facteurs d'ordre technique (*die Zahl und der Raum*) ont en effet pour conséquence necessaire de maintenir au sein de la masse un morcellement intellectuel extrêmement préjudiciable aux mouvements d'ensemble.

La conséquence de ce qui précède, c'est que la masse amorphe est dans l'impossibilité de se diriger elle-même. Le principe démocratique du *Selbstregierung*, pris dans un sens absolu, est donc une utopie qui se heurte à des obstacles irréductibles.

De là découle la nécessité d'une *organisation*.

Tout ceci n'est, en somme, que l'application à la vie politique d'une vérité sociologique fondamentale. Cette nécessité d'organisation, n'apparaît-elle point, en effet, chaque fois que des hommes veulent poursuivre en commun un but quelconque? Dans tout groupement qui perdure — et l'on peut considérer comme tel un parti politique — la phase de l'*organisation* sociale succède fatalement à celle de l'*accommodation* (voir WAXWEILER, « Avant-Propos » des « Archives sociologiques », *Bulletin*, n° 1).

Cela étant, voyons comment, dans cette organisation, l'oligarchie va naître.

D'une façon générale, on peut dire que toute organisation contient des germes d'oligarchie. Elle suppose, en effet, une division du travail, d'où résulte par voie de conséquence la formation de spécialités, et celles-ci, à leur tour, engendrent, comme je le disais plus haut, la dépendance des non-spécialisés, ce qui permet à ces derniers d'excercer sur les autres une certaine *autorité*.

... Das Prinzip der Arbeitsteilung erzeugt Spezialitäten. Nicht mit Unrecht hat man deshalb die Notwendigkeit des Führertums mit der Notwendigkeit des Aerztestandes oder der Existenz fachkündiger Chemiker verglichen. Spezialität aber heisst Autorität. Wie man dem Arzt gehorcht, weil er sich kraft seines Studiums auf den menschlichen Körper besser versteht als der Patient selbst, so muss sich der politische Patient seinem Parteiführer überlassen, der die jenem selbst abgehende politische Kompetenz besitzt (p. 86).

Mais Michels fait remarquer, à bon droit, que ces tendances inhérentes à toute organisation, trouvent dans les nécessités de la politique des causes puissantes de développement et, à cet égard, il fait ressortir l'analogie marquante qui existe entre l'organisation des partis et celles des armées. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. De part et d'autre, on se trouve en présence de groupements formés pour la lutte, c'est-à-dire pour une activité qui commande une cohésion parfaite, une grande sûreté de tactique et une rapidité spéciale dans la transmission des mots d'ordre.

L'analogie qu'il souligne est tellement vraie que, spontanément, le langage politique fait des emprunts constants à la terminologie militaire. On parle couramment de « bataille électorale », de « positions à défendre », d'« assauts à donner », de « drapeaux allant à la victoire », ou de « défaites essuyées ».

Or, les nécessités de la discipline militaire, approximativement reproduites dans la vie des partis, favorisent incontestablement la naissance de rapports hiérarchiques, et par conséquent, d'influences autoritaires.

Il y a donc là tout un ensemble de conditions qui créent une atmosphère propice à l'éclosion de l'oligarchie.

Reste à déterminer comment s'opère, dans le groupe social, la sélection des dirigeants et comment ceux-ci consolident progressivement leur situation.

La première de ces deux opérations s'explique aisément par quelques facteurs psychologiques bien simples. Elle est toute entière dominée par l'ascendant que certaines individualités exercent sur les autres. Cet ascendant résulte de dispositions particulières, telles que le talent oratoire, la profondeur des convictions, l'enthousiasme communicatif avec lequel elles s'expriment, l'adresse dans le maniement des hommes, etc. Tout cela produit sur la masse l'effet d'une sorte de fascination et ceux qui sont doués de ces qualités spéciales, en arrivent naturellement à jouer, dans l'organisation politique, le rôle de meneurs ou de chefs. L'action de ces facteurs est si constante qu'on l'observe très nettement dans les populations primitives.

Ce qui est plus intéressant, c'est de voir ce que devient la situation de ces individualités privilégiées, comment cet état de fait donne naissance à une véritable fonction, et comment cette fonction devient chaque jour plus stable.

L'habitude exerce ici une influence primordiale. Elle agit à la fois sur la masse et sur les chefs.

La première se fait à l'idée d'être dirigée. L'utilité du rôle joué par ses chefs lui apparait plus nettement. Elle acquiert la conviction qu'elle ne pourrait point s'en passer.

D'autre part — et c'est un point sur lequel MICHELS insiste — la masse voue sa reconnaissance aux hommes qui parlent et écrivent en son nom, à ceux qui, journellement, tandis qu'elle vaque tranquillement à ses affaires, s'occupe pour elle des intérêts publics (p. 60). Cette reconnaissance prend parfois le caractère d'une réelle vénération, empreinte d'un mysticisme quasi religieux. Ne voit-on point les partis s'appeler eux-mêmes du nom d'un chef respecté? C'est d'ailleurs conforme, dit MICHELS, aux tendances profondes de la masse :

... Die Massen besitzen einen tiefen Drang zu persönlicher Verehrung. Sie bedürfen in ihrem primitiven Idealismus weltlicher Götter, denen sie mit desto blinderer Liebe anhängen, je schärfer das rauhe Leben sie anpackt. Es liegt etwas Wahres darin, wenn Bernard Shaw in seiner paradoxen Art die Demokratie im Gegensatz zur Aristokratie, die ein Aggregat von Götzen sei, als ein Aggregat von Götzenanbetern bezeichnet. Häufig ist das Anbetungsbedürfnis der einzige « rocher de bronze », der alle Wandlungen in der Weltanschauung der Massen überdauert. Die sächsischen Fabrikarbeiter sind in den letzten Jahrzehnten aus frommen Prostestanten zu Sozialdemokraten geworden. Mit dieser Entwicklung mag für sie eine grosse Umwertung aller Werte verbunden gewesen sein. Aber in ihrer guten Stube entfernten sie das obligate Lutherbildnis nur, um es durch einen Bebel zu ersetzen. In der italienischen Emilia, in der die Landarbeiter die gleiche Entwicklung durchmachten, wich der Oeldruck der « Santissima Madonna » nur dem des « onorevole Prampolini», in Süditalien der Glaube an das alljährlich flüssige Blut des San Gennaro nur dem Glauben an die übermenschliche Kraft des « flagellatore della camorra », Enrico Ferri. Unter den Ruinen der alten Anschauungsweise der Massen blieb unversehrt die

Siegessäule des Anbetungsbedürfnisses aufrecht stehen. Die Massen stehen zu ihrem Führer häufig in dem Verhältnis jenes Bildhauers im griechischen Altertum, welcher, nachdem er einen Jupiter Donnergott modelliert hatte, vor seinem eigenen Machwerk auf die Knie fiel, um es anzubeten (pp 67-68).

L'habitude d'être dirigée incite donc la masse à consolider la situation de ses chefs. Ceux-ci deviennent à ses yeux un rouage essentiel et constant du mécanisme politique.

La psychologie des dirigeants n'est pas moins profondément influencée par l'exercice prolongé du pouvoir.

Eux aussi s'accrochent à leur fonction. Et c'est naturel. Cette fonction les absorbe, elle réclame toute leur activité. Elle est le pivot de leurs habitudes. La perdre, bouleverserait leur vie tout entière. Un intérêt égoïste les pousse donc à s'y maintenir. D'autre part, à force d'y appliquer leurs efforts, ils acquièrent une compétence chaque jour plus approfondie et perfectionnent, en même temps que leur adresse personnelle, l'art de la politique. Cet art se complique ; il exige des connaissances de plus en plus vastes, et par conséquent un dressage de plus en plus sérieux.

Ainsi se creuse toujours davantage le fossé qui sépare les chefs de la masse, au point de vue des capacités fonctionnelles, et ainsi se fortifie par contre-coup leur situation.

Cette double influence de l'habitude, sur les chefs et sur la masse, a pour effet de transformer en fonction stable ce qui n'était jusque-là qu'une situation de fait généralement occasionnelle. J'ai déjà souligné ici-même des phénomènes analogues (« Archives sociologiques » nº 112, *Bulletin*, nº 7.

La fonction s'étant ainsi constituée et fixée dans l'organisation du parti, c'est encore l'habitude que nous voyons intervenir pour ajouter un degré de plus à cet état de choses et provoquer l'apparition du régime oligarchique proprement dit.

N'est-ce pas en effet l'habitude du pouvoir, l'exercice répété de la puissance directrice, qui échauffe dans l'esprit des chefs leurs désirs de domination ? N'est-ce pas dans la pratique de l'autorité dont ils disposent, que germent surtout leurs ambitions et leurs rêves de puissance ?

***

La conclusion de MICHELS est donc que, par un mécanisme sociologique inévitable, les nécessités de l'organisation font naître, au sein des partis politiques, une oligarchie qui les gouverne.

Je pense que, d'une façon générale, l'observation des faits actuels, aussi bien que les enseignements de l'histoire, justifient cette opinion. Le *Selbstregierung* est plus souvent un mot qu'une réalité.

Mais ce serait une erreur que de croire que le déroulement du phénomène étudié par MICHELS est toujours aussi simple. Il arrive parfois que d'autres éléments modifient la tendance dont il retrace fort clairement le processus. Pour ne prendre qu'un exemple, il est certain que dans les partis démocratiques modernes, la notion de « chefs » a pris un sens beaucoup plus complexe. Il n'y a pas une seule catégorie de chefs. Il y a notamment les chefs qui représentent le parti à l'extérieur, qui « parlent et écrivent en son nom » pour reprendre l'expression de MICHELS. Il y a aussi les chefs qui dirigent la vie intérieure et quotidienne du parti, et dont le rôle grandit incessamment, au fur et à mesure que se complique la structure de l'organisme. La division du travail a produit là aussi ses effets, en décomposant une fonction jadis homogène.

Or, que se passe-t-il ? Comme je le signalais dans un récent article des « Archives » (nº 167, *Bulletin*, nº 10), l'autorité des mandataires officiels se voit chaque jour entamée par le pouvoir croissant de ces manieurs d'hommes, dont le rôle est de discipliner la masse et de la retenir dans les cadres du parti. Plus directement en contact avec elle, ces derniers exercent sur sa mentalité une influence obligatoire, et quand on va au fond des choses, on constate que bien souvent les individualités supérieures qui sont sensées conduire le drapeau, se plient en réalité à des impératifs dont l'inspiration leur est étrangère.

Les tendances à l'oligarchie sont ainsi combattues par le morcellement de l'autorité.

M. BOURQUIN.

Le rôle des systèmes logiques dans les mouvements d'opinion.

A propos de :

L. Cazamian,' *L'Angleterre moderne* (son évolution). — Paris, E. Flammarion, 1911, 329 pages, 3 fr. 50.

Cazamian, Louis. Né en 1877. Enseigna la langue anglaise au Lycée de Lyon. Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, puis à la Faculté des lettres de Paris. Docteur ès lettres. Principaux travaux : *Kingsley et Thomas Kooper* (1903); *Le roman social en Angleterre* (1903).

On fait souvent de la sociologie sans le dire. Ce fut le cas de Cazamian lorsqu'il écrivit son intéressante étude sur *L'Angleterre moderne.*

Cette étude, d'après l'auteur, est un essai de philosophie historique. C'est ainsi qu'il l'appelle. En réalité, elle fourmille d'analyses sociologiques extrêmement bien conduites et qui, plus est, le point de vue fondamental qui l'inspire, relève tout entier de la sociologie.

Voici, au surplus, en quels termes heureux Cazamian exprime, dès le seuil de l'ouvrage, l'idée générale qui lui servira de guide dans l'explication des faits qu'il envisage :

... L'effort constant par lequel une nation vit et dure, accroît ou maintient sa vie, est avant tout une adaptation : adaptation aux conditions naturelles : le milieu physique et humain ; aux conditions sociales : la nécessité d'un ordre économique, politique, moral. Le développement d'un pays, quelle que soit la période examinée, est caractérisé dans son ensemble par le mode et le degré de cette adaptation (p. 5).

On ne peut prendre plus nettement position sur le terrain de la sociologie.

Il est à peine besoin de dire que, partant de cette idée maîtresse, l'auteur envisagera l'histoire de l'Angleterre comme

une série d'adaptations, dont il s'efforcera de découvrir « le mode et le degré ».

Or, d'après lui, l'observation des faits permet de dire que deux méthodes furent employées en Angleterre pour arriver à cette adaptation.

La première, faite de réactions immédiates et de procédés empiriques, est, par excellence, la méthode anglaise.

... On peut en suivre les effets à travers l'histoire; on en trouve aujourd'hui les marques dans les institutions, les industries, les mœurs, les idées et les sentiments britanniques (p. 6).

Les théories et les proclamations de principes furent rarement en honneur chez nos voisins d'outre-Manche. Ils se refusent généralement à prendre pour base de leur activité les abstractions de la logique. D'une mentalité profondément réaliste, ils préfèrent se laisser inspirer par les faits concrets, dont ils perçoivent plus sûrement la valeur pratique et le rendement possible.

Aussi, constate-t-on, par exemple, que les ouvriers anglais, quoique très conscients de leurs intérêts et de leur force, ont toujours opposé aux savantes constructions du marxisme une hostilité manifeste, tandis que, d'autre part, on assiste à ce spectacle surprenant de voir un ministre réaliser, en un tour de main et sans déclarations de programme, des réformes aussi vastes et aussi novatrices que l'assurance générale contre le chômage involontaire.

L'histoire du peuple anglais fourmille de phénomènes semblables, et l'on peut dire avec Cazamian qu'il est, par excellence, le peuple des réactions spontanées

Ce n'est pas toutefois que les méthodes réfléchies et les systèmes logiques n'aient jamais eu leur heure de succès dans la politique de l'Angleterre. Il y eut des moments de l'histoire anglaise qui furent dominés par certaines idées, par certaines conceptions rationnelles. Et c'est là ce que l'auteur appelle la seconde méthode. Il en définit le caractère dans les termes suivants :

... Ici, à l'effort spontané des adaptations particulières, s'ajoute

et se substitue même dans une certaine mesure un besoin de coordination, de symétrie, une recherche de clarté et d'ordre, une mise en rapport consciente et volontaire des moyens aux fins et des moyens entre eux (p. 7).

Le grand mouvement libéral dont le premier triomphe politique date de 1832, et qui perdura jusque vers 1884, en est un exemple frappant.

Durant cette période, toute l'activité publique du peuple anglais s'inspira directement d'une philosophie générale et systématique. Sa législation fut remaniée, les vieux cadres où se déroulait son existence furent bouleversés de fond en comble, et tout ce renouvellement apparut comme la conséquence logique d'un principe supérieur, d'une vérité sociale préalablement admise.

Ce vaste mouvement de pensée trouva son expression la plus forte et en même temps la plus précise dans les écrits de BENTHAM. Continuant l'œuvre de LOCKE et de HUME, mais se laissant inspirer à plusieurs points de vue par la philosophie française du XVIIIe siècle, le grand théoricien du libéralisme sut tirer des fondements de son système des déductions pratiques et formelles. Et assurément, ce serait méconnaître le mécanisme de la psychologie humaine, que de ne point y voir un puissant facteur de vulgarisation. Le concret a toujours sur l'abstrait l'avantage de pénétrer plus aisément dans la mentalité des foules.

Il n'en est pas moins vrai que les théories de BENTHAM et de ses disciples présentaient certains caractères qui, à d'autres époques et dans d'autres conditions, n'eussent probablement point séduit la majorité du peuple anglais.

« Cette philosophie, dit CAZAMIAN, est remarquable par son opposition tranchée avec les habitudes de la pensée anglaise. C'est la première fois qu'une doctrine politique prend une forme aussi nette en ses postulats, aussi rigoureuse en ses déductions. Elle constitue un programme typique de réadaptation réfléchie » (p. 43).

Nous ne sommes plus ici dans l'empirisme des réactions spontanées, des améliorations fragmentaires directement commandées par certaines situations de fait. Ce mode d'adap-

tation, qui fut par excellence celui du peuple anglais, fait place à une méthode plus géométrique, où les principes jouent un rôle fondamental.

Il est donc très intéressant de rechercher comment le benthamisme parvint à exercer sur la vie politique de l'Angleterre l'action décisive que l'on sait.

L'étude de CAZAMIAN nous en fournit l'explication, et cette explication nous prouve combien il est dangereux, dans une question de ce genre, de se laisser éblouir par certaines abstractions.

Quand nous parlons de l'Angleterre et que nous envisageons *son* activité, *ses* attitudes, *son* évolution, comme s'il s'agissait d'un être réel et homogène, il est évident que nous sacrifions la réalité à une fiction purement verbale. Il n'y a pas, au point de vue psychologique, moral, économique, social, *une* Angleterre. Il y a *des Anglais*, c'est-à-dire des individus agissant et réagissant dans un certain milieu, et que nous englobons arbitrairement sous une même dénomination pour les facilités du langage. Il serait téméraire de transporter dans le domaine de la science ces conventions de mots, et d'attribuer une valeur intrinsèque à des concepts artificiels, inspirés par nos besoins de simplification.

L'étude de CAZAMIAN nous en montre le péril. Nous y voyons, en effet, que si les doctrines de BENTHAM ont momentanément triomphé de l'empirisme, c'est tout simplement parce que les intérêts et la mentalité d'un groupe puissant d'individus se sont trouvés en harmonie avec les idées qu'elles contenaient. Mais à la même époque, dans la même Angleterre, d'autres individus leur opposaient une résistance irréductible. Il serait donc tout à fait impropre de parler ici de « génie anglais » ou d' « âme anglaise ». Rejetons ces vocables creux, pour n'observer que les faits et leur mécanisme.

***

Quelles sont donc les conditions qui ont particulièrement favorisé en Angleterre le succès du benthamisme ?

Elles dérivent, dit CAZAMIAN, d'un phénomène économique : le développement de l'industrie et du commerce au

XVIIIe siècle et la prédominance croissante des grandes entreprises :

.. C'est entre 1770 et 1800 que commence en Angleterre l'ère industrielle. Les années précédentes avaient vu grandir l'activité commerciale et la classe des marchands : les manufactures, premier symptôme de la concentration dans l'industrie, s'étaient élevées dans les hautes vallées, au bord des torrents qui fournissaient la force motrice. Bientôt la machine à vapeur est perfectionnée ; les machines à filer et à tisser sont inventées ; le mouvement à vapeur leur est appliqué. L'industrie de la céramique est transformée, la métallurgie renouvelée. Dans les comtés du nord et de l'ouest, le Lancashire, le Yorkshire le Staffordshire, un mouvement intense de population, une fièvre de constructions et d'entreprises multiplie les usines et les centres ouvriers. A la fin du XVIIIe siècle, l'Angleterre est déjà le pays de la grande industrie.

De 1800 à 1830, malgré les secousses politiques ou économiques, se poursuit le mouvement commencé. L'industrie des transports fournit aux capitaux, aux initiatives, des applications nouvelles et accroît les facilités du commerce. La population de l'Angleterre, le chiffre de ses échanges, son activité productive croissent d'un même élan. Les centres industriels se développent, des villes nées d'hier et affairées dépassent les vieilles cités tranquilles ; tout un peuple nouveau apparaît à côté, en dehors des cadres de l'ancienne société (p 24).

Quelles furent les conséquences de ce mouvement économique ?

La plus importante, à notre point de vue, consiste assurément dans la formation d'une classe sociale nouvelle : la bourgeoisie d'affaires.

L'ancienne société était avant tout agricole.

... Gouverné par une aristocratie de grands propriétaires et de hobereaux, le peuple anglais se composait pour les deux tiers de paysans et de fermiers. Le pays, à part les grandes villes, se divisait en cercles économiques très restreints, assez indépendants les uns des autres, produisant les denrées nécessaires à la vie, et groupés autour des centres d'échange à rayonnement local, les « market-towns » (p. 26).

Mais le développement intense du commerce et de l'industrie vint bouleverser cet équilibre.

La concurrence des machines porta un coup fatal à l'économie domestique. Les fermiers et les travailleurs des champs furent attirés vers les centres industriels par l'appât d'un salaire supérieur. La puissance des marchands et des manufacturiers s'accrut au détriment des seigneurs fonciers. La vie reflua des campagnes vers les villes, de l'agriculture vers le commerce et l'industrie.

D'autre part, pour des raisons géologiques et géographiques que je n'ai pas à analyser ici, la plupart des industries nouvelles se concentrèrent dans le nord et l'ouest du pays.

Or, il est d'observation courante que le contact étroit de personnes ayant des intérêts communs facilite chez elles l'éclosion et le développement d'une mentalité de groupe. En se frottant constamment les unes aux autres, elles prennent une conscience plus nette de leurs besoins et de leur force. « L'agrégat des semblables » se constitue plus aisément et plus solidement. Il est donc permis de considérer la concentration industrielle sur une partie bien déterminée du sol britannique, comme ayant puissamment contribué à rendre cette bourgeoisie d'affaires plus cohérente et mieux armée pour la lutte. Mais sa force avait à s'imposer, son droit à se faire reconnaître.

... Dans l'ancien ordre de choses, où la terre faisait la richesse, les hommes étaient attachés au sol : le propriétaire par son intérêt, le paysan par les restes des coutumes féodales. Les théories économiques encore dans l'enfance, inspirées du mercantilisme, mesuraient la prospérité des États à l'accumulation des métaux précieux, et dressaient partout contre leur circulation des barrières défensives. Ainsi l'industrie était entravée par les lois et les mœurs. Elle avait besoin d'ouvriers, et les règlements limitaient le nombre des apprentis, s'opposaient à l'émigration vers les villes, elles avaient besoin de libres échanges, pour que les denrées alimentaires fussent à bas prix, les salaires bon marché, pour que le commerce anglais ne rencontrât point à l'étranger de tarifs hostiles; l'esprit de la vieille législation était protectionniste, et après 1815 les droits d'entrée sur les céréales renchérissent le prix du pain au profit des maîtres du sol.

Sans doute ces obstacles n'étaient pas invincibles : la loi pouvait défaire ce qu'avait fait la loi. Mais ici la bourgeoisie nouvelle se

heurtait aux cadres politiques de l'ancienne société. La constitution anglaise vers la fin du XVIIIe siècle n'est rien moins que démocratique. Seule la volonté des classes dominantes intervient dans le choix de la représentation nationale; les députés des communes sont désignés par de grands seigneurs, des corporations, ou un petit nombre d'électeurs presque tous influents et riches. Les centres les plus importants de l'industrie et du commerce, les grandes cités nouvelles, ne participent pas au droit électoral; les circonscriptions restent distribuées comme par le passé; et la décadence des campagnes, la ruine des vieux bourgs, ne leur retirent point leurs privilèges devenus exorbitants. Telle ferme nomme un député, telle ville, affairée, populeuse, n'en nomme point. Enfin, l'esprit de la nation est encore imprégné par les préjugés féodaux; la considération va seulement aux fortunes immobilières; la propriété foncière donne les honneurs, les charges, les emplois, si elle ne donne déjà plus toute l'influence; au contraire, le commerce et l'industrie sont entachés d'une souillure : la noblesse, la «gentry», les professions libérales méprisent manufacturiers et marchands.

Il se trouva donc en Angleterre, au début du XIXe siècle, une puissante bourgeoisie d'affaires, consciente de sa force, dont les intérêts étaient en opposition directe avec l'organisation politique, économique et sociale du moment.

Une réaction n'était-elle pas inévitable ? Les vieux cadres ne devaient-ils point céder sous la poussée de ces éléments nouveaux ? La nécessité de réformes profondes n'apparaissait-elle pas comme la conséquence directe du changement d'équilibre qui s'était produit ?

* * *

Tels sont les faits nouveaux auxquels le benthamisme a dû son succès. Selon la très juste expression de CAZAMIAN, il fournissait « une justification théorique aux besoins de réforme qui agitaient l'opinion » (p. 43) et leur assurait « une atmosphère intellectuelle favorable » (p. 36).

Et en réalité, n'est-ce point là le rôle effectif des systèmes logiques élaborés par l'esprit des hommes ? Il est permis de le penser. Largement influencés eux-mêmes par les conditions de fait au milieu desquelles ils surgissent, ces systèmes puisent avant tout leur raison d'être dans le fondement idéal

qu'ils assurent aux nécessités présentes. La raison sert à justifier les sentiments, disait Pascal. Les théories servent à justifier les intérêts (je prends le mot dans son sens le plus large).

En leur donnant une base rationnelle, elles leur confèrent à nos yeux une portée supérieure et fortifient notre confiance dans les efforts que nous faisons pour les satisfaire. Elles sont par là un levier d'action. Mais leur rendement efficace dépend avant tout de leur appropriation aux nécessités du moment, et il n'est pas douteux que le succès du benthamisme eut avant tout pour cause son harmonie complète avec « les besoins de réforme qui agitaient l'opinion ».

Cette conformité fut poussée très loin. Elle résidait non seulement dans le contenu des propositions que la philosophie libérale soutenait, comme un programme d'activité publique, mais aussi dans la méthode dont les penseurs de cette école faisaient usage. Leurs raisonnements avaient quelque chose de rigoureux. Chez eux, les tâtonnements de l'empirisme disparaissaient pour faire place aux clartés de l'intelligence réfléchie. Ils procédaient par déductions et acceptaient sans crainte les conclusions qui découlaient logiquement de leurs prémisses.

Or, ces procédés rationalistes trouvaient leur écho dans la mentalité des bourgeois industriels et commerçants.

« On peut trouver un rapport, dit Cazamian, entre le développement de la bourgeoisie, avant-coureur de la société moderne, et le succès des théories rationalistes. »

... Par ses origines, sans doute, l'ère industrielle appartient encore à l'empirisme. Les grandes inventions sont nées d'applications accidentelles et locales de l'ingéniosité pratique aux problèmes de la production et de l'échange. Mais bientôt, leurs effets s'ajoutant et se composant selon des affinités naturelles, elles se sont organisées en un système véritable, qui a embrassé d'un cercle chaque jour plus large tout le domaine économique. Et dès lors, l'invention devient plus normale et en quelque sorte plus régulière; elle sort de besoins successivement constatés, en des points pour ainsi dire prévisibles, et participe de l'adaptation réfléchie (p. 21).

Et plus loin :

... La bourgeoisie industrielle et commerçante porte en elle le ressort

des réformes; elle a le besoin, elle a le goût des organisations efficaces — non point par système, mais par expérience; elle souffre des routines anciennes et est destinée à les modifier. C'est en elle que la révolution économique a concentré sa force d'innovation et d'audace; c'est elle qui a reçu du machinisme le sens des méthodes meilleures. Résolue à se faire jour dans la société où elle étouffe, elle ne craindra pas, pour y conquérir sa place, de lui imposer un ordre plus rationnel. Aussi attachée que toute autre classe aux habitudes concrètes de la pensée anglaise, aussi hostile au jeu désintéressé des idées, mais plus avertie des nécessités modernes de l'action, elle s'aura s'élever au-dessus du provisoire pour coordonner l'empirisme (p. 35).

Il y eut donc correspondance parfaite entre les idées de Bentham et les besoins de la bourgeoisie d'affaires; correspondance tout aussi parfaite entre le *système* de ce philosophe et la mentalité des commerçants et des industriels anglais.

Et c'est grâce à cette parenté étroite, à cette appropriation complète, que les *théories* libérales servirent de base à une action profonde et continue, qui bouleversa les cadres de l'Angleterre.

M. Bourquin.

Sur les caractères sociaux apparents de la prière.

A propos de :

J. Segond, *La prière.* (Essai de psychologie religieuse.) — Paris, F. Alcan, 364 pages, 7 fr. 50.

Segond, J. Professeur agrégé de philosophie au lycée de Toulon. Principaux travaux : *La philosophie des valeurs* (*Revue philosophique*, 1908); *Les idées de Cournot sur l'histoire* (*Revue de synthèse historique*, 1905); *Cournot et la psychologie vitaliste* (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911).

Le problème sociologique de la prière me paraît se poser en ces termes : la prière est-elle une fonction d'ordre social répondant à quelque donnée irréductible de la personnalité des hommes?

Pour aborder le problème ainsi posé, il faudrait, je crois, rechercher d'abord si la prière est une pratique générale dans les populations humaines;

ensuite, si cette pratique est l'expression de réactions inter-individuelles, ce qui donnerait à ses origines un caractère social;

enfin, si elle est organisée par la vie collective, c'est-à-dire soumise au processus acte - habitude - usage - règle - institution.

Tel n'est pas, d'ailleurs, le plan de l'ouvrage qui m'inspire cet article : l'auteur nous avertit dès l'introduction qu'il n'entend pas examiner l'aspect sociologique de la prière. Il déclare expressément (p. 157) que la connaissance de l'organisation sociale de la prière ne sera pour lui qu'une « méthode auxiliaire », destinée à contrôler et à soutenir l'analyse purement psychologique à laquelle il se tient (voir aussi pp. 175 et 294, par exemple).

Puisque je signale la position prise par Segond, me sera-t-il permis d'ouvrir une parenthèse et de remarquer que pour lui la sociologie paraît se confondre tout entière avec les doctrines de Durkheim? C'est limiter le champ d'une science

au domaine d'un groupe. Lorsqu'on veut par exemple introduire le point de vue sociologique dans l'étude des phénomènes religieux, on n'est pas le moins du monde tenu de souscrire à ces déclarations de DURKHEIM :

... La religion a pour origine, non des sentiments individuels, mais des états de l'âme collective et elle varie comme ces états... Le problème se pose en termes sociologiques... Les forces devant lesquelles s'incline le croyant sont le produit direct de sentiments collectifs qui ont été amenés à prendre un revêtement matériel (« De la définition des phénomènes religieux ». *Année sociologique*, 1898, p. 24).

.. C'est évidemment la foi privée qui est dérivée de la foi publique (p. 27).

... Cette religion intime et personnelle n'est que l'aspect subjectif de la religion extérieure, impersonnelle et publique (p. 28).

En particulier, une analyse sociologique de la prière n'implique aucunement l'adhésion à cette idée du même auteur que la prière serait l'imploration de l'assistance d'un dieu, dont la société elle-même aurait élaboré la représentation d'après des lois propres à la mentalité sociale (*loc. cit.*, p. 25). De telles vues aboutissent à ne voir dans les faits individuels que des sortes d'épiphénomènes des faits sociaux, comme si les individus étaient les organes de quelque Grand-Tout mystérieux élaborant sa vie dans un laboratoire supra-humain.

Cette conception ontologique de la « Société » indépendante des individus n'est pas l'Evangile sociologique de notre temps : à côté d'elle, d'autres conceptions existent qui montrent une sociologie se constituant avec ces qualités que RAUH rêvait pour la psychologie : « modeste, libre, souple, ondoyante, peu abstraite et point pédantesque (cité par SEGOND, p. 21, note).

Cela dit, je reviens à l'examen du problème formulé plus haut et je me propose de tracer à très grands traits le schéma de ce que pourrait être une étude sociologique de la prière, envisagée sous son aspect fonctionnel.

Le premier point à établir serait, disais-je, de rechercher si la prière est universelle.

Voici, par exemple, la cérémonie australienne d'Intichiuma dont j'ai parlé dans un récent article (n° **203**, 3) : les chants que les assistants font entendre reproduisent des appels adressés à l'arbre, qu'ils supplient de produire beaucoup de fleurs qui serviront à préparer la boisson favorite. Ne croyons pas que ces primitifs invoquent l'« esprit » de l'arbre. N. Ivanitzki rappelle (« Archives » n° **226** dans le présent *Bulletin*) combien, pour la mentalité primitive, tout est *réel*, sans interposition d'agent ou de force quelconque. E. Sribner Ames écrivait de son côté dans son livre *Psychology of religions experience* (Boston et New-York, 1910) que le fait d'implorer des objets ne témoigne aucunement d'une croyance à leur nature spirituelle (p. 139).

Et même lorsque le primitif articule ainsi des paroles en invoquant l'objet dans sa réalité, on ne doit pas supposer toujours qu'*il lui parle*. Ici encore, E. S. Ames apporte des faits caractéristiques. Les paroles sont souvent un simple accompagnement des cérémonies, attestant par des exclamations descriptives que certains actes s'accomplissent :

... The various forms of articulate speech in connection with religious activities are imbedded within the ceremonial rites and are subservient to them. In many instances, as in songs, chants, and prayer formulæ the words seem quite incidental accompaniments. They merely assert that certain actions are taking place. Here is an example from a magical ceremony of a Kafir chief. He is warding off evil magic and turning the scales on his enemy. After washing himself, he takes a vessel and churns medicines in it, saying to himself all the time, « Now I am overcoming my ennemy : I have overcome him, in fact : he is here im my vessel : he is vanquished : I am treading on him : I am conquering him just now : in fact, he is killed already by my magic : I can see this by the churning of my vessel ». Every one occasionally has analogous experiences of accompanying the deed with the word. For example, the boating party sings, « Merrily we roll along o'er the dark blue sea » Harvest festivals with the songs of the reapers, warriors with their chants, athletes with their slogans asserting prowess and strength illustrate the principle Marett expressly recognizes this feature in many prayer formulæ. He says : « Such a verbal accompaniment will either be purely expletive, or it may

be what I call ' descriptive,' as when a child making a picture of a man says aloud to himself, ' I am making a man ' ».

This exclamatory or descriptive character of simple prayer formulæ is confirmed by RIVERS' account of the Toda prayers. He summarizes the words of the dairy ritual thus : « May it be well with the buffaloes, may they not suffer from disease or die, may they be kept from poisonous animals and from wild beasts and from injury by flood or fire, may there be water and grass in plenty » (pp. 139-140).

... The ceremonials express the natural desire that it may be well with these most important objects and that they may continue their beneficent influence. It is as possible to have prayer which is not prayer « to » some person or thing, as to have sacrifice which is not sacrifice « to » some person or thing (p. 141).

On se convainc du caractère fréquent de pur accompagnement des paroles prononcées au cours des cérémonies primitives, lorsqu'on observe combien souvent les chants sont dépourvus de toute signification :

... KIDD says of the Kafirs, « They have endless chants. As the Machilla boys carry a traveler they keep up a sing-song chant all day. Natives sing as they row their canoes, and chant as they run with a load : yet all the time their words are practically devoid of meaning » (p. 141).

... SPENCER and GILLEN give many chants used by the Australians in their ceremonies. During one of the initiation performances, while the performer was being decorated with an elaborate head-dress, « the men sitting around sang of the hair-knott of Kukaitcha, the latter being a celebrated man of the Alcheringa associated with the plum tree totem, the top-knot having reference to the manner in which the hair is worn previous to the boy's passing through the ceremony of circumcision. Time after time some such simple refrain was repeated while the down was fixed on to the performer's head-drêss and body ». Of the same character apparently are the songs of the North American Indians. Their mystery songs are said to have originated in times of need, « when healing plants were gathered and when the medicine was administered : when a man set his traps or hunted game : when he desired to look into the future or sought supernatural guidance or deliverance from impending danger » (p. 142).

Mais une fois incorporées à la cérémonie, les paroles, dites ou chantées, participent de son caractère symbolique ; il suffit de les prononcer pour que l'action qu'elles évoquent se réalise :

.. The magical power of words is seen in the charming of a bone, stick, or spear by « singing » it. It is thus supposed to be endowed with magical, poisonous properties. Any native who believes himself to have been struck with a charmed spear will be almost sure to die. The power of words is felt to be mysteriously projected through space. Thus in West Africa the women at home help their husbands on the distant battlefield by singing as they dance : « Our husbands have gone to Ashantee land : may they sweep their enemies off the face of the earth » (p. 143).

Les paroles semblent parfois devenir des appels directs, lorsqu'au lieu d'être impersonnelles elles sont adressées aux objets : mais comme MARETT l'a fait remarquer (*From Spell to Prayer*, *Folklore*, 1904) et comme l'observation quotidienne le confirme, ceci ne tend qu'à une expression plus vivante, plus intense de la pensée.

Il n'en est pas moins vrai que souvent les paroles prennent la forme d'un véritable appel personnel, — comme dans le cas de l'Intichiuma australienne, que je rappelais tantôt. Encore sont-elles alors simplement une des nombreuses attitudes que les participants d'une cérémonie prennent à l'égard de l'objet mêlé à la cérémonie. Je lis, par exemple, dans la monographie que TORDAY et JOYCE viennent de consacrer aux Bakuba (*Annales du Congo belge*, 1911), la description d'une festivité organisée à l'occasion d'une chasse heureuse :

... Le fétiche était placé sur un piédestal de bois supporté par un jeune garçon; ... le fétiche et son piédestal étaient décorés de feuilles fraîches ; une calebasse contenant un « philta » était placée près de lui... Au bruit du tambour et du chant, l'homme au fétiche *exécuta une danse devant l'image et versa dans ses oreilles, à travers une feuille roulée en forme de cheminée, de l'eau d'une coupe en poterie, tandis qu'un autre homme envoyait des bouffées de fumée de sa pipe dans la figure du fétiche* (pp. 151-152).

Les cris qu'on lance au poison (Ifumi) qui sert à l'épreuve d'innocence chez les Basongo Meno sont de la même nature : « Ifumi, s'écrient les spectateurs, Ifumi, si cet homme est coupable, tue-le; s'il est innocent, ne lui fais pas de mal » (même monographie, p. 273).

Que ces appels soient la simple expression de cette conviction du primitif que l'objet invoqué doit réellement, dans sa forme présente, être traité comme une personne à laquelle on s'adresserait dans les mêmes circonstances, cela résulte encore de ce fait qu'ils visent tous à obtenir des choses d'ordre tout à fait matériel. Farnell, dans son *Evolution of Religions*, dit qu'il n'a pu trouver chez les primitifs aucun exemple d'un tel appel contenant les désirs d'ordre moral ou spirituel (cité par Ames, p. 146).

En résumé, l'observation montre dans les populations primitives des manifestations diverses adressées à des objets comme elles le seraient à des personnes; ces manifestations comportent souvent des paroles, et ces paroles peuvent devenir des demandes formelles et directes en vue de la réalisation de vœux matériels.

L'histoire confirme cette constatation : partout où des cultes se sont constitués, les divinités ont été l'objet de sollicitations d'ordre nettement matériel. Ici, j'emprunterai à Segond un passage très démonstratif :

... Les demandes les plus « classiques » à cet égard sont peut-être celles qui ont pour objet le retour à la santé, la guérison d'un infirme, la réussite d'une démarche; et c'est anticiper sur la suite même de ce chapitre que de rappeler l'existence des dévotions « particulières », qu'elles aient apparu chez des « païens » ou dans la pratique « chrétienne ». Classiques également, les notations faites par les criminalistes sur les prières « superstitieuses » des assassins et des femmes de mauvaise vie. Classique eucore la prière « intéressée » de la religion védique : « O Agni, tu es la vie, tu es le protecteur de l'homme. Pour prix de nos louanges, donne au père de famille qui t'implore la gloire et la richesse ». Et de même : « Fais que la terre soit toujours libérale pour nous ». Non moins classique, la prière mazdéenne au *haoma :* « Pour celui qui flatte haoma comme son jeune fils, haoma est prêt à servir de remède. C'est, à la vérité, un héros fort, sage et saint que *haoma* ». Et,

dans le vieux rituel, la prière aux outils : « Nous adorons le mortier, ô sage, qui contient les branches de haoma ; nous adorons le pilon, ô sage, que je presse avec la force d'un homme ». Classique, la remarque répétée au sujet de la « dévotion » hébraïque, du caractère « charnel » des demandes à Jahveh, du « matérialisme » des espérances messianiques. Et si des prières israélites nous passons aux prières des Hellènes, le caractère matériel de la demande nous apparaîtra encore : « Rends-nous toujours florissants, toujours heureux, ô foyer » lisons-nous dans les *hymnes orphiques*, « ô toi qui es éternel, beau, toujours jeune, toi qui nourris, toi qui es riche, reçois de bon cœur nos offrandes, et donne-nous en retour le bonheur et la santé qui est si douce ». « O Zeus, ô Terre, ô dieux protecteurs de la cité », dit l'Étéocle d'Eschyle, « et toi, Erinnys, puissante Imprécation de mon père, ne veuillez pas détruire cette ville de fond en comble, ne l'arrachez pas du sol par les mains victorieuses des ennemis » (pp. 130-132).

... Bien plus « grossières », les demandes adressées à leurs dieux par les frères Arvales : « Père Mars, je te prie, et je te demande que tu écartes les maladies visibles et invisibles, les dévastations, les calamités et les intempéries; que tu protèges les moissons, les froments, les vignobles, les arbustes, contre la foudre, et que tu les fasses arriver à bon terme; que tu conserves sains et saufs les bergers et les troupeaux ». Matérielle, l'adjuration des Romains aux dieux des villes ennemies : « Toi, ô très grand, qui as sous ta protection cette cité, je te prie, je t'adore, je te demande en grâce d'abandonner cette ville et ce peuple, de quitter ces temples, ces lieux sacrés, et, t'étant éloigné d'eux, de venir à Rome chez moi et les miens. Que notre ville, nos temples, nos lieux sacrés te soient plus agréables et plus chers; prends-nous sous ta garde. Si tu fais ainsi, je fonderai un temple en ton honneur ». Et ce sont aussi des demandes « matérielles » que renferment, comme on l'a rappelé bien souvent, les prières ordonnées par l'Église catholique et en usage également soit chez les chrétiens « orthodoxes », soit dans beaucoup de sectes réformées, pour attirer la pluie ou écarter les fléaux (pp. 132-133).

La pratique de la demande adressée soit à un objet, soit à une divinité est donc générale, mais elle est subordonnée à une certaine mentalité qui porte à attribuer à des choses ou à des dieux une puissance analogue ou supérieure à celle des hommes.

* * *

Cette remarque nous conduit à la seconde question que je voulais envisager : la prière a-t-elle des origines sociales?

Notre analyse tend jusqu'à présent à montrer la prière comme une simple demande transportée tout naturellement du monde des personnes au monde des choses ou des fictions créées par l'esprit. Je dis « tout naturellement », donc par simple analogie, par identité d'attitude. Segond, lui, fait intervenir l'inconscient (pp. 312 et ss.) : dans l'état de prière, on aurait le sentiment subconscient de la présence des choses ou des dieux invoqués (p. 314). Ce détour d'interprétation ne me paraît pas justifié et par suite la conclusion que l'auteur en déduit, à savoir que la prière serait psychologiquement sociale, ne me semble pas fondée. Que la prière soit une « demande » adressée à des êtres imaginaires, cela ne suffit pas pour qu'on puisse lui reconnaître une origine sociale : c'est l'influence effective d'individus agissant l'un sur l'autre qu'il faudrait déceler. Or, cette action-là n'apparaît pas. La prière considérée comme une demande résulte bien plutôt d'une simple transposition dans l'imagination individuelle : on s'adresse à l'objet ou à la divinité *tout à fait comme si* l'on s'adressait à une personne : c'est une pure opération de l'esprit.

Mais la prière peut être considérée autrement que comme une « demande ».

Pour certains, la prière est une fonction particulière de la personnalité humaine, qui s'affirme dans sa plénitude d'expression chez les esprits qu'on appelle « mystiques ». W. James a formulé cette opinion avec clarté dans son *Expérience religieuse* : je lui emprunterai divers passages ainsi que des exemples caractéristiques. La prière, envisagée comme une attitude de l'âme, *est*, dit-il, *l'essence même de l'expérience religieuse* (p. 398), et il développe comme suit sa pensée :

... En général, l'homme religieux prend pour accordé que tous les événements qui ont quelque rapport avec sa vie, expriment à son égard une intention divine. Dans la prière, cette intention, cachée jusque-là, le frappe vivement ; et s'il s'agit d'une épreuve, la force de la supporter lui est donnée par la prière. Toutes les formes de la prière manifestent la conviction que, par la communion avec Dieu, l'influx d'énergie divine vient satisfaire les besoins

de l'âme et modifier le monde extérieur. Du moment qu'on admet la réalité de cette influence, il importe peu que ses effets immédiats soient spirituels ou matériels. Du point de vue religieux, l'essentiel est que, par la prière, une énergie spirituelle, qui serait restée cachée, entre en activité (p. 398).

La prière étant ainsi prise dans un sens large, désigne toute communion intime, toute conversation avec la divinité (p. 387), et W. JAMES reproduit ces paroles de SABATIER :

... C'est la prière qui distingue le phénomène religieux de tous ceux qui lui ressemblent ou l'avoisinent, tels que le sentiment moral ou le sentiment esthétique. Si la religion est un besoin pratique, la réponse à ce besoin ne saurait être qu'une action pratique. Aucune théorie ne serait ici suffisante. La religion n'est rien si elle n'est pas l'acte vital par lequel l'esprit tout entier s'efforce de se sauver, en se rattachant à son principe. Cet acte, c'est la prière, par où j'entends, non pas un vain exercice de paroles, non pas la répétition de certaines formules sacrées, mais le mouvement de l'âme se mettant en relation personnelle et en contact avec la puissance mystérieuse dont elle sent la présence, même avant de pouvoir lui donner un nom. Où cette prière intérieure fait défaut, il n'y a pas de religion ; au contraire, partout où cette prière surgit et remue l'âme, même dans l'absence de toute forme et de toute doctrine arrêtée, la religion est vivante... (p. 387).

Il y aurait, en somme, pour reprendre encore une expression de W. JAMES, un «instinct de la prière» (p. 389). L'attitude mentale à laquelle il conduirait présenterait, d'ailleurs, des degrés divers, depuis la simple tranquillité d'esprit du chrétien après qu'il a prié, jusqu'au ravissement extatique des grands mystiques ou à la sereine croyance des stoïciens « développant en eux le sentiment de leur unité avec la cause suprême de toutes choses ».

Telle est la seconde interprétation de la prière. Comme la première, elle est conforme aux faits d'observation. Seulement, elle rattache la prière à une mentalité évoluée, affective et asservissant sa logique aux impulsions émotives, tandis que la première interprétation la fait émaner d'une mentalité primitive, rationnelle mais fondant sa logique sur des expériences insuffisantes.

Il n'importe : que l'on interprète la prière comme une demande ou comme une attitude de l'âme, elle n'en reste pas moins un phénomène individuel et non un phénomène social.

Il est vrai que la prière se présente souvent mêlée d'éléments d'ordre social, tels que rituels, dogmes, institutions ; mais ces éléments ne sont là qu'à titre adventice et secondaire.

Il est vrai aussi que la prière peut se manifester collectivement ; mais cela n'altère pas plus son caractère individuel que la promenade collective, sous forme de cortège, ne fait de la marche un acte social.

Quant à l'intercession, étudiée très attentivement par Segond (pp. 158 et ss.), c'est une modalité de la prière dont l'aspect social est un simple revêtement.

* * *

Il resterait à voir, comme je l'ai dit, si sur cette donnée purement individuelle il ne s'est pas développé une organisation collective, tendant à fixer selon un certain ordre les éléments de ses manifestations s'ils sont exposés à ce que la vie en commun les dénature ou les désagrège.

Or, l'analyse de Segond montre, à propos d'un cas particulier, combien l'organisation liturgique et l'organisation dogmatique ont eu peu de prise sur les manifestations de prière (cf. notamment p. 175). A la vérité, on dispose d'un très petit nombre d'études historiques de la prière (pp. 1-2) ; mais ce que l'on en sait tend, semble-t-il, à montrer que comme telle, elle n'a pas imposé un déroulement propre d'organisation sociale. Tel est aussi l'avis d'Ames : même dans les religions avancées, dit-il, la prière occupe une place relativement secondaire et subordonnée (p. 146).

De sorte qu'à ce second point de vue encore, la prière ne possèderait pas en elle de caractères sociologiques : elle n'interviendrait dans les organisations sociales qu'à titre complémentaire, en tant qu'elle est entraînée dans l'ensemble cultuel et son évolution.

Il ne sera pas rare que l'analyse restitue ainsi à la psychologie de l'individu des phénomènes que la sociologie avait accaparés dans sa hâte de généralisation et son éloignement des réalités.

E. Waxweiler.

Influence des facteurs politiques sur l'évolution des religions.

A propos de :

E. Montet, *De l'état présent et de l'avenir de l'islam.* — Paris, Paul Geuthner, 1911.

Montet, Edouard. Né en 1856. Docteur en théologie. Professeur à la Faculté de théologie à l'Université de Genève et doyen de cette Faculté. Recteur de l'Université. Principaux travaux : *Essai sur les origines des partis saducéen et pharisien* (1883); *Histoire littéraire des Vaudois du Piémont* (1885); *les Missions musulmanes au XIXe siècle* (1885) ; *les origines de la croyance à la vie future chez les Juifs* (1884); *le théâtre en Perse* (1888); *Grammaire minima de l'hébreu* (1891 ; *Premiers éléments de la langue arabe* (1896); *les confréries religieuses de l'islam marocain* (1902): *le culte des saints musulmans* (1909).

Les conférences que M. Montet a faites récemment au Collège de France sur l'histoire de l'islam nous montrent combien l'évolution religieuse se laisse influencer par les considérations politiques et sociales : c'est à peine si les motifs purement religieux interviennent efficacement au sein de groupements peu étendus, comme ce fut le cas de la religion de Mahomet au moment où le prophète, au début de sa carrière, n'avait encore qu'un nombre restreint d'adhérents et ne s'adressait encore qu'à ses proches; comme c'est le cas, aujourd'hui encore, dans les multiples confréries où se donne libre cours le penchant mystique des musulmans.

Mais ce sont des considérations politiques qui ont porté l'islam à l'apogée de sa puissance; ce sont elles qui ont préparé les schismes, favorisé la propagande; ce sont elles enfin, qui, aujourd'hui, restreignent l'influence des confréries religieuses.

C'est à l'idée politique de l'union de toute l'Arabie, sous un gouvernement et dans une foi commune, que sont dus les premiers grands succès de Mahomet.

... Lorsque le siège de la réforme eut été transporté à Médine,

un élément nouveau ne tarda pas à s'adjoindre à la volonté réformatrice de Mahomet ; cet élément nouveau fut le sentiment national arabe et la pensée qui commençait à germer dans son cerveau, de l'unité politique de l'Arabie. Désormais, l'idée d'une réforme religieuse s'unit étroitement en lui à l'idée d'un groupement des tribus arabes sous une seule et même autorité religieuse et politique (p. 10).

Montet rapproche avec bonheur ce cas de celui que nous offre l'histoire chrétienne, où souvent aussi nous constatons cette confusion entre les préoccupations politiques et religieuses :

... Les historiens de la *Réforme* de Luther et de Calvin peuvent témoigner ici du rôle éminent que remplit la politique dans la propagation de la foi protestante. Certes, les grands réformateurs du xvi[e] siècle ont été des consciences morales et des génies religieux de premier ordre ; mais ils ont été entraînés par le courant politique de leur époque et ils ont travaillé à le diriger dans un sens favorable au triomphe de leurs convictions religieuses. L'histoire de la papauté nous offrirait des exemples non moins évidents et non moins probants de l'étroit entrelacement, dans l'évolution de l'humanité, des intérêts spirituels et des intérêts politiques, des considérations religieuses et des considérations d'ordre pratique et matériel (p. 11.)

On pourrait ajouter d'autres exemples : le culte des empereurs à Rome avait une importance essentiellement politique; les dieux orientaux, ceux des Juifs, notamment, et des autres Sémites, étaient les symboles de leurs peuples, et avaient, de ce chef, une importance politique au moins aussi grande que leur importance religieuse ; il est probable que l'on doit donner du polythéisme grec une interprétation analogue, et considérer chaque dieu comme ayant été, au début, le protecteur d'une cité déterminée : Pallas Athènè était, avant tout, la déesse nationale d'Athènes ; et l'on sait le rôle éminent, au point de vue politique, du culte de Délos.

Mais si ce caractère national de la religion musulmane lui valut ses premiers succès, elle fut la cause aussi des premiers grands schismes que nous constatons dans son histoire : le *chi'isme* ne diffère pas, au point de vue des doctrines, de

l'orthodoxie arabe; il dérive d'un effort du peuple persan pour se soustraire au joug pesant de conquérants étrangers :

... Le schisme persan, connu sous le nom de *Chî'isme* est, historiquement parlant, une séparation essentiellement nationale et politique et dont la religion ne constitue qu'un élément secondaire. Lorsque la Perse se courba sous la loi du prophète, elle trouva comme un semblant d'indépendance dans le schisme auquel elle ne tarda pas à se rattacher (p. 42).

On sait que la séparation de l'Église grecque et de l'Église romaine doit être, dans une large mesure, attribuée à des raisons semblables : la rivalité des évêques, le partage de l'empire romain ont plus contribué à la produire que les divergences accessoires dans les doctrines.

Ce sont encore des motifs politiques qui ont été les facteurs essentiels du succès étonnant de la propagande musulmane en Afrique :

... L'islam, représentant une organisation politique et administrative, il est aisé de comprendre que des peuplades noires ou des tribus entières aient accepté la religion qui leur était offerte par des musulmans venus du dehors, qui leur apportait une force précieuse pour se maintenir en tant qu'États indépendants ou organisations sociales vivantes et prospères. C'est ainsi que l'islam s'est établi incontestablement sur plusieurs points de l'Afrique centrale et occidentale... Mais il est bien évident que cet intérêt politique, qui poussait les indigènes à embrasser l'islam, a été battu en brèche par l'établissement des puissances européennes. Les noirs n'ont plus éprouvé le même besoin de s'appuyer sur l'islam, pour résister aux causes de désagrégation qui tendaient à ruiner leurs tribus et à les affaiblir en face de leurs adversaires, lorsqu'ils se sont trouvés englobés dans les grands empires coloniaux de la France et de l'Angleterre. Ce fait, la pénétration des Européens en Afrique, a eu pour résultats, selon les régions, le ralentissement des conquêtes de l'Islam, le maintien prolongé des religions fétichistes, et, dans certains cas même, des régressions de l'islam au fétichisme. C'est ainsi qu'une fraction, originaire de la région de Kayes, des Soninké ou Marka, qui professait l'islam, et qui est venue vers 1830 se fixer dans le nord du cercle de Bamako, où elle s'enrichit et acquit de nombreux esclaves, a commencé à délaisser

l'islamisme pour adopter le polythéisme des Bambara. A la suite de l'occupation française et lors de l'abolition de l'esclavage, surtout en 1905 et 1906, les esclaves des Soninké ou Marka rentrèrent dans leur pays d'origine, ce qui obligea une partie des Marka à quitter la ville pour s'établir à la campagne et cultiver eux-mêmes leurs champs, qu'ils faisaient exploiter auparavant par leurs esclaves. C'est là qu'un certain nombre d'entre eux sont retournés au fétichisme.

On cite d'autres exemples de régression du même genre, où, observez-le bien, l'intérêt politique, que nous invoquions plus haut comme cause d'islamisation, a agi, en sens contraire, comme cause de fétichisation. Au fond, c'est le même intérêt qui s'est manifesté dans les deux directions opposées, intérêt conservateur des droits et privilèges de la race (pp. 18-20).

Il est intéressant, enfin, de noter comment la politique des souverains réussit à canaliser à son profit l'activité des confréries religieuses musulmanes : c'est ce qu'on constate notamment au Maroc, où les confréries avaient encore, récemment, une puissance qui tenait en échec celle des sultans. Cette influence a cessé, malgré la faiblesse du pouvoir temporel, grâce, notamment, à

... l'habileté du Makhzen qui est parvenu à faire donner à ses plus hauts représentants (ministres, membres de la famille impériale, sultan lui-même) les places les plus élevées dans la direction des principaux ordres (p. 92).

C'est exactement la politique suivie par Auguste et ses successeurs pour devenir les maîtres de l'empire romain, pour concentrer entre leurs mains toute la puissance tout en laissant subsister les vieilles institutions.

Un autre fait utile à noter, c'est l'influence qu'ont exercée sur l'islam les cultes qui l'ont précédé. Je ne veux point parler des éléments arabes, juifs ou chrétiens qui s'y sont rencontrés et dont il n'est au fond que la synthèse; ces éléments, loin d'être incompatibles avec lui, le constituent. Il n'en est pas de même des vieux cultes païens, qui, légèrement transformés, continuent à être pratiqués, et qui sont en contradiction manifeste avec les principes essentiels de la religion de Mahomet et, notamment, avec le principe mono-

théiste : dieux antiques, qui, théoriquement réduits au rang de saints, jouissent toujours de la faveur populaire :

... Dans la légende chi'ite, *Ali*, le gendre du Prophète, est représenté comme résidant dans les nuages, où il préside aux tonnerres et aux éclairs. *Ali*, dieu du tonnerre, c'est à la fois de la vieille mythologie sémitique et du polythéisme gréco-romain. Dans une autre légende chi'ite, la teinte rosée du ciel, au soleil couchant, est le sang du héros national *Housseïn*, mis à mort à Kerbélâ; c'est la reproduction du mythe du crépuscule du soir, où le soleil disparaissant et empourprant le ciel, représente le sang du dieu sémitique *Adonis* tué par le sanglier, son rival malfaisant.

Il y avait autrefois, sur le territoire de la localité appelée aujourd'hui Hilla, en Mésopotamie, un temple du dieu solaire *Chamach*. Entre Hilla et Kerbélâ fut dressée une mosquée du soleil (*mesdjîd ech-chems*), auprès de laquelle la légende musulmane plaça l'arrêt miraculeux du soleil par *Ali*. Ce même miracle de l'arrêt du soleil à Gabaon, image poétique d'un texte biblique célèbre transformée en fait réel par la tradition, est aussi attribuée dans la légende musulmane à *Mahomet*.

Ailleurs, sur l'ancienne terre phénicienne, près de Tyr, s'élève le tombeau du cheikh *Ma'choûk* (le bien-aimé) : c'est un reste de l'ancien mythe d'*Adonis*. Ailleurs, en Égypte, c'est le vieux culte des serpents sacrés qui s'est conservé. On se rend près de l'antique Thèbes, auprès du tombeau du cheikh *Harîdî* qui guérissait toutes les maladies au moyen d'un serpent sacré. Ailleurs, aux Indes, ce sont les saints de la religion brahmanique, les *Deota's* qui sont transformés en saints musulmans. Ailleurs, c'est le culte des arbres sacrés qui s'est maintenu en se personnifiant. Tel est ce tombeau du cheikh *Aboû Zeïtoûn* (l'homme à l'olivier), à Bêt'our el-Foka, en Palestine, qui rappelle « Notre-Dame l'Olivier » ; la sainte marocaine *Lala Goboûcha*, représentée par un arbre gigantesque, qui est un lieu de pèlerinage près de Safi. Nous avons vu nous-mêmes, dans le sud du Maroc, des arbres fétiches, des arbres à Karkors (tas de pierres sacrées), dont l'origine est certainement antérieure à l'Islam et qui sont des témoins de la persistance des superstitions berbères (pp. 52-54).

C'est un phénomène qui se constate, presque identique dans la plupart des autres religions : on est d'accord aujourd'hui pour penser que les épithètes cultuelles ajoutées aux noms

des grands dieux de la Grèce, ne sont souvent que les noms de divinités plus anciennes; *Apollon Hyakinthos*, qu'on adorait à Amyclées, n'est au fond qu'un vieux dieu *Hyakinthos* vénéré par les premiers habitants de la Laconie. Il en est de même dans le christianisme : on sait notamment que sous le nom de presque tous les saints adorés par les Russes se cachent d'anciennes divinités slaves : *Svantovit*, le dieu de l'atmosphère, est devenu *Saint-Vit* ou *Saint-Guy ;* le culte du dieu des troupeaux *Volos* persiste dans l'adoration de *Saint-Blaise ;* les fêtes agrestes, instituées en l'honneur de *Koupalo*, le dieu du solstice d'été, sont aujourd'hui dédiées à *saint Jean*, et n'ont guère changé d'aspect; *Peroun* est devenu *saint Elie*. Il serait facile de citer, dans le catholicisme, des survivances analogues.

J. De Decker s'est déjà occupé de cette question dans un article des « Archives » (n° 62 dans le *Bulletin* d'avril 1910). En fait, le sentiment religieux, quelque intense qu'il puisse être, doit composer partout avec les grossières superstitions dont il s'efforce de se dégager.

R. Kreglinger.

De l'évolution des symboles.

A propos de :

Fr. J. Dölger, ΙΧΘΥΣ. *Das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit.* Band I : « Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen ». — Rom, in Kommission der Herder'schen Verlagshandlung zu Freiburg i. B. und der Buchhandlung Spithöver zu Rom, 473 pages, 16 mark.

Dölger. Franz Joseph. Né en 1879. Docteur en théologie de l'Université de Wurzbourg, voyagea en vue de recherches historiques et archéologiques en Dalmatie, en Hongrie, en Sicile, en Tunisie, en Grèce et dans l'Italie du Nord. Privatdocent pour l'histoire des dogmes à l'Université de Wurzbourg. Principaux travaux : *Die Firmung in den Denkmälern des christlichen Altertums* (1905) ; *Der Exorzismus in altchristlichen Taufritual* (1909); *Das Sakrament der Firmung historisch-dogmatisch dargestellt* (1906).

On connaît l'importance qu'eut, dans le christianisme primitif, le culte du poisson.

D'une part, il est le symbole de l'Eucharistie. Dès le début, l'Église voyait avec défaveur l'habitude de se nourrir de viande au point que certaines sectes l'interdisaient absolument, et ordonnaient, à certaines dates, des repas de poisson. Telle est même, comme Reinach l'a montré, l'origine du jeûne du vendredi : contrairement à ce qu'on pense généralement, il y avait moins, au début, défense de manger de la viande qu'obligation de se nourrir de poisson, mets sacré.

D'autre part, le poisson devient le symbole du chrétien baptisé; Jésus lui-même est désigné communément sous le nom de : « Grand Poisson » (Ἰχθύς), et cette coutume est répandue dès le IIe siècle. Tertullien en parle comme d'une chose connue de tous : *Sed nos pisciculi secundum* ἰχθύν *nostrum Jesum Christum in aqua nascimur, nec aliter qua, in aqua permanendo salvi sumus* » (*De baptismo*, c. 1). On sait que les différentes lettres du mot ἰχθύς finirent par être

considérées comme les initiales des noms et principaux qualificatifs de Jésus : Ἰησοῦς Χρειστὸς Θεοῦ Υἱός Σωτήρ.

Quelle est l'origine de cette croyance au caractère sacré du poisson? Il semble certain que cette idée, qui devint si caractéristique du christianisme, lui est antérieure : bien avant l'ère chrétienne, elle était, en effet, des plus répandue dans tout l'Orient, et notamment en Syrie. Le poisson était l'animal sacré de Derceto, la déesse d'Ascalon : on en nourrissait un grand nombre dans un étang voisin du temple, et on les y adorait comme animaux sacrés; on s'abstenait de les manger. La déesse elle-même n'avait d'humaine que la figure; tout le reste de son corps était celui d'un poisson. Les Juifs, de leur côté, pratiquaient, avec autant de ferveur que les chrétiens eux-mêmes, le jeûne du vendredi : aujourd'hui encore, en Galicie, les familles israélites, même les plus pauvres, font les frais, considérables dans cette région éloignée de toute mer, nécessaires pour se procurer un poisson tous les vendredis.

S'appuyant sur ces faits, Reinach et, à sa suite, d'autres savants ont voulu faire dériver le symbole chrétien de cette adoration orientale. Le jeûne du vendredi n'aurait pas été institué, comme le soutient la tradition, pour commémorer le jour où mourut le Seigneur. Commun aux Juifs et aux chrétiens, il ne peut trouver son origine dans un fait qui n'est relatif qu'à la plus jeune des deux religions. Ce n'était, en réalité, qu'un vieux totem israélite. On sait que les animaux totems ne pouvaient être mangés, si ce n'est à certaines dates consacrées, où leur consommation rituelle était, par contre, obligatoire pour les membres du clan. Les chrétiens n'auraient fait qu'adopter une coutume générale dans les milieux où ils recrutèrent leurs premiers adhérents.

Les analogies entre les deux cultes sont, en effet, frappantes. Dufourcq les note après Reinach (cf. Dölger, p. 129) :

... Les chrétiens s'unissent à Jésus en mangeant sa chair et en buvant son sang; et le poisson est le symbole de cette communion intime. Pareillement le myste d'Attis dévore la chair d'un animal divin et boit le sang du taureau sacré et pense s'identifier avec le dieu lui-même, tandis que les prêtres d'Atargatis voient dans le

poisson l'incarnation de la déesse, qu'ils absorbent dans les repas mystiques. (*L'avenir du christianisme*, 1re partie, p. XII, Paris, 1908) (p. 129).

Dölger à son tour fait remarquer que le symbole eucharistique du poisson apparaît en premier lieu dans les pays où le culte païen du poisson était le plus répandu :

... Wenn nun im phrygischen Hieropolis mitten in Kleinasien, wo allenthalben die syrische Göttin durch ein Fischopfer geehrt wurde, und ihre Priester sich durch den Fisch heiligten, zum erstenmal das eucharistische Ichthyssymbol des Christentums begegnet, wenn die zweite den eucharistischen ΙΧΘΥΣ darstellende Inschrift aus Autun in Südfrankreich stammt, aus dem wichtigsten syrischen Handelsgebiet des Abendlandes, so lässt dieser Tatbestand kaum mehr an einen reinen Zufall denken (p. 141).

Il y a cependant une objection sérieuse. Malgré toutes ces analogies, il y avait entre les rites syriens et ceux des chrétiens, une différence capitale : chez les chrétiens régnait l'obligation de manger du poisson ; au contraire, chez les Syriens, la consommation du poisson était interdite, et même aux jours où la communauté se réunissait pour sacrifier l'animal totem, c'étaient les prêtres seuls qui pouvaient y toucher : les simples fidèles, même alors, devaient s'en abstenir.

C'est pour répondre à cette objection que Dölger émet une hypothèse nouvelle : pour lui aussi, le christianisme adopta des coutumes syriennes, mais il les modifia, et, tout en maintenant scrupuleusement les rites, il proclama que lui seul les interprétait exactement : le vrai poisson divin qu'il fallait adorer, c'était son dieu à lui, c'était Jésus et non point les poissons matériels auxquels s'était attaché le paganisme.

... Die Christen hatten demnach in Opposition zum heidnischen Gebrauch gesagt : Wir haben die wahre hl. Speise, wir haben in der Eucharistie den wahren Fisch, den einen, sehr grossen, welcher uns zu heiligen vermag um vieles besser als die heiligen Fische der Heiden. Wir haben einen Fisch, den nicht bloss einige auserwählte Priester essen dürfen. Unser Fisch wird allen gereicht, den φίλοις (p. 139).

En d'autres termes, les premiers chrétiens adoptèrent délibérément ces usages païens pour mieux mettre en lumière ce qui les distinguait du christianisme, pour mieux opposer l'une à l'autre les deux religions. Dölger cite d'autres cas où le même procédé fut utilisé :

... Ich erinnere nur an die Kirche S. Theodoro am Palatin. Diese hat doch wohl nur deswegen ihren Platz an den Grundmauern des Kybeletempels, weil der hl. Theodor als Rekrut einen Tempel der Kybele in Amasea angezündet hatte und dafür gemartert wurde. (Ruinart, Acta Martyrum) (p. 141, note 2).

Tout le monde sait, d'alleurs, combien nombreuses sont les églises chrétiennes édifiées sur l'emplacement d'antiques sanctuaires païens.

Dans le cas particulier du symbole du poisson chez les premiers chrétiens, il n'est pas probable que la discussion soit définitivement clôturée; la question reste ouverte, et quoique la thèse de Dölger réponde à des objections que les solutions antérieures ne réussissaient pas à écarter, elle n'est point étayée de preuves suffisantes pour mettre fin à toute hésitation. Tout au plus peut-on s'y rallier provisoirement, comme à la théorie la plus vraisemblable, et qui l'est d'autant plus, qu'elle applique une loi générale d'évolution sociale.

Elle nous montre l'effort conscient et réfléchi de profiter d'usages consacrés en les détournant de leur signification première; elle nous fait voir que l'idée religieuse, quelque nouvelle, quelque hardie qu'elle puisse être, doit, pour réussir, s'adapter aux coutumes et respecter les rites anciens. C'est toujours le culte, l'élément actif de la religion, qui est le plus vivement ancré dans les masses et qui se modifie le plus malaisément. La croyance, plus malléable et plus superficielle, peut lui imposer des interprétations nouvelles; mais il n'arrive jamais qu'elle puisse, par un effort conscient, le transformer ou le supprimer; il n'évolue qu'insensiblement.

Mais, que l'hypothèse de Dölger soit exacte ou qu'il faille s'en tenir à celle de Reinach, l'adoption, par les chrétiens du symbole du poisson nous révèle, dans tous les cas, une loi

essentielle de l'évolution religieuse ; il est rare que les dieux d'un peuple disparaissent ; parfois, quand de nouvelles conceptions les remplacent, ils continuent à être adorés à côté d'elles comme divinités subordonnées. Parfois, ils perdent leur individualité, et survivent alors comme symboles ou comme qualificatifs des dieux nouveaux. Si ce sont des « dieux totems », ils deviennent des symboles d'un dieu ou d'un sacrement, comme c'est les cas du poisson des israélites ou des nombreux animaux sacrés associés aux principaux dieux de la Grèce. Si ce sont des dieux personnels, on ajoutera leur nom comme épithète à celui des dieux nouveaux qui héritera de leurs pouvoirs et de leurs sanctuaires : procédé répandu notamment en Grèce et à Rome, où une partie notable des multiples épithètes des divinités classiques sont nées de cette façon. La nouvelle religion, toujours, doit reprendre l'essentiel des croyances qui la précèdent et qu'elle s'imagine faire disparaître.

C'est ce qui, encore une fois, nous démontre combien il est nécessaire pour comprendre un phénomène, de l'étudier dans sa genèse, dans son évolution. Toute doctrine religieuse recèle des contradictions, renferme des notions, qui, logiquement, ne peuvent se concilier avec elle, et dont la présence ne s'explique que par les circonstances où elle naquit, par les oppositions qu'elle rencontra et avec lesquelles, consciemment ou inconsciemment, elle dut composer.

R. Kreglinger.

Sur les conditions de pénétration d'idées nouvelles dans la mentalité primitive.

A propos de :

E. H. Gomes. *Seventeen years among the Sea Dyaks of Borneo.* (A record of intimate association with the natives of the Bornean jungles.) — Londres, Seeley and C°, 1911, 343 pages, 22 francs.

Dans les rapports du civilisé avec le primitif un aspect est particulièrement intéressant : c'est la pénétration dans la mentalité du second des idées que le premier possède sur le monde.

Les missionnaires comme les explorateurs s'occupent à meubler l'esprit de l'homme de couleur de croyances et d'explications nouvelles. Or, de ces croyances et explications, certaines sont acceptées facilement, tandis qu'à l'égard d'autres le primitif reste réfractaire. Tout récemment (article 189 des « Archives »), De Leener soulevait la question de l'assimilation de la technique perfectionnée par les populations noires de la côte de l'Afrique orientale. Cette question elle-même se ramène à l'analyse des données de la mentalité et du milieu qui conditionnent *en général* chez le primitif l'assimilation de toute forme nouvelle de penser et d'agir.

Mais d'abord, comment caractériser la mentalité primitive au point de vue qui nous occupe?

Les observations s'accordent à nous montrer les populations primitives déterminées dans leur comportement mental, tout comme n'importe quelles populations en général, par les facteurs du milieu physique et social et les besoins que ce milieu suscite. On se souvient à ce propos de la remarque de Mary Kingsley, qui a si bien étudié le noir de l'Afrique occidentale : plus on apprend, dit-elle, à connaître le noir, plus on étudie ses lois, ses institutions, plus on reconnait que le trait carac-

téristique de son intelligence est *la logique*; et plus on voit aussi comment dans toutes circonstances il use de cette juste, solide, mais étroite forme de la pensée. Il n'est pas rêveur, *pas sceptique*. Tout est réel, très réel, *horriblement réel* (*horribly real*) pour lui, son esprit est étrangement uniforme. (Mary Kingsley, *West African Studies*, p. 105.)

Si l'on observe le noir vis-à-vis des choses qui ont contribué à lui former cette mentalité, on voit comment il persiste dans les conclusions logiques de son expérience propre, c'est-à-dire dans les croyances qui se sont dégagées pour lui de cette expérience (p. 106.)

De même, lorsque surgit un conflit entre ces croyances et des idées nouvelles, c'est l'expérience qui finalement le tranche. Il n'y a pas, dit encore M. Kingsley, de spectacle plus attristant que de voir un noir aux prises avec le problème de la toute-puissance de Dieu et de la misère du monde. Tant que tout va bien, le nègre christianisé ne se préoccupe guère de la nouvelle doctrine. Mais qu'un malheur survienne et l'homme pour qui tout est si « horriblement réel » va s'adresser à celui dont on lui a dit qu'il pouvait attendre du secours. Il emploie le moyen qu'on lui a enseigné; il récite des prières, des *catch phrases* comme les railleurs noirs les appellent (p. 106). Souvent, hélas! l'expérience ne tarde pas à lui montrer l'inefficacité pratique de son imploration. Combien explicable devient alors son retour à ses anciennes façons de penser et d'agir : le noir revient à ses fétiches. Ici, sa conduite est tracée d'avance; non seulement il a sa propre expérience, mais aussi celle de toutes les générations qui l'ont précédé. De son fétiche, il n'attend pas de pitié, ajoute M. Kingsley. Tout ce qu'il doit faire, c'est de ne pas l'irriter, de l'éviter autant que possible, d'acheter au besoin ses services. Certes, la tâche n'est pas toujours aisée, mais il s'agit seulement de faire bien attention (p. 106).

Ces observations ont inspiré à l'auteur des *West African Studies* une conclusion particulière qui me paraît également de nature à jeter quelque lumière sur le problème qui m'occupe. Dans la question de savoir si c'est l'islamisme ou la doctrine du Christ qui conquerra l'Afrique, il faut bien, dit-

elle, considérer que l'islamisme a plus de chance de réussir : la raison en est que l'islamisme trace au nègre, qui est souvent homme d'affaires et commerçant, une ligne de conduite bien déterminée et facile à suivre. Son succès en Afrique tient à sa valeur expérimentale, à sa *workability* (p. 109.)

Retenons le mot : il me paraît bien trouvé pour définir la voie par laquelle une idée nouvelle peut s'implanter dans l'esprit primitif.

Non moins que le nègre, le Dyak, observé par E. H. Gomes, trouve dans l'expérience la source des conclusions qu'il combine en un système de représentations mentales rigoureusement logique et conséquent. Comme celui-là, il se base sur des données qui ont à ses yeux une réalité indiscutable. Il sait, pour l'avoir vécu au moins une fois, que les choses qui l'entourent ont une volonté pareille à la sienne et peuvent lui être utiles ou nuisibles. Par suite, à chaque cas nouveau qui se présente, il est amené à l'incorporer dans son système général de représentations mentales. On le voit alors passer des heures entières à discuter l'effet probable sur sa destinée des combinaisons particulières révélées par la nature (p. 159). Le Dyak abandonnera une construction presque achevée parce qu'un oiseau de mauvais augure a passé au-dessus de la bâtisse. Pour la même raison, il se séparera de sa femme ou évacuera sa maison et ira s'établir dans un endroit inconnu, mais que certains autres signes lui ont révélé propice (p. 158).

Il a une certitude absolue dans la réalité des rapports qui s'établissent entre lui et la chose. Lorsqu'il offre de la nourriture à un ancêtre, il est assuré qu'il la mangera. Le fait que la nourriture reste intacte n'est pas de nature à ébranler sa conviction, car l'ancêtre n'a besoin que de « l'essence » de la nourriture (p. 202). Le Cafre dans la même occasion dira que l'ancêtre a aspiré la viande ou en a bu le jus. (Kidd, *Savage Child-Hood*, p. 123.)

Supposons maintenant qu'après l'accomplissement d'un ensemble de pratiques aboutissant à un résultat maintes fois obtenu, ce résultat n'apparaisse pas. Ce fait pourra-t-il ébranler les croyances qui jusqu'alors recouvraient non seulement ce que le Dyak a vécu, mais aussi ce qu'il devait vivre ?

L'observation montre qu'un fait isolé venant à l'encontre de ces croyances reste sans effet. Voici ce que GOMES raconte à ce sujet :

Un médecin sorcier, un *manang*, était occupé à attraper l'une des âmes échappées du corps d'une petite fille malade ; un jeune garçon, élève de l'école de la mission, assistait à cette opération : outré des procédés du sorcier, il lui dit :

« ... You are a fraud. You know you cannot catch the soul, and you only pretend to do so, and get paid for it. »

The *manang* was no doubt disgusted at being thus reproved by a little boy, and replied :

« I am able to catch the soul and restore it. I will catch your soul if you like. »

« Do so, » said the boy. « I would like you very much to do it. »

The foolish *manang* pretended to faint : then he woke up in the orthodox manner with one hand clenched, and when he opened it, lo and behold ! there was something there which he declared was the boy's soul.

The boy sat and looked on while all this went on.

« Here is your soul, » the *manang* said, « which I have succeeded in catching after much trouble. Let me restore it to you, so that you may be in good health. »

« Call that my soul ? » said the boy. « I make a present of it to you. I do not want it. You can keep it. I have a soul which you cannot touch. »

The *manang* was puzzled. He had never known such a thing as anyone daring to refuse to have his own soul. He spoke to the parents, and said that something terrible would happen to the boy if he persisted in not having his soul returned to his body. The parents wished the boy to do what the *manang* desired, but he was determined, and did what all Dyak boys do when they are disobedient —ran off into the jungle, where he knew he would not easily be found.

When this boy come back to my school, he told me all about it, and later on, when he and I went to his people, they spoke about it. As the boy was in very good health, they all had a laugh at the *manang*'s expense. If, however, anything had happened to the boy, no doubt the *manang* would have made much capital out of it (pp. 175-177).

L'ensemble de croyances est resté intact. On s'est un peu moqué du sorcier, mais rien ne permet de croire que l'impossibilité d' « attraper l'âme » a pris la forme d'une conviction dans l'esprit du Dyak. L'expérience, impuissante à s'incorporer dans cet ensemble, n'a pas été utilisée.

Bien plus, il arrive que, poussé par les nécessités de la vie pratique, le Dyak évite d'affronter le résultat qu il est habitué à attribuer à une cause donnée. Pendant la période de la grossesse de la femme, par exemple, il y a pour son mari interdiction de chasser. Mais s'il viole cette interdiction, il peut paralyser les effets désastreux de son acte, simplement en s'éloignant de l'animal tué et en s'en rapprochant quelques minutes plus tard, sauf à prononcer à haute voix ces paroles d'étonnement : « Qui donc a tué cet animal? » (p. 98).

De même, la femme enceinte ne doit pas accomplir certains travaux de vannerie, mais la difficulté est vite écartée : il suffit qu'une autre femme les commence pour que la future mère puisse les continuer en toute sécurité (p. 98).

Prenons d'autres exemples encore :

Un enfant est malade ; c'est un mauvais esprit qui a causé la maladie ; il va venir chercher l'âme de l'enfant. Vite on s'empresse de changer le nom de celui-ci, et l'esprit qui l'entendra appeler par un nom inconnu, ne le reconnaissant plus, s'en ira sans lui (p. 103).

On va construire une maison. A chaque instant on peut s'attendre, du côté des esprits, à des avertissements défavorables à l'entreprise. Pourtant un nouvel emplacement est difficile à trouver, le temps presse, la construction est avancée. Alors, durant tout le temps du travail on va produire un grand bruit de gongs ou d'autres instruments qui empêcheront les travailleurs d'entendre les oiseaux annonciateurs du mauvais sort. De cette façon, les esprits n'auront pas de raison d'être mécontents de ce que l'on ait désobéi à leurs avertissements, puisqu'on ne les a pas entendus (p. 49).

On conçoit combien l'assimilation d'une conception nouvelle venant heurter cet ensemble de croyances rigoureusement systématisé et basé sur ce qui a été vécu dépendra

de la *workability*, de la conception étrangère. Le primitif s'intéressera à l'expérience immédiate, qui, seule, est de nature à le convaincre.

E. Gomes, qui s'est occupé à enseigner le christianisme au Dyak, rapporte que malgré les multiples cérémonies auxquelles celui-ci participe, il n'a pas beaucoup de religiosité. Tous les rites qu'il pratique — offrandes, incantations, déchiffrement des augures — n'ont d'autre but que de lui procurer des bénéfices matériels. C'est ainsi que la première question qu'il posera au missionnaire sera : « Quel avantage matériel me procurera le christianisme? Deviendrai-je plus riche? Aurai-je une meilleure santé, ou une meilleure récolte? » Ou encore : « Devrai-je abandonner mes anciennes coutumes? » (p. 243). En d'autres termes : Devrai-je ne plus compter sur mon ancienne expérience?

De l'aveu de l'auteur, le Dyak ne se lasse pas de poser ces questions qui entrainent des explications sans fin et rendent bien difficile la tâche du missionnaire (p. 243).

Pour être persuadé, le Dyak attend l'expérience. Lorsqu'il a vu son voisin, converti au christianisme, réussir dans ses entreprises sans avoir recours à des pratiques traditionnelles, il en est frappé (p. 244). Il accepte sans critique la nouvelle façon de penser qui devient pour lui un moyen d'action aussi réel qu'un rêve ou un vol d'oiseau dans l'ancienne croyance.

Il y a dans le livre de Gomes de très intéressantes considérations sur le programme à suivre pour « déprimitiviser », si je puis ainsi dire, le Dyak. Suivant lui, ni l'instruction livresque, ni même l'instruction technique professionnelle ne peuvent donner de bons résultats. Certes, on peut faire d'un Dyak un bon charpentier, un habile forgeron ; mais, lorsqu'il sera formé, il aura beaucoup de difficultés à trouver de l'ouvrage et à concurrencer l'artisan chinois (p. 106). Quant à appliquer ses acquisitions dans son propre milieu, il y rencontre plus d'obstacles. Il ne le peut pas, car il ne peut vérifier l'utilité effective de ses nouvelles connaissances, et inévitablement il est amené à revenir à la routine — qui est en même temps la certitude.

Il n'en est pas autrement dans l'ordre des croyances pures et simples, dépourvues de la sanction de l'action immédiate. Divers exemples le démontrent : ainsi c'est un très mauvais signe pour les indigènes de Bornéo que de voir un oiseau entrer par une porte de l'habitation, la traverser d'un bout à l'autre et sortir par la porte opposée. Un jour, E. Gomes se trouvait parmi eux lorsque le fait se produisit. On se mit à le discuter : les opinions se partagèrent ; les uns opinaient pour l'évacuation de la maison, les autres croyaient pouvoir apaiser la colère des esprits par une offrande et ne voyaient pas la nécessité d'abandonner l'habitation. On voulut savoir ce que le missionnaire en pensait. Il dit : « Il y a des arbres fruitiers autour de la maison et, comme vous la laissez ouverte, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un oiseau y pénètre » (p. 158). Cette explication ne fut pas admise : qu'est-ce qui prouvait qu'elle était juste?

Dans un autre récit de l'auteur, on voit une goutte de sang tomber du plafond, ce qui est aussi un très mauvais présage. Interrogé encore sur ce fait, il fit part de la supposition que le sang provenait de la blessure d'un rat niché dans la toiture. La réponse fut attribuée par les Dyaks à la grande ignorance du missionnaire, et tout le monde fut d'accord sur l'opinion que la goutte de sang manifestait le déplaisir d'un « esprit » (p. 158). Il eût d'ailleurs été inutile, ajoute Gomes, de leur objecter qu'un esprit invisible devrait aussi avoir le sang invisible.

Il se dégage pour moi une conclusion de cette étude sur la mentalité primitive. On voit qu'elle n'a rien de spécifique. Les processus de l'acquisition des croyances, de leur conservation et de leur désagrégation ne présentent rien qui puisse permettre de réserver à cette mentalité une place spéciale. Le « déjà vécu » est à sa base. Le pragmatisme est son trait essentiel.

N. Ivanitzky.

SOCIOLOGIE HUMAINE.

III. — DOCTRINE ET MÉTHODE.

Sur le rôle de la sociologie et celui de la statistique dans l'explication des faits sociaux.

A propos de :

Ch. A. Ellwood, *Sociology and modern social problems.* —

Voir la notice biographique à l'article n° 6, *Bulletin* de janvier 1910.

Un chapitre du livre où Ch. Ellwood a voulu exposer d'une façon élémentaire les grandes lignes d'une sociologie appliquée aux problèmes sociaux actuels, me semble bien propre à suggérer quelques remarques générales sur le rôle explicatif de la sociologie et de la statistique.

Il s'agit du chapitre VII, où l'auteur étudie la question de la famille moderne : pour diverses raisons que je ne retiens pas ici, il considère que le trait fondamental de la situation présente est l'instabilité de la famille, causée par le divorce, et que nulle part ce caractère n'est aussi accentué qu'aux États-Unis. Le problème est ainsi ramené à analyser dans ce pays le développement, les caractères, les conditions d'évolution du divorce.

Le premier point à éclaircir est celui de la *fréquence* du divorce. Le phénomène étant très variable dans ses manifestations et distribué dans un grand ensemble — toute la population américaine —, c'est à la statistique, procédé spécial d'observation de semblables fréquences, qu'il convient de recourir.

Ainsi fait Ellwood. Compulsant les statistiques officielles et la monographie de Willcox (*The Divorce Problem*), il nous donne d'abord le nombre absolu des divorces aux États-Unis comparativement aux autres pays (p. 115), et il conclut de cette comparaison :

... It is evident from the above figures that the United States has more than kept its lead over the rest of the world in this matter of dissolving family ties, for it would seem probable from these figures that in 1905, when the United States had nearly 68,000 divorces, all the rest of the Christian civilized world put together had less than 40,000 (p. 115).

Puis, il calcule les proportions relatives :

... In 1905 in France, there was only one divorce to every thirty marriages; in Germany, but one to every forty-four marriages; in England, but one to every four hundred marriages. Even in Switzerland, which has the highest divorce rate of any country of Europe, there was only one divorce in 1905 to every twenty-two marriages. Let us compare these rates with that of the United States, and particularly with the rates of several of the states that lead in the matter of divorces. In 1905 there was in the United States about one divorce to every twelve marriages, but the State of Washington had one divorce to every four marriages; Montana, one divorce to every five marriages; Colorado, Texas, Arkansas, and Indiana all had one divorce to every six marriages; California and Maine had one divorce to every seven marriages; New Hampshire, Missouri, and Kansas, one divorce to every eight marriages (pp. 115-116).

La statistique permet une différenciation plus grande, si l'on considère les localités elles-mêmes, et non plus les États :

... Some cities and localities have, of course, even higher divorce rates than any of the states that have been named. According to the United States Census Bulletin No. 20, there was in 1903 one divorce in Kansas City, Missoury, to every four marriages, and one divorce in the city of San Francisco to every three marriages (p. 116).

Allons plus loin encore : on peut étudier la fréquence des

divorces dans les différentes catégories de la population. Remarquons que, si les statistiques officielles permettent d'établir cette fréquence selon que l'on considère les villes et les campagnes, les couples mariés ayant ou n'ayant pas d'enfants, les confessions religieuses, les habitants autochtones ou les immigrés, etc., c'est parce qu'au moment où le statisticien a fait ses observations, il a *présumé* que ces divers facteurs pourraient avoir quelque influence sur le phénomène étudié.

Et ceci limite déjà considérablement le champ des interprétations, car, d'une part, il est possible que d'autres facteurs aient une action prépondérante, et, d'autre part, en dissociant les facteurs présumés, on a déjà sans doute altéré les conditions réelles. Ainsi, lorsqu'on sépare les villes et les campagnes on mélange les diverses confessions, les habitants autochtones et les immigrés, etc.; lorsqu'on distingue les confessions, on mélange les habitants des villes et ceux des campagnes, les autochtones et les immigrés, etc. De sorte que, pour *aucune de ces présomptions, les autres choses ne sont égales d'ailleurs*, ce qui est fondamentalement requis pour toute analyse de causalité.

Ces réserves faites, voici les principaux résultats :

... The divorce statistics which we have, however, indicate certain striking differences in the distribution of divorces by classes and communities.

1) The divorce rate is higher in the cities than in their surrounding country districts. We have just noted, for example, that the divorce rate in Kansas City, Missoury, is one divorce to every four marriages. There are, however, certain exceptions to this generalization.

(2) A curious fact that the census statistics show is that apparently the divorce rate is about four times as high among childless couples as among couples that have children. This doubtless does not mean that domestic unhappiness is four times more common in families where there are no children than in families that hven children, but it does show nevertheless, that the parental instinct, is now, as in primitive times, a powerful force to bind husband and wife together.

(3) While we have no statistics from this country telling us exactly what the distribution of divorces is among the various religious denominations, still we know that because the Roman Catholic Church is stroungly against divorce, divorces are very rare in that denominatiou. In Switzerland, where the number of divorces among Protestants and Catholics has been noted, it is found that divorces are four times as common among Protestants as among Catholics. Some observers in this country have claimed that divorces are most common among those of religious profession, next most common among Protestants, next among Jews, and least common among Roman Catholics.

(4) From this we might expect, as our statistics indicate, that the divorce rate is much higher among the native whites in this country than it is among the foreign born, for many of the foreign born are Roman Catholics, and, in any case, they come from countries where divorce is less common than in the United States (pp. 118-119).

Toutes ces considérations se rapportent à la fréquence du divorce dans diverses parties de la communauté étudiée. On peut entreprendre des investigations toutes semblables en ce qui concerne la fréquence du divorce d'après ses causes immédiates, c'est-à-dire d'après les motifs allégués par les conjoints divorcés. Sur un million de divorces, prononcés de 1867 à 1906, 94 p. c. apparaissent ainsi comme provoqués par six motifs graves, tels que l'adultère, l'abandon, etc. :

... Most divorces seem to be granted for grave reasons, such as adultery, desertion, cruelty, imprisonment for crime, habitual drunkenness, and neglect on the part of the husband to provide for his family. These are usually recognized as grave reasons for the dissolution of the marriage tie. None of them at least could be said to be trivial. Professor Willcox showed that for the twenty year period, 1867 to 1886, over ninety-seven per cent of all divorces were granted for these six principal causes. Moreover, he also showed that over sixty per cent were granted for the two most serious causes of all, — adultery and desertion. Again, of the one million divorces granted from 1867 to 1906 over ninety-four per cent were granted for the six principal causes and over fifty-five per cent for adultery and desertion, while in still other cases adultery and desertion figured in combination with other causes (a total of over sixty-two per cent in all) (pp. 120-121).

Enfin, l'analyse, au lieu de porter sur la fréquence *actuelle* des divorces, peut tendre à dégager son *évolution dans le temps*, et l'on trouve ainsi, par exemple, que, dans les vingt dernières années, l'accroissement des divorces a été trois fois plus rapide que celui de la population, si bien que, dans l'hypothèse où l'allure se continuerait ainsi, en 1990 la moitié de tous les mariages se dissoudraient par le divorce :

... In 1867, the first year for which statistics for, the country as a whole were gathered, there were 9937 divorces in the United States, but by 1906, the last year for which we have statistics, the total number of divorces granted in this country, yearly, had reached 72,062. Again, from 1867 to 1886 the number of increased 157 per cent, while the population increased only about 60 per cent, from 1887 to 1906, the number reached 945,625, or almost a total of 1,000,000 divorces granted in twenty years. Again, from 1867 to 1886 the number of divorces increased 1587 per cent, while the population increased only about 60 per cent: from 1887 to 1906 tho number of divorces incrteased over 160 per cent, while the population increased only slightly over 50 per cent. Thus it is evident that divorces are increasing in the United States three times as fast as the increase of population. It becomes, therefore, a matter of some curious interest to speculate upon what will be the end of this movement. If divorces should continue to increase as they have during the past forty years, it is evident that it would not be long before all marriages would be terminated by divorce instead of by death. In 1870, 3-5 per eent of all marriages were terminated by divorce; in 1880, 4-8 per cent were terminated by divorce, and in 1900, about 8 per cent. Professor Willcox has estimated that if this increasing divorce rate continues, buy 1950 one fourth of all marriages in the United States will be terminated by divorce, and in 1990 one half of all marriages (pp. 116-117).

Or, qu'avons-nous jusqu'à présent, sinon une *description* du phénomène, nous donnant sa distribution, son intensité, són évolution? Nous ignorons tout ce qu'il y a en lui d'essentiel, je veux dire les causes réelles de son apparition et le mécanisme de son déroulement En somme, nous ne *comprenons* pas le phénomène : nous le *connaissons* seulement.

C'est ici que l'on voit comment l'application de la statis-

tique est presque toujours liée à l'emploi de la précaire méthode de concordance et combien est limité son rôle dans l'interprétation des phénomènes complexes.

Il y a plus.

Le problème des causes, ou si l'on préfère, des conditions du développement du divorce aux États-Unis, me paraît ne pouvoir être davantage résolu par la sociologie que par la statistique. Et je n'en veux d'autre preuve que l'énumération des facteurs qui sont cités au paragraphe sur les « Causes du développement du divorce aux États-Unis ». En fait, ces causes ne peuvent être, on va le voir, que des *présomptions* de causes, tirées soit du bon sens, soit de la connaissance banale :

1° *La décadence de la religion et particulièrement de la théorie religieuse de la famille* (p. 123). — Pour que ce facteur puisse avoir une valeur *sociologique* d'interprétation, il faudrait qu'une analyse, non seulement historique mais fonctionnelle de la famille, eût montré, d'une part, que l'organisation de la famille, en tant qu'institution stable, est conditionnée par l'existence entre ses membres des liens de croyance religieuse; d'autre part, que les transformations subies par le sentiment religieux aux États-Unis depuis vingt ans surtout, sont de nature telle qu'elles ont entravé l'action normale de la fonction religieuse dans la consolidation de la famille. Pour l'un et l'autre de ces points, la démonstration reste à faire, et pour le premier, en particulier, il semble dès à présent bien établi que, chez les primitifs notamment, l'organisation familiale est indépendante des attitudes religieuses.

2° *Le développement croissant de l'esprit individualiste*, c'est-à-dire de la tendance que chaque membre de la société aurait à se faire à lui-même sa propre loi (p. 124). On peut, à la vérité, considérer comme démontré par la psychologie des groupes que leur cohésion est en raison d'une espèce de subordination des consciences individuelles à la conscience collective. Mais il n'est pas établi que les individus soient aujourd'hui moins « conformes » qu'à l'époque où le divorce ne s'étendait pas, ni sous quels rapports ils le seraient moins, ou autrement, ou davantage, — ni si ces rapports-là sont tels

qu'ils provoquent la désagrégation de la famille plutôt que de toute autre institution, — ni s'ils ne sont pas compensés par l'action d'autres facteurs, tels que la stabilité des professions, la variété des distractions, etc., etc.

3° *Le mouvement féministe*, qui a donné à l'épouse des facilités légales, mentales et économiques d'affranchissement personnel (p. 124). Ici, la question reste entière de savoir si le divorce, loin d'être une innovation, n'aurait pas tout simplement rendu les situations normales en dissolvant des mariages qui n'avaient plus que l'apparence d'unions véritables. Je renvoie à ce sujet à un de mes articles antérieurs (« Archives », n° **132**, *Bulletin* d'octobre 1910). C'est là une question de fait — et non de sociologie.

4° *Le développement de l'industrialisme* qui : *a*) aurait détruit la vie familiale par l'entrée de la femme à l'usine ; *b*) aurait égalisé les sexes dans la concurrence professionnelle ; *c*) aurait laissé grandir des enfants n'ayant aucune tradition ni aucune aptitude familiales (p. 126). En supposant qu'il soit démontré que ces faits, propres à tous les pays de civilisation industrielle, ont agi aux États-Unis d'une manière spécifiquement intense, — ce qui est une question d'histoire, — il resterait, comme pour la première cause, à rapporter ces faits à une analyse particulière de la famille pour en apprécier l'influence réelle.

5° *La formation des grandes agglomérations* : présumées plus immorales, elles favoriseraient l'extension du divorce (p. 126). En fait, l'interprétation sociologique de cette influence réclamerait une étude très attentive de *tous* les éléments intervenant *effectivement* dans l'adaptation de la famille aux conditions urbaines. Il est difficile de penser que cette étude soit actuellement possible.

6° *La disproportion des dépenses aux ressources réelles des mariages* : de là, le mécontentement réciproque des époux, l'abandon et le divorce (p. 127). L'hypothèse n'a, en effet, rien d'irrationnel, — mais c'est une hypothèse.

7° *Les mariages se concluant à un âge plus avancé, les carac-*

tères des époux sont moins souples à l'accommodation mutuelle (p. 128);

8° *La connaissance de plus en plus vulgarisée des lois et de la procédure rend le divorce accessible à un nombre de plus en plus grand de personnes* (pp. 128-129).

9° *Les facilités extrêmes accordées par les magistrats multiplient naturellement les divorces* : les jugements de divorce sont souvent prononcés en une quinzaine de minutes (pp. 129-130).

J'ai réuni ces trois « causes », parce que d'abord de chacune d'elles on peut dire qu'elle suffirait seule à expliquer le phénomène du développement du divorce, ensuite parce que toutes trois sont de pures questions de fait, extérieures à l'interprétation sociologique.

10° *La confusion née des bouleversements profonds que l'organisation sociale a subis au XIXe siècle* : le temps aurait fait défaut pour qu'un type nouveau de famille se constitua en vue de répondre aux nouvelles conditions d'adaptation. On aperçoit bien que c'est là tout le problème que la sociologie était appelée à résoudre. Or, il est seulement énoncé, de telle sorte que finalement l'impuissance de la sociologie à l'expliquer apparaît avec évidence.

En somme, si je voulais résumer tout cet article par un aphorisme, je dirais que la question du divorce aux États-Unis est un problème que la statistique pose et que la sociologie ne résout pas.

La sociologie est toute encombrée de semblables problèmes comme je l'ai rappelé dans une discussion sur la question de la population (*Bulletin* de février 1911, p. 155).

Ce sont de véritables carrefours où viennent se rencontrer des questions de nature très différente. Il n'appartient pas à la sociologie d'en aborder l'étude avant que des analyses attentives en aient dissocié les divers éléments, et dégagé ainsi ce qui peut être effectivement expliqué de ce qui doit rester présumé.

Je suis d'ailleurs tout à fait assuré que telle est bien aussi l'opinion du Prof. Ellwood lui-même : j'ai rappelé déjà

(« Archives » n° **118**, *Bulletin* n° 7) avec quelle claire conscience du point de vue fonctionnel, il a insisté sur la nécessité d'observer le *comment* des phénomènes sociaux avant d'en improviser le *pourquoi*.

E. Waxweiler.

CHRONIQUE MENSUELLE

Chronique mensuelle

par **D. Warnotte.**

Travaux récents.

Biologie générale.

Henry, C. — Sensation et énergie. *(Bull. de l'inst. général psychologique,* janvier-mars 1911.)

Gley, E. — Le néo-vitalisme en face des progrès récents de la physiologie générale. *(Bull. de l'inst. général psychologique,* janvier-mars 1911.)

Ritter, W. E. — The controversy between materialism and vitalism. Can it be ended? *(Science,* 24 March 1911.)

Lambling, E. — Précis de biochimie. (Paris, Masson, 1911, 8 Fr.)

Regnault, Dr J. — Des causes déterminantes du sexe. (Ext. de *Bull. de la Soc. médico-chirurgicale du Var,* 1910.)

Loeb, J. — Die chemische Entwicklungserregung des tierischen Eies (Künstliche Parthenogenese). *(Naturwissenschaftl. Rundschau,* 6. April 1911.)

Weber, L. — Note sur la croissance et la différenciation. *(Revue de métaphysique et de morale,* janvier 1911.)

Hertwig, Dr O. — Neue Gedanken zur Entwicklungslehre. (Ext. de *Die Umschau,* 8. April 1911.)

Rabaud, E. — Le transformisme et les actions mécaniques. *(Revue du mois,* 10 avril 1911.)

Morselli, E. — Antropologia generale : lezioni su l'uomo secondo la teoria dell' evoluzione. (Torino, Unione tip.-editr., 1911.)

Houzé, E. — A propos d'un essai sur l'origine de l'homme. *(Revue de l'Université de Bruxelles,* avril 1911.)

Gross, J. — Ueber Vererbung und Artbildung. *(Biologisches Centralblatt,* 15. März 1911.)

Escott, T. H. S. — The Arnolds, a study in heredity. *(Fortnightly Review,* April 1911.)

Bayerthal, Dr J. — Erblichkeit und Erziehung in ihrer individuellen Bedeutung. (Wiesbaden, Bergmann, 1911, 2 Mk.)

Rosanoff, Dr A. J. — Heredity in insanity. *(Science,* 7 April 1911.)

Ethologie et Psychologie animale.

La nouvelle psychologie animale, par G. Bohn (Paris, Alcan, 1911, 200 pages, 2 fr. 50), forme la suite et le complément de l'ouvrage du même auteur sur *La naissance de l'intelligence.* L'auteur s'explique comme suit au sujet du but de ses recherches :

« Je m'efforce toujours de ramener la psychologie à la biologie, et j'indique aussi sous quel jour nouveau se présentent les problèmes biologiques (et psychologiques), si on les envisage au point de vue de la chimie physique. Je laisse, bien entendu, de côté les récits plus ou moins fantaisistes de l'ancienne psychologie, m'appuyant seulement sur les travaux les plus récents conçus dans un esprit réellement scientifique. La devise de ce livre indiquera de suite ce que j'entends par là et le peu de sympathie que je professe pour les explications finalistes » (pp. I-II).

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse expérimentale des activités chez les animaux inférieurs; la deuxième, à l'analyse des instincts des animaux articulés; la troisième, à l'analyse de l'activité psychique des vertébrés. Les « instincts sociaux » font l'objet d'un chapitre spécial (pp. 111-120). L'auteur écrit à ce propos en rappelant les travaux de Waxweiler :

« On ne dirait plus maintenant que l'opium fait dormir parce « qu'il a une vertu dormitive. Cela sentirait trop le moyen âge et « les explications scolastiques. Cependant, on a encore coutume « d'expliquer la vie sociale des animaux en disant qu'elle tient à « l' « instinct de sociabilité ».

... « Le mot « instinct social » correspond à un ensemble de faits « et ne saurait expliquer ceux-ci; mais il y a lieu de considérer ces « faits et de les coordonner » (p. 111).

* * *

Willems, Ed. — Localisation motrice et kinesthésique. Les noyaux masticateur et mésencéphalique du trijumeau chez le lapin. (Louvain, Uystpruyst-Dieudonné, 1911.)

Brunelli, G. — Osservazioni ed esperienze sulla simbiosi dei paguridi e delle attinie. (Roma, tip. r. academia dei Lincei, 1910.)

Pelimanti, O. — Ueber eine beim Phototropismus des Lasius Niger L. beobachtete Eigentümlichkeit. (*Biologisches Zentralblatt,* 1. April 1911.)

Pax, F. — Die Psychologie der Aktinien im Lichte neuerer Forschungen. (*Z. für angewandte Psychologie,* Bd. 4, H. 6, 1911.)

Cooke, W. W. — The migration of North American sparrows. (*Birth-Lore,* March-April 1911.)

Roubaud, E. — Evolution de l'instinct chez les vespides; aperçus biologiques sur les guêpes sociales d'Afrique du genre Belonogaster Sauss. (Ext. de *C. R. de l'Académie des sciences*, 1910, t. 151, n° 11.)

Näcke, P. — Zur Verkehrung des Mutterinstinktes bei Tieren. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie*, Bd. 41, H. 1-2, 1911.)

Crollet, Ch. — Les enseignements psychologiques de l'instinct. (Ext. de *Revue de psychothérapie*, 1er février 1911.)

Delage, Y. — Comment pensent les bêtes. (*Bull. de l'inst. général psychologique*, janvier-mars 1911.)

Zander, Dr E. — Handbuch der Bienenkunde in Einzeldarstellungen. III. Der Bau der Bienen. (Stuttgart, Ulmer, 1911, 5 Mk.)

Lovell, J. H. — Versuch über den Farbensinn der Honigbiene. (*Naturwissenschaftl. Rundschau*, 30. März 1911.)

Hoffmann, Dr R. W. — Gibt es einen Gebrauch von Werkzeugen im Tierreich? (Ext. de *Die Umschau*, 25. Februar 1911.)

Physiologie et Psychologie humaine.

G. V. N. Dearborn, professeur de physiologie à Tufts College, à Boston, publie dans la série des « Educational psychology monographs » une étude intitulée *Moto-sensory development. Observations on the first three years of a child* (Baltimore, Warwick and York, 1910, 215 pages), où il suit jour par jour le développement psychologique d'un enfant pendant 1,095 jours. Dans les pages 195 à 197, l'auteur tire les conclusions possibles dérivant de l'observation de l'enfant étudié. Nous croyons utile de reproduire ici les treize propositions renfermant ces conclusions. L'auteur fait remarquer qu'elles ne s'appliquent qu'à un seul enfant et qu'elles ne prétendent pas contrarier d'autres observations. L'ordre dans lequel elles sont présentées n'a pas d'importance :

« I. Inhibition is a fundamental function obviously fully developed at birth. It is then purely a reflex process set in action most readily by touch and hearing, but is influenced also by vision. The general presence of inhibition in the infant greatly complicates the interpretation of child-behavior, for we can seldom know how large a part the restraining influence takes in the elgebraic balance of reactions.

« The development of voluntary inhibition somewhat precedes the evolution of voluntary movement.

« II. The left side of the body seems both more reflex and somewhat more precocious than the right side. In other words, it seems to be more distinctly the mechanical implement of the organism's will, while the last is still largely reflex.

« III. The inherited outfit of the child may not unreasonably be deemed to involve processes that are usually classed as distinctively *mental* — for example perhaps a reflex sort of simple recognition. In other words, the separation of a human being's activities into psychologic and physiologic is often more or less arbitrary and frequently an impediment to the real progress of knowledge.

« The essential kinesthesia, of low intensity but of extensity as wide as the organism and always being experienced, constitutes the basis of pleasantness that leads to the gradual conscious arrangement of the motor ideas at the basis of voluntary control. The movement-sensations leave lively memory-images whether the movements be accidental, passive, or reflex. Education should make them more fully conscious and develop them, so increasing the proper motor precocity and later the efficiency of the individual.

« V. The subconsciousness of children is a neglected field of genetic psychology. There must be continually a host of subliminal impressions, actuating and inhibitory, ceaselessly impinging on the extremely sensitive and plastic neuromechanism of the infant. This *impulse to activity* with its generally pleasant tone is subconscious, and so is later on, more and more, the totality of sensory and motor experiences fused into the psychomotor memory of the mechanism of efficiency.

« VI. Deliberate, voluntary effort consists in greater or less part in an introspective clarification of the motor *ideas* involved-arrangement, perhaps of the kinesthetic sensations. Consciousness, save our own to ourselves, is inherently objective, so that there are seldom plain evidences of this clarification. The clonic movements often seen during the earlier stages of the development of voluntary movement probably are means of impressing and of clarifying these kinesthetic influences. The rhythmic nature of smooth-muscle's action may thus continually impress the sympathetic in the case of the vegetative movements.

« VII. The reproductive imagination is inherently motor in the absence of voluntary inhibition.

« VIII. The inherently inhibitory nature of attention is in evidence (even from the first day of *life*), from tactile and auditory stimulations.

« IX. Imitation is the method-basis of the greater part of advancement in voluntary development — imitation of one's self and of

others. It consists essentially of habit, more or less varied by will or by chance, plus direct reflex or voluntary imitation.

« X. It may be that the reason that eye-following movements are reported often so late is that the usual incoordination of the eyes prevents the clear vision necessary for the clear perception required for reflex following.

« The evidence goes to support the genetic theory of the conception of space time, and causality.

« XI. Because, perhaps, of the development of a feeling of smiling incongruity, it is common in child-study to mistake play for an unplayful action, and the former frequently contains misleading elements of caprice.

« XII. There is an innate tendency in the unfolding mind to the use of symbols, especially those involved in self-expression.

« XIII. The effective recognition of emotional « expressions » in others is more or less innate, as appears at a very early age. This understanding is in itself directly motor » (pp. 195-197).

* * *

N. Vaschide, dans son récent volume sur *Le sommeil et les rêves* (Paris, Flammarion, 1911, 305 pages, 3 fr. 50), consacré à l'exposé des différentes théories relatives au sommeil et à la psychologie du rêve, n'étudie pas d'une façon spéciale l'influence sociale que peuvent exercer les rêves, mais il rapporte un très grand nombre d'observations qui pourraient servir à une étude de ce genre, notamment au point de vue des rapports qui existent entre la vie consciente et le sub-conscient émotif des individus. A cet égard, il importe de reproduire les lignes suivantes :

« Les rêves de toute nature ont, au point de vue psychologique, un élément commun, une sorte de qualité première, indubitable pour tous ceux qui se sont occupés de la question, et que nous avons toujours retrouvée dans toutes nos recherches, dans toutes nos observations sur tous les aspects possibles du rêve et du sommeil. Cette qualité première est l'émotivité qui accompagne toujours les hallucinations sypnagogiques, les images et les évolutions de notre vie onirique; émovité intense et pouvant revêtir un caractère de spiritualité inconnu à l'état de veille. Nos rêves — au moins dans la mesure où nos recherches nous ont permis de préciser les faits — ne sont jamais ternes, purement idéologiques et concrets; ils n'existent qu'en tant que l'élément émotion est capable

d'augmenter l'intensité de l'image. Leurs sensations, quoi qu'on ait dit, présentent un enchaînement logique, réel en tant que données immédiates des faits, données qui ne deviennent oniriques que lorsque l'émotion les accompagne, vient éclairer et caractériser les processus encore obscurs de l'activité mentale après l'occlusion des paupières. C'est donc seulement l'émotion qui distingue l'image du rêve de l'image mentale telle qu'elle s'offre à la conscience éveillée, et la croyance à la nature divine du rêve, aux rêves *envoyés par Dieu*, que l'on retrouve si fréquemment dans la vie des saints et les mythologies, se fonde certainement sur le caractère intensif et spirituel de cette émotion » (pp. 285-286).

* * *

Une étude analogue a été entreprise par H. Ellis, qui en a condensé les résultats dans un volume : *The World of dreams* (London, Constable, 1911, in-8°, viii-288 pages, 7 sh. 6 d.). Ellis expose, dans la préface, les différentes méthodes qui ont été employées pour étudier les rêves. Il se déclare de l'école introspective, mais non de la variété représentée par Freud. Un chapitre particulièrement important de cet ouvrage est celui où l'auteur montre l'influence du rêve sur l'individu, notamment sur l'enfant et sur l'homme primitif, sur la formation des mythes et des légendes (pp. 264-281). Il rappelle l'ouvrage, trop négligé aujourd'hui, de L. Laistner : *Das Rätsel des Sphinx* (1889), et ceux de ses successeurs, notamment Ruths (*Experimental Untersuchungen über Musikphantome*, 1898). L'observation suivante est importante :

« The dream-like character of myths, legends, and fairy tales is probably, however not entirely due to direct borrowing from the actual dreams of sleep, or even from the hallucinations connected with insanity, music, or drugs, though all these may have played their cart. The greater nearness of the primitive mind to the dream-state involves more than a tendency to embody in waking life conceptions obtained from dreams. It means that the waking psychic life itself is capable of acting in a way resembling that of the sleeping psychic life and of evolving conceptions similar to dreams.

« This point of view has in recent years been especially set forth by Freud and his school, who argue that the laws of the formation of myths and fairy tales are identical with the laws in accordance with which dreams are formed. It certainly seems to be true that the resemblances between dreams and legends are not adequately

explained by supposing that the latter are moulded out of the former. We have to believe that on the myth-making plane of thought we are really on a plane that is more nearly parallel with that of dreaming than is our ordinary civilised thought. We are in a world of things that are supernormally enormous or delicate, and the emotional vibrations vastly enlarged a world in which miracles happen on very hand and cause us no surprise. Slaughter and destruction take place on the heroic scale with a minimum expenditure of effort; men are transformed into beasts and beasts into men, so that men and beasts converse with each other.

« Finally, it may be observed that the atmosphere into which genius leads us, and indeed all art, is the atmosphere of the world of dreams. The man of genius, it is often said, has the child within him; he is, according to the ancient dictum, which is still accepted, not without an admixture of insanity, and he is unquestionably related to the primitive myth-maker. All these characteristics, as we see, bring him near to the sphere of dreaming, and we may say that the man of genius is in closer touch with the laws of the dream world than is the ordinary civilised man » (pp. 271-273).



La thèse que le jonkheer N. J. van Suchtelen a défendue à l'Université d'Amsterdam en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences politiques, et qu'il publie sous le titre « De waarde als psychisch verschijnsel » (Amsterdam, « De nieuwe Tijd », 1911, 148 pages, 2 florins), porte sur la conscience de valeur comme facteur d'orientation dans l'évolution de l'homme et de la société. L'auteur a voulu montrer que la notion économique de valeur, qui semble si particulière est, comme les autres valeurs, d'origine individuelle et subjective et se fait jour comme telle dans la vie sociale, pour devenir intersubjective et se transformer en valeur de culture comme les autres valeurs sociales. Cette évolution accompagne le développement psychique de l'individu et l'interaction des forces individuelles et sociales. Ces forces peuvent, pendant un certain temps, devenir mécaniques et paraître obéir à des lois fixes, mais ce n'est là qu'une illusion qui a engendré une sorte de fétichisme, la croyance à une valeur absolue (p. 147).

* * *

Dans leur étude sur *La suggestion et ses limites* (Paris, Bloud, 1911, 119 pages, 1 fr. 50), le Prof. Bagenoff et le Dr Ossipoff déter-

minent la nature du phénomène de la suggestion et son importance au point de vue sociologique :

« Une opinion très répandue veut que la suggestion soit un phénomène particulier qui n'est observé que dans l'état d'hypnose, et qui se distingue par des propriétés tout à fait *exclusives* et *étonnantes*, comme la puissance et la force infinies ; si ce phénomène n'est pas miraculeux, en tout cas il est mystérieux et incompréhensible, car rien d'analogue à lui ne se trouve dans la psychologie normale.

« Nous avons déjà vu que certains auteurs s'insurgent contre cette opinion. Ils ont raison : parmi toutes les erreurs qui circulent sur la question, celle-ci est peut-être la plus grande et la plus nuisible ; toute autre erreur n'est qu'une faute ou une ignorance qui a besoin seulement d'être corrigée ou complétée ; mais ici c'est un faux point de vue qui dénature toute la question, qui rejette ces phénomènes au delà de la recherche et du savoir psychologique et physiologique contemporains, qui empêche ces très importantes et très intéressantes généralisations, vers lesquelles tendent les efforts concordants des médecins et des psychologues.

« Au contraire, non seulement ces phénomènes ne se confondent pas, mais ils peuvent, chacun de leur côté, donner la clef d'un certain nombre de questions obscures, et j'ose ajouter, de questions de sociologie, car la sociologie se rattache aussi à la psychologie et entre autres à un de ses plus intéressants et plus importants chapitres : la psychologie de la foule, la psychologie des masses » (pp. 15-17).

Un chapitre de cet ouvrage est consacré aux suggestions collectives (pp. 61-76).

* * *

Finot, J. — Long heads and broad heads. (*The Contemp. Rev.*, April 1911.)

Thomas, N. W. — Anthropological Report on the Edo-Speaking peoples of Nigeria. (London, Harrison, 2 vol., 1911.)

Bean, R. B. — The Racial anatomy of the Philippine islanders. (London, Lippincott, 1911.)

Sofer, L. — Beiträge zur Rassenphysiologie und Rassenpathologie. (*Pol.-anthrop. R.*, April 1911.)

Hauser, O. — Der physische Typus Gœthes. (*Pol.-anthrop. R.*, April 1911.)

Mühlmann. H. — Das Pigment der Substantia nigra. (*Anat. Anz.*, Jena, 1911.)

Franz, S. I. — The functions of the cerebrum. (*Psychol. Bull.*, April 1911.)

Franz, S. I. — On the function of the post-central cerebral convolutions (3 fig.). *(J. of comp. Neurology,* March 1911.)

Haskoves, Dr L. — A propos de la question de la localisation de la conscience. *(Revue scientifique,* 15 avril 1911.)

Dunlap, K. — The galvanic phenomena. *(Psychol. Bull.,* April 1911.)

Starch, D. — Mental processes and concomitant galvanomotric changes. *(J. of abnorm. Psychology,* April-May 1911.)

Angier, R. P. — The coordinative mechanisms of the central nervous system. *(Psychol. Bull.,* April 1911.)

Ferris, H. B. — The present status of the neurone theory. *(Psychol. Bull.,* April 1911.)

Holt, E. B. — The physiology of nerve. *(Psychol. Bull.,* April 1911.)

Bentley, M. — Sensation (general). *(Psychological Bull.,* 15 March 1911.)

Cook, H. D. — The James-Lange theory of the emotions and the sensationalistic analysis of thinking. *(Psychological Bull.,* 15 March 1911.)

Holmes, Prof. S. J. — The beginnings of intelligence. *(Science,* 31 March 1911.)

Woodworth, R. S. — Reflex action. *(Psychol. Bull.,* April 1911.)

Claparède, E. — La question de la mémoire affective. *(Archives de psychologie,* février 1911.)

Henry, C. — Mémoire et habitude. *(Bull. de l'inst. général psychologique,* janvier-mars 1911.)

La mémoire visuelle chez les peintres. *(Bull. de l'inst. général psychologique,* janvier-mars 1911.)

Müller, G. E. — Zur Analyse der Gedächtnistätigkeit und des Vorstellungsverlaufes, I. (Leipzig, Barth, 1911.)

Legendre, R., et Piéron, H. — Contribution expérimentale à la physiologie du sommeil. (Paris, Gauthier-Villars, 1911.)

Chamaussel, E. — Le sommeil d'un petit enfant. *(Archives de psychologie,* février 1911.)

Jones, E. — Some instances of the influence of dreams on waking life. *(J. of abnorm. Psychology,* April-May 1911.)

Freud, S. — Nachträge zur Traumdeutung. *(Zentralbl. für Psychoanalyse,* II. 5-6, 1911.)

Rogers, L. — Quelques observations de rêves. *(J. de Psychol. norm. et pathol.,* mars-avril 1911.)

Chase, W. — Freud's theories of the unconsciousness. *(Popular Science Monthly,* April 1911.)

Clouston, T. S. — Unsoundness of Mind. (London, Methuen, 1911.)

Pascal, Dr C. — La démence précoce. (Etude psychologique, médicale et médico-légale.) (Paris, Alcan, 1911, 4 Fr.)

Martin, Dr E. — L'anthropométrie des dégénérés. *(Archives d'anthropologie criminelle,* 15 avril 1911.)

van Dijk, I. — Macbeth en de nieuwste crimineele psychologie. (Groningen, Noordhoff, 1911, 1.25 Fl.)

Janet, Dr P. — La kleptomanie et la dépression mentale. *(J. de psychol. norm. et pathol.,* mars-avril 1911.)

Donley, J. E. — Psychotherapy and re-education. (*J. of abnorm. Psychology*, April-May 1911.)

Kostyleff, N. — Freud et le traitement moral des névroses. (*J. de psychol. norm. et pathol.*, mars-avril 1911.)

Ameline, D^r. — Une loi numérique entre la durée du travail intellectuel et l'intensité de la fatigue cérébrale. (*J. de psychol. norm. et pathol.*, mars-avril 1911.)

Peillaube, E. — Psychologie expérimentale et psychologie métaphysique. (*Revue de philosophie*, avril 1911.)

Paolucci, A. — Le formo di potenza mnemonica nella comunicazione del pensiero. (Roma, Unione ed., 1910.)

Barzon, A. — Il processo nella formazione delle idee : studi comparative fra i veggenti ed i ciechi. (Padova, tip. Padovana, 1910, 2 L.)

Tassy, E. — Le travail d'idéation. Hypothèses sur les réactions centrales dans les phénomènes mentaux. (Paris, Alcan, 1911, 5 Fr.)

Foucault, M. — Etude expérimentale sur l'association de ressemblance. (*Archives de psychologie*, février 1911.)

Abramowski, E. — L'analyse physiologique de la perception. (Paris, Bloud, 1911, 1.50 Fr.)

Ogden, R. M. — Knowing and expressing. (*Pedagogical Seminary*, March 1911.)

Eick, H. — Analogiebildung als Mittel zum Verständnis fremden Seelenlebens. (*Z. für angewandte Psychologie*, Bd. 4, H. 6, 1911.)

Hitzschmann, E. — Ein Fall von Symbolik für Ungläubige. (*Zentralbl. für Psychoanalyse*, II. 5-6, 1911.)

Sachs, H. — Ueber Wort-Neubildungen. (*Zentralbl. für Psychoanalyse*, H. 5-6, 1911.)

Mignard, M. — Les conditions de la sincérité. (*Revue des idées*, 15 avril 1911.)

Riklin, F. — Eine Lüge. (*Zentralbl. für Psychoanalyse*, II. 5-6, 1911.)

Schouten, H. J. — Ein wegen Zeugenaussage merkwürdiger Fall aus der alten niederländischen Kriminalgeschichte. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie*, Bd. 41, H. 1-2, 1911.)

Dumas, G. — Epidémies mentales et folies collectives. (*Revue philosophique*, avril 1911.)

Peper, W. — Jugendpsychologie für das 1. Jahr. (Leipzig, Teubner, 1911, 2.20 Mk.)

Degand, J. — Observations sur un enfant sourd. (*Archives de psychologie*, février 1911.)

Scharlieb, M. M. — Recreational activities of girls during adolescence. (*Child-Study*, April 1911.)

Die Geistesbeschaffenheit der Fürsorgezöglinge. (*Z. für Kinderforschung*, April 1911.)

Lamer, H. — Sonderschulen für hervorragend Befähigte. (*Neue Jahrb. für Pädagogik*, 1911, 3.)

Barnes, Prof. and Mrs. — A case of applied child-study. (*Child-Study*, April 1911.)

Williams, T. A. — Intellectual precocity. Comparison between John Stuart Mill and the son of Dr Boris Sidis. (*Pedagogical Seminary*, March 1911.)

Motora, Y. — Ein Experiment zur Einübung von Aufmerksamkeit. (*Z. für Kinderforschung*, April 1911.)

Ufer, C. — Zum Unterricht in der pädagogischen Psychologie. (*Z. für Kinderforschung*, April 1911.)

van Gennep, A. — Dessins d'enfants et dessin préhistorique. (*Archives de psychologie*, février 1911.)

Eckstein, E. — Ein Beispiel von der Unglaubwürdigkeit von Kinderaussagen. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie*, Bd. 41, H. 1-2, 1911.)

Seidel, J. — Kinder als Zeugen im Strafprozess. (*Monatsschr. für Kriminalpsychologie*, März 1911.)

Strecker. — Schülerselbstmorde. (*Ethische Kultur*, 1910, 24 pages.)

Archéologie et Histoire.

L'*Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine*, de D. VIOLLIER (Paris, LEROUX, 1911, in-8°, 87 pages, 3 fr. 50), constitue une étude sur les mœurs et les croyances des populations préhistoriques et repose, pour ainsi dire, exclusivement sur l'examen de leurs sépultures.

« ...Considérée au point de vue des rites funéraires, la tombe est pendant une longue suite de siècles, à peu près la seule source d'information pour celui qui recherche des documents sur la vie morale des tribus préhistoriques.

« Enfin, si l'on combine l'étude du mobilier et des rites funéraires aux données fournies par les ossements humains, la tombe procure des renseignements assez précis pour définir ethnographiquement la population d'une région à un moment donné. Les changements que nous constatons dans les rites funéraires trahissent les mouvements de peuples qui se sont produits sur notre continent pendant les quelques milliers d'années qui s'écoulèrent avant le moment où les peuples classiques entrèrent en contact avec les populations barbares du centre de l'Europe, avant que les écrivains grecs nous fournissent quelques documents, souvent bien vagues et contradictoires, sur l'histoire de notre continent.

« L'étude du mobilier funéraire fera l'objet d'un autre travail. Dans les pages suivantes nous nous proposons d'étudier les tombes mêmes, à savoir les tombes trouvées en Suisse depuis l'apparition de l'homme dans le pays jusqu'à la conquête romaine.

« Nous nous efforcerons de dégager ce que la tombe peut nous apprendre sur les croyances et la vie morale des peuples qui se sont succédés entre le Rhin et les Alpes, ainsi que sur leur conception de la mort. En même temps nous essaierons, en suivant le mouve-

ment de ces peuples, d'esquisser une histoire de la Suisse avant son incorporation à l'Empire » (p. 2).

* * *

Au début du IIe siècle avant l'ère chrétienne, quatre grandes civilisations se partageaient le bassin oriental de la Méditerranée et entretenaient entre elles des rapports de différents ordres, qui ont abouti à des échanges de cultures. C'est un aspect de ces échanges que R. Freiherr von Lichtenberg étudie dans un fascicule des *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft* (1911, n° 2) intitulé « Einflüsse der ägäischen Kultur auf Aegypten und Palästina » (Leipzig, Hinrichsche Buchhandlung, 1911, in-8°, 104 pages, 4 marcs).

* * *

L'ouvrage de B. G. Grundy, professeur à l'Université d'Oxford, *Thucydides and the history of his age* (London, Murray, 1911, in-8°. XIX-553 pages, 16 sh. 6 p.) est important au point de vue méthodologique, car l'auteur s'est inspiré pour la solution de certaines difficultés des conditions de la Grèce actuelle. Il insiste particulièrement sur les caractères matériels de la civilisation grecque et s'exprime comme suit sur la portée de son travail :

« It presents the history of the fifth century before Christ under a somewhat novel aspect, in that it depicts the Greeks generally, and the Athenians in particular, as moving in a material rather than an ideal world. I have sought to get at the reality of life as it was lived by the mass of the Hellenes of two thousand years ago, — the men whose condition, passions, and emotions made the political, as distinct from the intellectual, history of their race.

« When, about ten years ago, I began a course of reading and inquiry with a view to getting at the available evidence as to the population of Greece in old times, I did so without the slightest suspiscion that it would provide me with anything of the nature of a solution of these difficulties. But in the course of the inquiry I came upon passages in the works of various ancient historians, which, interpreted in the light of what I knew of the conditions of life in modern Greece, a country with which I am familiar, provided something of the nature of an answer to those problems which I had hitherto found insoluble. I was thus diverted from a somewhat narrow historical aim to one of more wide importance,

— the economic conditions under which men lived in that Greek world which has influenced so markedly the life of other races and other times. The Greeks made a great future; but they lived for a real present; and it is with the nature of that present that I have concerned myself. I am convinced, whether rightly or wrongly, that history is made in the life of peoples rather than of individuals, and that, in the life of peoples, it is the material rather than the intellectual interest which makes contemporary history. Voltaire and Rousseau would have talked to deaf ears, had they talked to men contended with their lot » (pp. v-vi).

***

Le Dr J. Kessler cherche, dans son ouvrage intitulé *Isokrates und die panhellenische Idee* (Paderborn, Schöningh, 1910, 86 pages, 2 m. 80 pf.) à fixer la valeur de l'œuvre d'Isocrate au point de vue de la création et de la diffusion de l'hellénisme. C'est donc une contribution à l'étude de l'influence des individualités dans la formation de l'idéal national ou, plus généralement, des croyances d'un groupe à un moment déterminé :

« Der panhellenischen Idee ist die publizistische Haupttätigkeit des Isokrates gewidmet gewesen; demgegenüber treten seine anderen politischen Schriften zurück. Wir finden dabei eine konsequente Propaganda für das, was Griechenland am notwendigsten war, die *nationale Einigung*. Und diese Idee bleibt auch in allen Einzelheiten konstant, sowie sie zuerst im Panegyrikos uns entgegentritt, dann in der Friedensrede und im Aerpagitikos, endlich im Philippos und im Panathenaikos : *Einigung Griechenlands in Form eines* Staatenbundes. Nur einen Wechsel der Anschauung finden wir bei Isokrates ; zuerst hat er die hellenische Polis für geeignet gehalten, sein grosses Werk auszuführen ; dann aber ist er zu der Ueberzeugung gelangt, dass die *Monarchie* allein dazu imstande sei. Allerdings hatte er schon in einer früheren Zeit die Monarchie als die im Prinzip beste Regierungsform gepriesen, aber nur für Völker, die nicht griechischer Nationalität waren; für Griechenland kommt die monarchische Staatsform auch später für Isokrates nicht in Frage » (p. 80).

« Isokrates hat nach einer ganz anderen Richtung hin gewirkt. Er als gefeierter Professor der Rhetorik und Publizist hat seine Ideen überallhin verbreiten können; seine Schriften wurden gelesen *von einem Ende zum anderen der hellenistischen Welt*; Männer in den angesehensten und einflussreichsten Stellungen

waren seine Schüler. Isokrates war so der *politische Wortführer der Nation*. Infolgedessen waren die isokratischen Ideen überall verbreitet und hatten Tausende von Anhängern. Des Beifalls und des Beistandes dieser Tausende also konnten Philipp and Alexander sicher sein, wenn sie im Sinne des Isokrates handelten. Sie konnten, wenn sie ihre Gedanken ausführten, die zugleich Gedanken der Isokrates waren, der griechischen Welt sagen : Wir verwirklichen nur das, was der begeisterte und unantastbar patriotische Einheitsprediger Griechenlands uns geraten hat. Und die musste ihnen natürlich vor allem willkommen sein gegenüber den Angriffen der Partikularisten, wie Demosthenes, die die Makedonen immer als Barbaren und Griechenfeinde darstellten » (p. 82 .



J. B. Bury, membre de la British Academy, fait paraître dans les « Supplemental Papers » de cette société une étude intitulée *The imperial administrative system in the ninth Century with a revised text of the Kletorologion of Philotheos* (London, Frowde, 1911, 179 pages, 11 sh. 6 p.). Tandis que l'histoire de l'administration romaine des IVe, V^e^ et VIe siècles repose sur des documents assez abondants pour qu'on puisse se faire une idée du système administratif romain organisé par Dioclétien et Constantin et de ses modifications jusqu'au règne de Justinien, à partir de la mort de ce dernier, les documents se rapportant directement au sujet sont rares. Ceux qu'on possède pour la deuxième moitié du IXe siècle révèlent un état de choses nouveau :

« Now these documents of the ninth and tenth centuries show us an administrative system quite different from that which pevailed in the days of Justinian. It is probably due, at least in part, to the nature of the documents that this later system has never been thouroughly examined. For the documents, though of official origin, are not directly concerned with administration; they are concerned with ceremonial and court precedence, and while they reveal a picture of the world of officialdom, they tell little of the serious duties of the officials. They have not therefore invited systematic investigation, like the Codex Theodosianus or the Nōtitia Dignitatum » (p. 8).

« The principal object of the present study is to determine the details of the ninth-century organization, but, as Philotheos, our main guide, only gives the names of the officials and does not indicate their functions, we are obliged to trace the offices, so far

as we can, into the past, in order to discover what they were » (p. 9).

***

« Les études relatives à l'histoire économique de l'Espagne et leurs résultats. » P. Boissonnade étudie sous ce titre dans la *Revue de synthèse historique*, de février 1911 (pp. 78-105), les nombreux travaux qui ont été publiés en ces derniers temps et qu'il cite dans les notes, sur l'histoire économique de l'Espagne à l'époque de la colonisation sémitique et grecque et de la domination romaine. Il montre, en terminant, l'importance de ces travaux :

« Des études déjà entreprises, on peut donc dégager les traits d'un tableau d'ensemble de l'histoire économique de l'Espagne de l'antiquité. En un tiers de siècle, elles nous ont révélé les aspects d'une civilisation matérielle originale, celle de l'époque préhistorique et protohistorique, auparavant presque inconnue. Elles ont permis de préciser, sur bien des points, celle de l'époque romaine qui était déjà en grande partie connue par les textes classiques. Le travail de l'avenir, semble-t-il, consistera à élucider, dans une série de monographies, l'évolution des diverses formes de l'activité économique encore trop imparfaitement ou trop superficiellement étudiées, puis à en condenser les résultats dans une grande œuvre synthétique qui nous fait encore défaut. Mais il serait injuste de méconnaître l'effort qui a été poursuivi, surtout depuis la seconde moitié du XIXe siècle, pour arriver à mieux connaître l'état de la péninsule ibérique en ces temps lointains et le succès qui a, pour une bonne part, couronné cette tentative. Dans ses lignes essentielles, l'histoire économique de l'Espagne antique apparaît déjà presque arrêtée. Elle montre que la péninsule ibérique a joué en Occident un rôle de premier ordre dans la formation de la civilisation matérielle de l'antiquité, depuis l'aube des âges néolithiques jusqu'à la chute de l'Empire romain » (p. 104).

***

The Mediæval Mind. A History of the Development of Thought and Emotion in the Middle Ages, by H. O. Taylor (London, 1911, Macmillan C°, I, XV-615 pages; II, VIII-589 pages, 21 shelings) Les deux volumes dont se compose cet ouvrage renferment une étude de la mentalité des différents peuples dans l'Europe du moyen âge, effectuée d'après une méthode que l'auteur expose en ces termes :

« Obviously, if we would attain, perhaps, no unified, but at least an orderly presentation of mediæval intellectual and emotional development, we must avoid entanglements with manifold and not always relevant detail. We must not drift too far with studies of daily life habits and dress, wars and raiding, crimes and brutalities, or trade and craft and agriculture. Nor will it be wise to keep too close to theology or within the lines of growth of secular and ecclesiastical institutions. Let the student be mindful of his purpose (which is my purpose in this book) to follow through the Middle Ages the development of intellectual energy and the growth of emotion. Holding this end in view, we, students all, shall not stray from our quest after those human qualities which impelled the strivings of mediaeval men and women, informed their imaginations, and moved them to love and tears and pity » (p. VIII).

Whatever may be one's beliefs, a realization of the power and import of the Christian Faith is needed for an understanding of the thoughts and feelings moving the men and women of the Middle Ages, and for a just appreciation of their aspirations and ideals. Perhaps the fittest standard to apply to them is one's own broadest conception of the Christian scheme, the Christian scheme whole and entire with the full life of Christ's Gospel. Every age has offered an interpretation of that Gospel and an attempt at fulfilment » (pp. IX-X).

Le livre Ier est consacré à la présentation des éléments dont se compose la civilisation du moyen âge. Le livre II étudie les commencements du moyen âge (le XIe siècle en Italie, en France et en Allemagne). Les livres III et IV exposent le monde idéal et le monde réel du moyen âge. Le livre V traite du symbolisme ; le VIe, des études classiques et du droit ; le VIIe des autres intérêts intellectuels du XIIe et du XIIIe siècle.

***

Dans la préface qu'il a écrite pour l'ouvrage : *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, publié sous la direction de J. HAYEM par la librairie HACHETTE & Cie (Paris, 1911, 253 pages, 7 fr. 50), P. DELOMBRE, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie, écrit ce qui suit au sujet de l'étendue du recueil dont HAYEM commence la publication :

« Le recueil de documents et d'études que M. J. HAYEM offre aujourd'hui aux curieux d'inédit n'est qu'un commencement; il sera

suivi de nombreux volumes, si la pensée à laquelle on le doit peut recevoir sa pleine réalisation. M. J. Hayem a été frappé, en effet, de l'abondance des matériaux épars dans nos diverses archives, et, rêvant de voir édifier une histoire complète du commerce et de l'industrie en France, il s'est proposé de mettre à la portée de tous les travailleurs ces richesses, sinon ignorées, du moins encore en grande partie inexplorées » (p. vii).

Ce premier volume comprend les essais ci-après :

L'industrie des draps en Languedoc et ses protecteurs sous l'ancien régime, par E Guitard. — Notes sur l'industrie en Bas-Limousin dans la seconde moitié du xviiie siècle, par G. Mathieu. — Les grèves dans les temps modernes et particulièrement aux xvie et xviiie siècles, par J. Hayem. — La répression des grèves au xviiie siècle, par J. Hayem. — Un règlement d'atelier en 1809, par J. Hayem. — Mémoire sur la généralité d'Amiens ou de Picardie en 1898, dressé par l'intendant J. Bignon. — La navigation et le commerce français dans la Méditerranée durant la seconde moitié du xviie siècle, par J. Hayem. — Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550, par Mémor.

* * *

Markham, C. — The Incas of Peru. (London, Smith, 1911, 2e éd., 2 Sh. 6 P.)

Rosen, F. — Ueber den Naturalismus der paläolithischen Tierbilder. (*Z. für angewandte Psychologie*, Bd. 4, H. 6, 1911.)

Aveneau de la Grancière. — Sur les découvertes et interprétations récentes de pétroglyphes ou signes gravés de l'époque néolithique. (Vannes, Galles, 1911, 14 pages.)

Brinkmann, A. — Zur Geschichte der Schreibtabel. (*Rhein. Mus. Philol. u. N. F.*, 1911.)

Franchet, L. — La cuisson des poteries et les phénomènes de la combustion dans l'étude de la céramique archéologique. (*Revue scientifique*, 22 avril 1911.)

Morgan, J. de. — Les métaux précieux dans l'Asie antérieure depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. (*Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1-2, 1911.)

Breuil, H. — Les plus anciennes races humaines connues. (Fribourg, Fragnière, 1910.)

Bergmann, H. — Les idées de M. Guglielmo Ferrero sur la philosophie de l'histoire. (*Revue de Synthèse hist.*, février 1911.)

Kaerst, J. — Studien zur Entwicklung und Bedeutung der universalgeschichtlichen Anschauung. (*Historische Zeitschr.*, 3. Jahrg., Bd. 10, H. 3, 1911.)

Witte, H. — Die Methode der historischen Nationalitätenforschung. (*Korr.-Bl. Ges.-Ver. D. Gesch.-Ver.*, Berlin, 1911.)

Sommerlad, D^r Th. — Wirtschaftsgeschichte und Gegenwart. (Leipzig, Hirschfeld, 1911, 1.80 Mk.)

Weulersse, G. — De l'application de la méthode historique à l'histoire des doctrines économiques, à propos des physiocrates. (*Revue de Synthèse hist.*, février 1911.)

Cumont, F. — Babylon und die griechische Astronomie. (*Neue Jahrb. fur das klassische Altertum*, 1911, n° 1.)

Boissier, A. — Intromantique et physiognomonie babyloniennes. (*Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, 1911, n°s 1-2.)

Reibmayr, H. — Die biologischen Grundlagen der ägyptischen Kultur. (*Pol.-anthrop. R.*, April 1911.)

de Genouillac, H. — Textes juridiques de l'époque d'Ur. (*Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, 1911, n°s 1-2.)

Kohler, J., und Ungnad, A. — Hammurabi's Gesetz. (Leipzig, Pfeiffer, Bd. V, 1911, 10 Mk.)

Berger, A. — Die Strafklauseln in den Papyrusurkunden. Ein Beitrag zum gräko-ägyptischen Obligationenrecht. (Leipzig, Teubner, 1911, 8 Mk.)

Nœdin, F. — Le droit dans Apulée. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, mars 1911.)

Vendeuvre, J. — Contribution à l'étude du régime minier romain. Etude sur la table d'Aljustrel découverte en 1906. (Dijon, Jobard, 1910.)

Thiersch, H. — An den Rändern des römischen Reichs. (München, Beck, 1911, 3 Mk.)

Pfuhl, E. — Die griechische Malerei. (*Neue Jahrb. für das klas. Altertum*, 1911. n° 1.)

Behn, F. — Römische Keramik mit Einschluss der hellenistischen Vorstufen. (Mainz, Wilckens, 1911, 3 Mk.)

Martha, J. — L'éducation de Caton l'Ancien. (*Revue des cours et conférences*, 12 janvier 1911.)

Andréadès, A. — Les finances byzantines. (*Revue des sciences pol.*, mars-avril 1911.)

Boissonnade, P. — Espagne. Epoque de la colonisation sémitique et grecque et de la domination romaine. (*Revue de Synthèse hist.*, février 1911.)

Blume. — Die Germanischen Stämme und die Kulturen zwischen Oder und Passarge zur römischen Kaiserzeit. (Würzburg, Kabitzsch, 1910, 3 Fr.)

Kracauer, Dr J. — Geschichte der Frankfurter Juden im Mittelalter. (Frankfurt a/M., Kaufmann, 1911, 1.50 Mk.)

Tamassia, N. — La Famiglia Italiana nei secoli decimoquinto e decimosesto. (Milano, Sandron, 1911, 10 Fr.)

Graf, A. — L'anglomania e l'influsso inglese in Italia nel secolo XVIII. (Torino, Loescher, 1911, 12 L.)

Hartson, L. D. — A study of voluntary associations, educational and social, in Europe during the period from 1100-1700. (*Pedagogical Seminary*, March 1911.)

Faure, E. — Introduction à l'art du moyen âge. (*Grande revue*, 25 janvier 1911.)

Lemonnier, H. — L'art français au temps de Louis XIV (1661-1690). (Paris, Hachette, 1911, 3.50 Fr.)

Hellwig, A. — Volkskündliches und Kriminalpsychologisches aus dem Prozess der Giftmörderin Gesche Margarethe Gottfried, hingerichtet i. J. 1831, in Bremen. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie*, Bd. 41, H. 1-2, 1911.)

Carito, D. — Ideali e problemi della civiltà odierna. (Napoli, Detken e Rocholl, 1911, 3 L.)

Armitage, F. — A short masonic history, with some account of the higher degrees, II. (London, Weare, 1911, 176 pages.)

Ethnologie.

La librairie B. G. Teubner, de Leipzig, annonce la publication d'un ouvrage de E. Samter : *Geburt, Hochzeit und Tod* (in-8°, vi-222 pages, 1911, 6 marcs).

Les recherches de l'auteur, qui se réclame de l'ethnographie comparée, ont pour objet les usages du baptême, du mariage et de la mort. Dans les civilisations primitives, l'homme se croit menacé par des esprits à tous les moments importants de la vie et particulièrement au baptême, au mariage et à la mort. Dans ces trois circonstances, il doit chercher à se défendre contre les esprits malfaisants, ou à se les concilier. Cette idée, dont les survivances se retrouvent dans les époques de culture plus avancée et même encore de nos jours, a donné lieu à de nombreux rites. Le plus souvent leur signification n'apparaît pas tout de suite, une étude précise et comparative est nécessaire. L'exposé des rites de défense occupe la plus grande partie du livre Voici la table des matières :

I. Das Niederlegen des Kindes. Entbindung auf der Erde. Knien bei der Entbindung. Anfassen der Erde bei der Entbindung. — II. Erschwerung der Entbindung durch Dämonen. Gefährdung der Wöchnerin durch Geister. Gefährdung der Umgebung der Wöchnerin. — III. Abwehrriten bei Geburt, Hochzeit und Tod. Verschliessen des Hauses. Vertreiben der Geister durch Ausfegen und durch Waffengewalt. Geister auf dem Dache. — IV. Geistervertreibung durch Lärmen. Abschütteln der Geister. — V. Fackel und Kerze. — VI. Feuer und Wasser als Hindernis für die Geister. — VII. Kleidertausch. — VIII. Die falsche Braut. Namensänderung. — IX. Nacktheit. — X. Das Lösen der Knoten und Haare. — XI. Das Verbot des Schlafes. Das Verhängen der Spiegel. — XII. Die Türschwelle. — XIII. Das Verbot des Umsehens. — XIV. Das Salz. — XV. Das Aufhalten des Hochzeitszuges. — XVI. Opfer bei Geburt und Hochzeit. — XVII. Blut- und Haaropfer. Rote Farbe. — XVIII. Schuhopfer. — XIX. Spuren von Seelenkult bei Geburt und Hochzeit.

* * *

En réponse à une question mise au concours par l'Académie flamande, A. De Cock et I. Teirlinck ont publié sous le titre de *Brabantsch Sagenboek* (Gand, Siffer, 1909-1911, in-8°, 2 vol., 307 et 356 pages) un recueil des traditions légendaires de la partie flamande de la province belge de Brabant. Les auteurs entendent par « sage » une tradition populaire liée à un endroit déterminé, à une certaine personne, à des usages spéciaux, et donc aussi souvent à une époque déterminée. Ils exposent dans la préface du premier volume leurs idées sur l'origine de la tradition, sur les compositeurs de légendes, le territoire étudié, les sources et la manière dont ils ont groupé les documents recueillis par eux. Le tome II qui vient de paraître renferme les légendes purement chrétiennes.

* * *

La première partie du IXe volume des comptes rendus de l'expédition Jesup (*The Jesup North Pacific Expedition*) est consacrée à la description de la tribu Youkaghir, par W. Jochelson (*The Yukaghir and the Yukaghirized Tungus.* Leiden, Brill, 1910, in-4°, 133 pages).

* * *

Les Veddas ont toujours été considérés comme une des races les plus primitives et l'on a souvent exprimé le vœu de voir étudier minutieusement leur vie sociale et leurs idées religieuses. C. G. Seligman, professeur d'ethnologie à l'Université de Londres, a pu entreprendre cette étude grâce à l'initiative du Dr A. C. Haddon et à l'accueil particulièrement bienveillant du gouvernement de Ceylan. Il publie aujourd'hui avec la collaboration de B. Z. Seligman, les résultats de ses recherches, dans un volume intitulé *The Veddas* (Cambridge, the University Press, 1911, in-8°, xx 463 pages, 16 shellings). Le fait que les Veddas constituent une communauté numériquement faible, en voie d'extinction et fortement influencée par ses voisins tamouls et singalais, dont l'action se fait de plus en plus sentir sur les mœurs des Veddas, donne un intérêt particulier à cette publication. Beaucoup d'observations intéressantes ont pu être faites grâce au concours de Mme Seligman :

« In spite of the decay into which the Vedda social fabric has fallen, I believe that the expedition may be considered to have achieved a considerable measure of success, since it has brought to light a number of facts hitherto unknown. This result is largely due to my wife, for I feel convinced that the measure of success attained in gaining the confidence of these shy and extre-

mely jealous people was entirely due to her presence and assistance. Not only would it have been impossible otherwise to obtain certain important results in special departments, as for instance the phonograph records of lullabies, but I should never have had the opportunity of studying the Vedda family life with the degree of intimacy which her presence made possible. It must not however be thought that the assistance she rendered was of the somewhat passive kind which the presence of any sympathetic woman would have given; indeed the opposite was the case, for with a single exception, the ceremonial dances described in chapter IX were recorded by Mrs. Seligman, while I devoted the whole of my attention to obtain a reasonably complete series of photographs. So fully did she share in the work in this and many other ways that when working up our results I found that my original idea of a volume containing a number of jointly written chapters by no means did justice to her work, and her name therefore appears as that of joint author of this book » (p viii).

L'ouvrage est accompagné de quinze figures dans le texte et de soixante et onze gravures hors texte. Voici la table des matières :

I. Historical and geographical. — II. Present condition of the Veddas. — III. Social organization. Genealogies. — IV. Family life. — V. Property and inheritance. — VI. Religion — VII. Religion (continued). — VIII. Magic. — IX. Ceremonial dances. — X. Invocations. — XI. Arts and crafts. — XII. Coast Veddas. — XIII. Music, by C S. Myers. — XIV. Songs. — XV. Language. — XVI. Senses of Veddas. — XVII. Conclusions. Vocabulary, appendix, glossary, index.

***

Sous le titre : *L'ancien royaume du Dahomey. Mœurs, religion, histoire* (Paris, E. Larose, 1911, in-8°, 384 pages, 12 francs), A. Le Hérissé, administrateur des colonies, décrit la constitution sociale de l'ancien royaume du Dahomey :

« Le royaume du Dahomey méritait l'honneur de tenir la première place parmi les peuplades, ses voisines, groupées désormais sous l'autorité civilisatrice de la France. Par son organisation vraiment extraordinaire pour un pays noir, il les avait surpassées de beaucoup, alors qu'elles ne formaient encore que des confédérations de tribus sans grande cohésion et sans autres institutions que celles qu'on retrouve dans tous les groupements familiaux primitifs. Ses rois, dont l'autorité justement redoutée ne s'employait pas uniquement, quoi qu'on en pense, à un arbitraire brutal et irrai-

sonné, avaient su lui donner une administration fortement hiérarchisée, une armée permanente et des embryons de services douanier et judiciaire.

« Nous n'avons pas connu cet ancien Dahomey et c'est pourtant de lui, presque exclusivement que nous allons entretenir le lecteur. Après cinq années vécues à Abomey, la ville de ses souvenirs, nous croyons, en effet, avoir rassemblé assez d'observations et de récits se rattachant aux mœurs, à la religion de ses habitants et à son histoire, pour pouvoir en donner une monographie aussi documentée que possible » (pp. 1-2).

« En outre de la traduction de ces récits historiques, notre travail personnel a porté principalement sur l'étude des coutumes dahoméennes dans la société et dans la famille. Nous avons groupé les résultats de nos investigations en chapitres intitulés : hiérarchie sociale et administrative; justice, armée; revenus royaux; religion; culte des morts; constitution de la famille; unions; maternité et enfance; propriété; auxquels, pour compléter le tableau de la mentalité dahoméenne, nous avons ajouté quelques légendes, chansons et contes, ainsi que des reproductions de dessins, de sculptures ou d'objets usuels » (p. 4).

L'ouvrage est accompagné de vingt-trois planches hors texte dont quelques-unes doivent être signalées spécialement, telles que les trois premières : armoiries des rois d'Abomey; la 4e, la 8e et la 22e : bas-reliefs en terre sur les murs du palais d'Abomey; la 20e et la 21e, peintures murales d'un temple.

* * *

Le *Handbook of American Indians north of Mexico*, du « Bureau of American ethnology » publié sous la direction de F. W. Hodge, est un dictionnaire anthropologique et ethnographique donnant l'explication de tous les termes qui se rapportent à la vie matérielle et morale de ces tribus et au milieu dans lequel elles vivent. Ce manuel est abondamment illustré et des références bibliographiques précises complètent un grand nombre d'articles. Les deux volumes du *Handbook*, dont le premier a paru en 1907, constituent le bulletin n° 30 du bureau précité (Washington, Government Printing Office, 1910).

* * *

Brinton, D. G. — Races and Peoples. Lectures on the Science of Ethnography. (Philadelphia, Mc Kay, 1910, 1 d. 50.)

Tedeschi, E. — Le razze indo-europee : discorso inaugurale. (Padova, Randi, 1910, 31 pages.)

Fehlinger, H. — Die Juden. *(Pol.-anthrop. R.*, April 1911.)

Hellwig, A. — Jüdischer Meineidsaberglaube. *(Archiv für Kriminal-Anthropologie*, Bd. 41, H. 1-2, 1911.)

Waite, A. E. — The Book of Ceremonial Magic. (London, Rider, 1911.)

Hargrave, B. — Origins and meanings of Popular phrases and names. (London, Laurie, 1911, 7 Sh.)

Peacock, M. — Religious dancing. *(Folk-Lore*, December 1910.)

van Gennep, A. — Remarques sur l'imagerie populaire (avec 25 figures). *(Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1-2, 1911.)

Liebert, E. — Blutrache und Gastfreundschaft bei den Malzeren Oberalbaniens. *(D. Rundschau Geogr.*, 1911.)

Patrin, E. M. L. — Tchérémisses et Tchouvaches (avec 1 figure). *(Revue anthropologique*, avril 1911.)

Schmitz, O. A. N. — Wie die Engländer den Deutschen sehen. *(Oesterreichische Rundschau*, 1911, n° 6.)

Haberlandt, Dr M. — Oesterreichische Volkskunst. (Wien, Loewy, 1911, 2 Bde., 1 cour. 25.)

Hall, E. — The ancient hymn-charms of Ireland. *(Folk-Lore*, December 1910.)

Sparrow, W. S. — How Primitive Round Houses became Square and Oblong. *(Fortnightly Review*, March 1911.)

Decourdemanche, J. A. — La dîme aumônière musulmane. *(Revue d'ethnographie et de sociologie*, nos 1-2, 1911.)

Schuré, E. — Le mystère de l'Inde. Le monde védique et brahmanique. *(Revue des deux mondes*, 15 janvier 1911.)

Jacobi, H. — Die Ausbreitung der indischen Kultur. *(Internat. Wochenschrift*, 1911, n° 13.)

Briffis, W. E. — Fairy tales of old Japan. (London, Harrap, 1911.)

Pionnier, M. — Une peuplade inculte de l'Annam. (Ext. de *Le mois colonial et politique*, mars 1911.)

RR. PP. Braam et Van Oost. — Au pays des Ortos. *(Missions catholiques*, 6, 13, 20 et 27 janvier 1911.)

Neligan, C. W. — Description of Kijssu ceremony among the Akamba, Tiva River, East Africa (with plate D). *(Man*, April 1911.)

Tremearne, major A. J. N. — Fifty Hausa Folk-Tales. *(Folk-Lore*, December 1910.)

Weeks, J. H. — The Congo medicine-man and his black and white magic. *(Folk-Lore*, December 1910.)

Czekanowski, Dr J. — Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet. (Leipzig, Klinkhardt und Biermann, 1911, 20 Mk.)

Kwango. Journal de voyage du P. Stanislas de Vos. *(Missions belges de la Compagnie de Jésus*, janvier 1911.)

Delafosse, M. — L'âme d'un peuple africain (les Bambara). *(Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1-2, 1911.)

Parkinson, J. — A note on the social organisation of the peoples of the Western Gold Coast. *(Man*, January 1911.)

Funke, E. — Einiges über Geschichte, religiöse Gebräuche und Anschauungen des Avatimevolkes in Togo. *(Z. Kolonialsprachen*, 1911, n° 2.)

Bieber, F. J. — Jagd, Fischerei und Viehzucht bei den Kaffitschen. *(Deut. Rundschau für Geographie*, 1911.)

Lang, A. — Kabi sub-class names (Australia). *(Man*, April 1911.)

Science des religions.

Le comte Goblet d'Alviella a réuni en trois volumes, sous le titre *Croyances, rites, institutions*, de nombreux articles publiés par lui sur l'histoire et l'archéologie religieuses (hiérographie), sur des questions de méthode et d'origine (hiérologie) et sur des problèmes du temps présent (hiérosophie).

Ces trois volumes sont publiés à Paris, par la librairie P. Geuthner (in-8°, 22 fr. 50).

***

C. A. Eastman (Ohiyesa) tente d'exposer d'après ses souvenirs personnels, dans un volume intitulé *The Soul of the Indian. An interpretation* (Boston, Houghton, Mifflin & C°, 1911, 170 pages, 1 denier), les idées religieuses professées par les Indiens des États-Unis avant leur contact avec les Européens. L'auteur se réclame de la tribu des Sioux :

« My little book does not pretend to be a scientific treatise. It is as true as I can make it to my childhood teaching and ancestral ideals, but from the human, not the ethnological standpoint. I have not cared to pile up more dry bones, but to clothe them with flesh and blood. So much as has been written by strangers of our ancient faith and worship treats it chiefly as matter of curiosity. I should like to emphasize its universal quality, its personal appeal ! » (p. XII).

***

Le Dr H. Visscher, professeur à l'Université d'Utrecht, publie une édition allemande de son étude sur la religion et la vie sociale des primitifs, dont la première partie a paru d'abord en hollandais. Le premier volume de cet ouvrage (*Religion und soziales Leben bei den Naturvölkern. — I. Prolegomena*, Bonn, Schergens, 1911, in-8°, VI-286 pages, 7 marcs) est consacré à l'examen de la religion comme fait social, des types sociaux de religion et des phases de religiosité : religiosité absolue, religiosité relative, irréligiosité relative. La phase de religiosité absolue fait seule l'objet, dans ce

volume, d'une étude détaillée. L'auteur y fait entrer l'examen des caractères intellectuels et moraux des primitifs, de la personnalité chez les primitifs, de l'animisme, du fétichisme, etc. Il espère que son travail contribuera à favoriser l'étude de la vie des primitifs et, spécialement, qu'il pourra servir de fondement scientifique à l'œuvre des missions.

* * *

Des recherches d'histoire religieuse concernant la période de derniers Stuarts viennent d'être publiées par A. A. Seaton, agrégé de Pembroke College (Cambridge), sous le titre : *The theory of toleration under the later Stuarts* (Cambridge, the University Press, 1911, in-8°, VII-364 pages, 6 shellings). Le premier chapitre a une portée générale et est consacré aux théories de la persécution et de la tolérance. Seaton définit la tolérance et montre dans quelle mesure elle est possible :

« Toleration is the practical recognition of the right of the individual to form and to act upon his own opinions on the great issues of life generally, as against the claim of external authority to prescribe limits to thought and practice » (p. 1).

« Toleration represents, as we have seen, the withdrawal of external authority from control of certain regions of human activity; hence it is essentially negative. It also follows from its nature that it can in any case be but partial. The ages of persecution were not completely intolerant; complete toleration is impossible even in our own. It is immediately obvious that, human nature being what it is, an organized state must be prepared to punish actions even for which the dictates of conscience may be pleaded. Otherwise the individual would be given a free hand; for the excuse, if allowed, might be raised to cover any action whatever, and the state cannot discriminate between genuine and counterfeit pleas of conscience. And even though the plea be genuine, it may be put forward in defence of actions which the government owes to its subjects in general to repress. Some control, then, irrespective of conscience, the state must claim. The question, therefore, in one of properly adjusting the boundary between the sphere in which the individual's activity may be determined by himself without liability to punishment, and the sphere in which the state claims control. During the last few centuries there has taken place a great extension of the former at the expense of the latter, and a definite principle has been

recognized for the determination of the boundary between them » (pp. 4-5).

* * *

Dans la préface à l'ouvrage qu'il vient de faire paraître sous le titre *The social basis of religion*, S. N. PATTEN explique ainsi la portée de ses recherches :

« I began writing this book with a simple plan, which was the welding together of the ideas required in two earlier fields of work. My *Development of English Thought* was an endeavor to create an economic interpretation of history. This, carried to its legitimate consequences, would afford the objective basis of social progress. I had written also in the field of social psychology. From this a subjective view of these same facts is derived. Religion seemed to me to be the point of union between these isolated views. I thought to use the economic interpretation of history to explain the degenerate tendencies in civilization, and then to employ social psychology to set forth the opposing forces of regeneration. To put this in another way : degeneration is objective and economic, while regeneration is psychic and personal. This conforms to the views held by religious reformers, and, if correct, gives a firm basis to religious thought. Religion is by this means given a scientific foundation and its doctrines are transferred from the traditional basis to the realm of social science » (p. v).

Dans le premier chapitre du livre, il précise encore ces vues :

« This book is not an apology for religion, but a constructive defense. It identifies religion, not with morality, but with the social reaction against degeneration and vice. Were all men moral and normal, religion would have less vitality ; it grows in power as the pressure of external conditions forces men into degradation and misery. Religion and morality are the reverse sides of a larger scheme of purifying and elevating humanity.

« A generation ago the defense of religion was a subject of popular discourse. Thoughtful men wrote books on Christian evidence that were widely read and made the basis of popular discussion. Many books are still written about religion, but they are mainly occupied with an exposition of its moral doctrines. It is regarded sufficient if it is shown that personal morality is advantageous and beyond the assaults of adverse critics. It seems to be taken for granted that the beliefs of earlier generations have been overthrown and that religion must utilize its waning forces to uphold

morality and social stability. The Christian plan of salvation, however, is as important as ever and as capable of defense.

« It has fallen into disrepute, not because it lacks proof, but because its historical setting has been lost through the increase of knowledge and through better methods of investigation. If we make religion social instead of historical proof can be found for its essential doctrines. I do not mean that all modern thought is in harmony with the Christian scheme of salvation, but that an energetic defense of it has a fair chance of success » (p. 3).

Voici la table des matières de l'ouvrage, qui est publié à New-York par la librairie Macmillan (in-8°, xviii-247 pages, 1911, 1 d. 25 c.) :

I. Introduction. — II. Scientific method. — III. The economic interpretation of history. — IV. The social interpretation of thought. — V. The social process. — VI. The stages of thought development. — VII. Morbid degeneration. — VIII. Senile degeneration. — IX. The will. — X. Character. — XI. Inspiration. — XII. Historic or State religion. — XIII. Social religion. — XIV. The social mission of the church. — XV. The socialization of religious thought.

* * *

Nilsson, K. P. — Primitiv religion (la religion primitive). (Stockholm, Geber, 1911, 3.25 Kr.)

Van der Voo, B. P. — L'origine de la croyance à la métempsycose. (*Revue des idées*, 15 avril 1911.)

Delitzsch, F. — Das Land ohne Heimkehr. Die Gedanken der Babylonier-Assyrer über Tod und Jenseits nebst Schlussfolgerungen. (Stuttgart, Deut. Verlags-Anstalt, 1911, 1.50 Mk.)

De Lorenzo, C. — India e buddhismo antico. (Bari, Laterza, 1911, 2e Ed., 5 L.)

Collier, P. — Religion and caste in India. (*Scribner's Mag.*, 1911.)

Baynes, H. — Hindu conception of Sin. (*The East and the West*, April 1911.)

Macnicol, N. — Two cults of popular Hinduism. (*The East and the West*, April 1911.)

de Zwaan, J. — De oorsprong des Christendoms volgens Prof. Bolland. II. (*Theologisch Tijdschrift*, *N. R.*, 1911, n° 2.)

Heinrici, G. — Ist das Christentum eine Mysterienreligion? (*Internat. Wochenschrift*, 1911, n° 14.)

Ricard, E. — Eléments de patrologie et d'histoire des dogmes. (Paris, Roger et Chernoviz, 1911, 3.50 Fr.)

Hefele, C. J. — Histoire des conciles d'après les documents originaux. (Paris, Leroy, 2e éd., 1911.)

Stuhlfauth, G. — Die Geschichte der Marienverehrung in Deutschland. (*Deutsche Literaturzeitung*, 8. April 1911.)

Guignebert, C. — De Saint-Thomas d'Aquin à Pie X. *(Revue de l'Université de Bruxelles,* mars 1911.)

Baumgarten, O. — Die Entwicklung des Ultramontanismus. I. *(Evangelische Freiheit,* März 1911.)

England, G. A. — Some factors of church decadence. *(Twentieth Cent. Mag.,* 1911, n° 3.)

Hellwig, K. — Zur Psychologie des Aberglaubens. Diss. (Kiel-Elberfeld, Martini und Grüttefien, 1911.)

Bang, J. P. — Det religiose Sjaeleliv. Religions-psykologiske Studier (psychologie religieuse). (Copenhague, Schönberg, 1911, 2.50 Kr.)

Underhill, E. — Mysticism. A study in the nature and development of man's spiritual consciousness. (London, Methuen, 1911, 16 Sh.)

Mayer, A. — Mystizismus und Wissenschaft. *(Protestantische Monatshefte,* 1911, n° 3.)

Zur Psychologie des theistischen Gottesglaubens. Ein Gespräch zwischen Philaleth und Theophron. *(Z. für Religionspsychologie,* Bd. 4, H. 12, 1911.)

Drews, P. — Zur Psychologie des Kirchenbesuchs. *(D.-Evang.,* 1911, n° 1.)

de Lacharrière, J. L. — Une explication apologétique du fanatisme musulman. *(Revue des sciences pol.,* mars-avril 1911.)

Cramaussel, E. — Une enquête religieuse à l'Université populaire. *(Spectateur,* mai 1911.)

Barton, W. E. — Rules of order of religious assemblies. (New York, Revell, 1911, 2 d.)

Van Gennep, A. — De la méthode à suivre dans l'étude des rites et des mythes. *(Revue de l'Université de Bruxelles,* avril 1911.)

Science du langage.

Cejador, J. — Teorias acerca del origen del lenguaje. *(Espana Moderna,* décembre 1910.)

Belfrage, S. — Interjektionerna. En sprakpsykologisk studie. *(Sprak och stil,* 1911, 3-4.)

Brugmann, K., und Delbrück, B. — Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen. II. (Strassburg, Trübner, 1911, 16 Mk.)

Jahresbericht über die Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie. (Leipzig, Reisland, 1911, 10 Mk.)

Carra De Vaux. — La langue étrusque. Sa place parmi les langues. Etude de quelques textes. (Paris, Champion, 1911, 195 pages.)

von den Velden, F. — Zur etruskisch-kaukasischen Sprachverwandtschaft. *(Pol.-anthrop. R.,* April 1911.)

Niedermann, Dr H. — Historische Lautlehre des Lateinischen. (Heidelberg, Winter, 2. Aufl., 2 Mk.)

Cannegieter, H. — Die wissenschaftliche Aussprache des klassischen Lateins. *(Neue Jahrb. für Pädagogik,* 1911.)

Uppstöm, A. — En samling arkaismer ur nutida lagsprak (archaïsmes dans le langage actuel du droit.) *(Sprak och Stil,* 1911.)

Brunot, F. — La crise du français. *(Revue hebdomadaire,* janvier 1911.)

Werner, A. — The names of animals in the Bantu languages. *(Revue d'ethnographie et de sociologie,* 1-2, 1911.)

Stenton, F. M. — The Place-names of Berkshire : an essay. (London, University College, 1911.)

Économie politique.

I. Fisher, professeur d'économie politique à Yale University, a effectué, avec la collaboration de H. G. Brown, de la même université, des recherches d'économie monétaire relatives au pouvoir d'achat de la monnaie. Ces recherches, dont les résultats viennent d'être publiés (*The purchasing power of money*, New York, the Macmillan C°, 1911, xxii-505 pages, 3 deniers), conduisent l'auteur à affirmer les principes suivants :

« If the principles here advocated are correct, the purchasing power of money — or its reciprocal, the level of prices — depends exclusively on five definite factors : 1. The volume of money in circulation; 2. Its velocity of circulation; 3. The volume of bank deposits subject to check; 4. Its velocity, and 5. The volume of trade. Each of these five magnitudes is extremely definite, and their relation to the purchasing power of money is definitely expressed by an *equation of exchange*. In my opinion, the branch of economics which treats of these five regulators of purchasing power ought to be recognized and ultimately will be recognized as an exact science, capable of precise formulation, demonstration, and statistical verification » (p. vii).

L'auteur est amené à se prononcer nettement en faveur de la théorie quantitative de la monnaie :

« The main contentions of this book are at bottom simply : a restatement and amplification of the old *quantity theory* of money. With certain corrections in the usual statements of that theory, it may still be called fundamentally sound. What has long been needed is a candid reexamination and revision of that venerable theory rather than its repudiation.

« Yet in the voluminous literature on money, there seems to be very little that approaches accurate formulation and rigorous demonstration — whether theoretical or statistical.

« In making this attempt at reconstruction, I have the satisfaction of finding myself for once a conservative rather than a radical

in economic theory. It has seemed to me a scandal that academic economists have, through outside clamor, been led into desagreements over the fundamental propositions concerning money. This is due to the confusion in which the subject has been thrown by reason of the political controversies with which it has become entangled.

« As some one has said, it would seem that even the theorems of Euclid would be challenged and doubted if they should be appealed to by one political party as against another. At any rate, since the *quantity theory* has become the subject of political dispute, it has lost prestige and has even come to be regarded by many as an exploded fallacy. The attempts by promoters of unsound money to make an improper use of the quantity theory — as in the first Bryan campaign — led many sound money men to the utter repudiation of the quantity theory. The consequence has been that, especially in America, the quantity theory needs to be reintroduced into general knowledge » (p. VII).

« What is at present most needed is a clear and general public understanding of principles and facts.

« Toward such an end this book aims to contribute : 1. A reconstruction of the quantity theory; 2. A discussion of the best form of index number; 3. Some mechanical methods of representing visually the determination of the level of prices; 4. A practical method of estimating the velocity of circulation of money; 5. The ascertainment statistically of the bank deposits in the United States which are subject to check, as distinct from *individual deposits*, as usually published; 6. An improved statistical evaluation of the the volume of trade as well as of the remaining elements in the equation of exchange; 7. A thorough statistical verification of the (reconstructed) quantity theory of money » (p. IX).

***

C'est une contribution nouvelle à la question de la productivité des ouvriers que F. B. GILBRETH fournit à l'économie industrielle, par la publication de son livre : *Motion study. A method for increasing the efficiency of the workman* (New York, VAN NOSTRAND, 1911, in-8°, 116 pages, 2 dollars). R. T. KENT, directeur de l'*Industrial Engineering*, expose dans la préface l'origine de cet ouvrage :

« Some months before *Motion study* first appeared in the columns of *Industrial Engineering*, we heard that Mr. GILBRETH

had, by some method or other, made wonderful records in the construction of buildings and other engineering works. We were curious to know how this had been accomplished, and sought an interview. We then learned that for years Mr. Gilbreth had been studying the actions of his workmen, the conditions surrounding their work, and all the other variables which go to help or hinder them in the actual construction work. He had paid particular attention to the motions made by a given man, say a bricklayer, in getting a brick from the pile made by the tenders to its final resting place in the wall. He had discovered how the number of these motions could be cut down, by having the brick brought to the bricklayer in a different way than usual, by placing them in a somewhat more convenient position, by arranging the scaffolding in an improved manner, and by various other little changes, some of them slight in themselves, but all together totaling an immense saving of time and motions » (pp. xi-xii).

R. T. Kent fait remarquer que le champ de l'éducation physique de l'ouvrier est encore pour ainsi dire inexploré. Tout ce qu'on a fait dans cet ordre d'idées peut être considéré comme *an incidental branch of management*.

Les expériences de Gilbreth, qui s'appliquent surtout au travail des maçons, pourraient aussi bien être réalisées dans la plupart des industries :

« There is no waste of any kind in the world that equals the waste from needless, ill-directed, and ineffective motions. When one realizes that in such a trade as bricklaying alone, the motions now adopted after careful study have already cut down the bricklayer 's work more than two-thirds, it is possible to realize the amount of energy that is wasted by workers of this country.

« The census of 1900 showed 29,287,070 persons, ten years of age and over, as engaged in gainful occupations. There is no reason for not cutting down the waste motions in the vocations of the other almost half (49.7 per cent) of the population ten years of age and upward who do not engage in gainful occupations. The housekeepers, students, etc., on this list have as much need for motion saving as any one else — though possibly the direct saving to the country would not be so great. But taking the case of the nearly thirty million workers cited above, it would be a conservative estimate that would call half their motions utterly wasted.

« As for the various ways in which this waste might be uti-

lized, that is a question which would be answered differently by each group of people to whom it might be put.

« By motion study the earning capacity of the workman can surely be more than doubled. Wherever motion study has been applied, the workman's output has been doubled. This will mean for every worker either more wages or more leisure » (pp. 2-3).

***

F. Oppenheimer fait paraître à la librairie G. Reimer à Berlin, un traité d'économie politique (*Theorie der reinen und politischen Oekonomie*) dont nous reproduisons la table des matières à raison de la tendance spéciale de l'ouvrage. L'auteur appartient à l'école de Marx, mais il a remanié la doctrine marxiste sur la base d'un libéralisme plus étendu :

Erstes Buch : *Grundlegung der Oekonomik.*— Erster Abschnitt : Soziologische Einleitung. — Zweiter Abschnitt : Psychologische Grundlegung. (Die Richtung des ökonomischen Triebes.) — Dritter Abschnitt : Staats- und geschichtsphilosophische Grundlegung. (Die Mittel des ökonomischen Triebes.) — Vierter Abschnitt : Methodologische Grundlegung. Die Oekonomik.

Zweites Buch : *Oekonomische Soziologie. Die Wirtschaftsgesellschaft.* — Fünfter Abschnitt : Die Entwicklung der Wirtschaftsgesellschaft. — Sechster Abschnitt : Der Aufbau der höheren Wirtschaftsgesellschaft.

Drittes Buch : *Sozialökonomik. Die Gesellschaftswirtschaft.* — Erste Hauptabteilung : « Personalökonomik. Die Personalwirtschaft. » — Siebenter Abschnitt : Die Objekte der Personalwirtschaft. (Die Werte.) Achter Abschnitt : Die Beschaffung der Werte für die Personalwirtschaft. — Neunter Abschnitt : Die Verwaltung der Werte in der Personalwirtschaft. —. Zehnter Abschnitt : Der Masstab der Personalwirtschaft. (Der ökonomische Wert.)

Zweite Hauptabteilung : « Nationalökonomik. Die Marktwirtschaft ». — Elfter Abschnitt : Der Masstab der Marktwirtschaft. (Der Wert.) — Zwölfter Abschnitt : Die Selbststeuerung der wachsenden Marktwirtschaft. — Dreizehnter Abschnitt : Die kapitalistische Marktwirtschaft.

Viertes Buch : *Kritik der klassischen Distributionstheorie.* — Vierzehnter Abschnitt : Die Lohnfondstheorie. — Fünfter Abschnitt : Die klassische Lehr von der Grundrente. — Schlusswort : Sozialphilosophische Ausleitung.

***

W. Oualid et O. Leroy publient une traduction des *Principes d'économie politique dans leur application aux problèmes modernes de l'industrie et de la politique économique* par J. B. Clark, professeur d'économie politique à l'Université de Columbia. Clark a exposé lui-même, dans la préface, la place qu'il convient d'accorder à ces « Principes » dans l'histoire de la science économique :

« L'économie politique du siècle qui suit la publication de la *Richesse des nations,* traitait plutôt des problèmes statiques que des problèmes dynamiques. Elle cherchait à déterminer les lois qui fixaient les prix *naturels* des marchandises et celles qui, d'une façon analogue, réglaient les salaires naturels du travail et l'intérêt du capital. Ce terme *naturel* ainsi employé signifiait réellement *statique.* Si l'on était parvenu, dès cette époque, à formuler correctement les lois de la valeur, des salaires et de l'intérêt, elles seraient apparues comme les normes auxquelles, à supposer qu'aucun changement, aucun trouble économique ne se produisît, les valeurs réelles, les salaires et l'intérêt se seraient finalement conformés.

« La théorie économique de cette époque a réussi à formuler plus ou moins correctement les principes de la statique économique et un fragment ou deux d'une science de la dynamique économique, bien que la distinction entre les deux divisions de la science n'ait pas été aperçue clairement des auteurs eux-mêmes. La loi de population formulée par Malthus est le seul exposé systématique que l'on ait fait d'une loi générale des transformations économiques. Il existait bien les histoires des salaires, des prix, etc., fournissant les matériaux nécessaires à une science de la dynamique économique, mais aucune d'elles ne se haussait jusqu'à formuler une loi ou ne méritait de prendre place dans la théorie économique. Ceux qui étudiaient l'économie politique se rendaient à peine compte, à cette époque, de l'existence même des lois dynamiques, à plus forte raison sentaient-ils peu la nécessité d'en faire un exposé systématique.

« C'est une modeste tentative de formulation de ces lois que je m'efforce de faire dans le présent volume » (pp. xxi-xxii).

Cette traduction est publiée par la librairie Giard et Brière, à Paris (1 vol., in-8°, de xxvi, 520 pages, 10 francs).

* * *

Dans une conférence faite à la Société d'économie sociale de l'Université de Munich et publiée ensuite sous une forme plus

étendue sous le titre *Die geistige Arbeit und ihre Vergeltung* (München, Rieger, 1910, 19 pages). A. Cohen, professeur d'économie politique à l'École technique supérieure de Munich, recherche la place occupée par le travail intellectuel dans les différents systèmes économiques au cours des temps, étudie les conditions de la production intellectuelle et expose les remèdes qui pourraient servir à améliorer la situation actuelle, en dehors de l'action des intéressés eux-mêmes :

« Die Sozialpolitik zeigt nicht nur eine intensive, sondern auch eine expansive Tendenz. Immer mehr Arbeiterkreise werden von ihr erfasst. Ursprünglich auf die Fabrikarbeiter beschränkt (Fabrikgesetzgebung), wurde die Arbeiterschutzgesetzgebung immer weiter ausgedehnt, indem für eine Arbeiterkategorie nach der anderen gezetzliche Bestimmungen erlassen wurden. Auch für die Handlungsgehilfen und Techniker. Indessen ist dies nur ein Anfang der Sozialpolitik der geistigen Arbeit. Im allgemeinen ist die Sozialpolitik der geistigen Arbeit nicht einmal dem Namen nach bekannt, obwohl das oben erwähnte Verlagsgesetz doch zum Teil unter diese Rubrik fällt. Auch die Wissenschaft hat die wirtschaftlichen Verbindungen der geistigen Arbeit noch nicht erforscht. Man beginnt jetzt allmählig den Einfluss der Kunst auf die Volkswirtschaft zu beschreiben, aber die wirtschaftlichen Grundlagen der Kunst sind noch nicht dargestellt mit Ausnahme der Malkunst, die jetzt ihren Nationalökonomen gefunden hat. Die Lage der Schriftsteller, der Bühnenangehörigen, der Musiker ist bis jetzt nur in Gelegenheitsschriften behandelt worden, die notwendig dilletantenhaft gehalten sein müssen.

« Es liegt nicht im Rahmen dieses Vortrags, die einzelnen Massregeln zu behandeln, die eine Sozialpolitik der geistigen Arbeit ins Auge zu fassen hätte. Ich will nur einige nennen : Regelung des Erfinderrechtes der Angestellten, Erlass eines Kunstverlagsgesetzes, Regelung des Verhältnisses des Arztes zu den Krankenkassen, Pensionsversicherung der Privatangestellten, Privatbeamtenrecht, Reichsbühnengesetz, Schonung des geistigen Arbeiters bei der Besteuerung. Hervorheben möchte ich nur die Notwendigkeit des weiteren Ausbaues des urheberrechtlichen Schutzes der geistigen Arbeit » (pp. 14-15).



Majorana Calatabiano, Salvatore. Trattato di economia politica. I. (Catania Calàtola, 1911, 3ᵉ Ed.)

Hart, A. E. — Economic science and social evolution. *(Economic Review*, April 1911.)

Vauthier, M. — Richesse, crédit, capitalisme. *(Revue de l'Université de Bruxelles*, avril 1911.)

Kampffmeyer, P. — Der schaffende Mensch und die geschaffenen Produktivkräfte. *(Sozialistische Monatshefte*, April 1911.)

Aftalion, A. — Les trois notions de la productivité et les revenus. *(Revue d'économie pol.*, mars-avril 1911.)

Balas, K. — Közgasdasagi erdekü ethikai tulajdonsagok (importance économique de qualités morales). *(Közgazdasâgi Sz.*, 1911.)

De Ruggiero, G. — L'economia e la meccanica. *(Giornale degli economisti*, marzo 1911.)

Schmid, F. — Staatswissenschaftliche Forschungsinstitute. *(Deutsches Statistisches Zentralblatt*, 1. April 1911.)

Alexinsky, G. — Le capitalisme moderne en Russie. *(Revue socialiste*, mars 1911.)

Macara, Sir C. W. — La fédération internationale des filateurs et manufacturiers de coton. Origine et progrès. *(Revue économique internationale*, avril 1911.)

Pantaleoni, N. — Considerazioni sulle proprietà di un sistema di prezzi politici. (Ext. de *Giornale degli Economisti*, gennaio 1911.)

Guarneri, F. — Il recente rincaro delle carni e il problema della minuta vendita. (Genova, Ligure, Oliveri, 1910, 54 pages.)

Hitier. — La cherté de la viande en 1910; ses causes. *(Bull. de la Société d'encouragement*, Paris, mars 1911.)

Rollin. — Les causes du renchérissement de la viande. *(J. de la Société nationale d'agriculture*, janvier 1911.)

Loyers et revenus. *(Annales du musée social*, mars 1911.)

Gompers, S. — The miracles of efficiency. *(American Federationist*, April 1911.)

Ein « Arbeitstaxameter ». *(Deutsche Arbeitgeber-Zeitung*, 2. April 1911.)

Renaud, P. — Les méthodes modernes d'établissement des salaires. *(J. des économistes*, 15 avril 1911.)

Guisset, M. — A propos de la réduction de la main-d'œuvre résultant de l'emploi des machines. *(Revue générale agronomique*, 1911, n°s 3 et 4.)

Wirkung der Schieds- und Einigungsämter in Grossbritannien. *(Reichs-Arbeitsblatt*, 21. März 1911.)

Levy, E. — Volonté et arbitrage. *(Revue socialiste*, mars 1911.)

Bureau, P. — Ce qu'on peut attendre du contrat collectif. *(Réforme sociale*, avril 1911.)

Conventions collectives. *(Union des syndicats patronaux*, 14 mars 1911.)

Kautsky, K. — Preise und Löhne. *(Die neue Zeit*, 31. März 1911.)

Greenwood, J. H. — The theory and practice of trade unionism. (London, Fifield, 1911.)

Barker, E. — The rights and duties of trade unions. *(Economic Review*, April 1911.)

de Seilhac, L. — Les tendances du syndicalisme. (*Réforme sociale*, 1er avril 1911.)

Olphe-Galliard, G. — Comment se fait l'organisation des forces ouvrières. (*Science sociale*, avril 1911.)

Dechesne, L. — Origine des syndicats ouvriers. (*Revue d'économie pol.*, mars-avril 1911.)

Fitch, J. A. — The steel workers. (New York, Charities Publ. Com., 1911, 1.50 d.)

Weingartz, B. — Ueber die soziale Lage der englischen und der deutschen Arbeiterklasse. (*Sozialistische Monatshefte*, 6. April 1911.)

Tänzler, Dr. — Moderne Arbeitskämpfe. (Ext. de *Der Arbeitgeber*, 1. März 1911.)

Les conflits agraires et les coopératives des « braccianti » en Romagne, d'après le rapport de la Commission ministérielle d'enquête. (*Inst. int. d'Agr., Bull. du bureau des inst. écon. et soc.*, 31 mars 1911.)

La grève technique. (*Annales du musée social*, mars 1911.)

Vandervelde, E. — La journée de neuf heures dans les mines et l'enquête belge sur la durée du travail dans les mines de houille. (*Revue d'économie pol.*, mars-avril 1911.)

Kemmerer, E. W. — Seasonal variations in New York money market. (*Amer. Econ. Review*, March 1911.)

Mitchell, W. C. — Rates of interest and the prices of investment securities (1890-1909). (*J. of pol. Economy*, April 1911.)

Rudolphi, Dr H. — Die Bedeutung der Wasserscheide für den Landverkehr. (Frankfurt-a/M., Killer, 1911, 3 Mk.)

Moldenhauer, Dr P. — Konzentrationsbestrebungen im deutschen privaten Versicherungswesen. (Ext. de *Z. für die ges. Versicherungs-Wissenschaft*, 1. März 1911.)

Bourgin, H. — Le socialisme et la concentration industrielle. (Paris, Rivière, 1911, 0.75 Ct.)

Weis, W. — Kartellschiedsgerichte. (*Kartell-Rundschau* März 1911.)

Démographie et Criminologie.

L'étude du Dr R. Belbèze sur *La neurasthénie rurale*, à laquelle G. Bouché consacre un article dans les « Archives » du présent *Bulletin*, n° 213 (Paris, Vigot, 1911, 225 pages, 3 fr. 50 c.), renferme un grand nombre de cas d'application de l'influence du milieu géographique et social sur l'individu dans le sens pathologique :

« La description que nous donnerons plus loin de la neurasthénie rurale est le résultat de huit années d'observation en milieu campagnard, dans un groupe de quatre à cinq communes de la région garonnaise, au sud du fleuve, à peu près à égale distance de Montauban et d'Agen, en Tarn-et-Garonne. Il est certain que la neuras-

thénie y sévit avec une extrême fréquence et les deux cents observations de cette névrose que nous avons pu recueillir dans notre ancienne clientèle immédiate en sont la meilleure preuve. Le médecin qui y réside n'est généralement pas le seul à constater un état psychique anormal chez un grand nombre d'habitants, et l'étranger que ses fonctions appellent à vivre dans le pays ne tarde pas à faire la même remarque. Il n'y a rien d'excessif à évaluer la proportion des neurasthéniques à environ 30 p. c. de la population actuelle : le chiffre pourrait paraître surprenant si l'on ignorait la réalité historique de la neurasthénie collective, et l'existence de cette affection chez les peuples les plus primitifs » (pp. 25-26).

Parmi les conditions et causes psychiques de la neurasthénie rurale, l'auteur relève l'inadaption et la peur, la décadence économique de la région étudiée, le milieu familial, la presse, le livre, le service militaire; parmi les causes physiques, l'insuffisance alimentaire et certaines intoxications. L'auteur décrit ensuite les signes de la neurasthénie rurale et notamment la peur (peur de la responsabilité; réactions afférentes à cette peur : le fétichisme, la recherche exagérée de la sécurité, le doute). Il réserve enfin un chapitre au traitement.

***

La diminution de la population constatée en ces derniers temps aux États-Unis est-elle volontaire?

Le Prof. C. F. Emerick qui formule cette question dans *Popular Science Monthly* de janvier 1911, y répond affirmativement. Il fait remarquer à ce propos que la question qui paraît être essentiellement biologique a été surtout étudiée par des économistes. Il s'exprime à ce sujet comme suit :

« The frequency with which economists discuss the subject of population as compared with biologists deserves a passing notice. Ever since the essay of Malthus there have been few treatises upon economics without a chapter upon the subject. Certainly, any text book which failed to consider the matter today would be regarded as incomplete. A century of criticism has established a fairly consistent and satisfactory body of opinion. Moreover, the periodical literature devoted to economics has in recent years been enriched by numerous articles upon the diminishing birth rate. The American Economic and Sociological Associations have now and then discussed the subject at their annual meetings. On the other hand, there is a scarcity of literature from the biological standpoint. I do not know af any place in print where a biologist

has attempted to advance a definite and complete theory of population, and in arriving at the biological explanation of the diminishing birth rate I have been dependent upon stray hints found here and there and especially upon information gained by conversation with two of my colleagues, one a zoologist and the other a botanist. There is no body of doctrine upon population to which biologists subscribe at all comparable to that among economists. In other words, the weight of well-defined opinion supports the view that the decline of the birth rate is volitional » (p. 80, note).

* * *

Dans sa leçon d'ouverture du cours de droit pénal à l'Université de Rome, E. Ferri a examiné la justice sociale dans ses rapports avec la justice pénale. « Tandis que pour beaucoup de personnes la justice pénale est le symbole le plus représentatif de la justice sociale, je pense que la première n'est qu'une survivance d'une mentalité archaïque. En réalité, entre la justice sociale et la justice pénale, il y a un antagonisme profond; la justice pénale s'impose d'autant plus que la justice sociale est plus faible et inversement ». (*Giustizia penale e giustizia sociale.* Milano, Società editrice libraria, 1911, 29 pages).

* * *

Oldenberg, K. — Ueber den Rückgang der Geburten- und Sterbeziffer. (*Archiv für Sozialwissenschaft*, Bd. XXXII, H. 2, 1911.)

Quessel, L. — Der Rassenselbstmord in den Vereinigten Staaten. (*Sozialistische Monatshefte*, 6. April 1911.)

Nuttall, G. C. — Eugenics and Genetics. (*Fortnightly Review*, March 1911.)

Hentschel, W. — Zucht oder Zweckehe? (Eine Entgegnung.) (*Pol.-anthrop. R.*, April 1911.)

Gillette, J. M. — The drift to the city in relation to the rural problem. (*Amer. J. of Sociology*, March 1911.)

Die Ursachen der Landflucht in Nordamerika und ihre Bekämpfung. (*Z. für Sozialwissenschaft*, H. 4, 1911.)

Ledoux, F. — L'exode rural vu d'un village de la Brie. (*Grande revue*, 10 et 25 janvier 1911.)

Mirard, H. — Le dépeuplement et la main-d'œuvre agricole. (*Réforme sociale*, 1er avril 1911.)

Marcelli, G. — L'emigrazione e le condizioni dell' agricoltura in Toscana. (Arezzo, Sinatti, 1910, 3.50 L.)

Landa, N. J. — Aliens under the law. The problem and its remedy. (London, King, 1911.)

Millis, H. A. — East Indian immigration to British Columbia and the Pacific States. (*Amer. Economic Review*, March 1911.)

Zimmern, A. E. — The Alien's Act. A Challenge. *(Economic Review*, April 1911.)

Paterson, A. — Across the bridges, or Life by the South London Riverside. (London, Arnold, 1911.)

Stevenson, J. — The social problem. *(Popular Science Monthly*, March 1911.)

Joly, H. — L'Italie du Midi : criminalité, émigration, vie rurale; causes de la situation; réforme du clergé. *(Correspondant*, 25 janvier 1911.)

Cosentini, P. — Delinquenza siciliana : appunti di sociologia criminale. (Palermo, Fiorenza, 1910, 2 L.)

Tummers, F. — De « nieuwere » richting in de strafrechtswetenschap. (Nijmegen, Malmberg, 1911, 2 Fl.)

Fiore, U. — Manuale di psicologia giudiziaria. (Citta di Castello, Lapi, 1909.)

Scarlata, F. — Elementi di sociologia criminale : opera di cultura generale. (Palermo, Fiorenza, 1910, 8 L.)

Peterson, K. — Untätigkeit und Energie. Versuche. (Analyse des Vorgangs der strafbaren Unterlassungen mit Hilfe des Energiebegriffs. (Breslau, Schletter, 1911, 3 Mk.)

Huwalt, W. — Ueber die forensische Bedeutung der Familienähnlichkeit. *(Archiv für Kriminal-Anthropologie*, Bd. 41, H. 1-2, 1911.)

Droit.

S. Pinélès, professeur à l'Université de Vienne, fondateur de la revue *Gaïus, Zeitschrift für Rechtsgeschichte und Rechtsvergleichung*, vient de faire paraître, avec la collaboration de N. Herzen, professeur à l'Université de Lausanne, des *Questions de droit romain étudiées d'après la nouvelle méthode historique du droit comparé* (Paris, Giard et Brière, 1911, in-8°, 115 pages, 3 fr. 50). Dans la préface, Herzen définit la méthode de Pinélès :

« M. Pinélès estime avec raison que, avec les seules sources romaines, étudiées depuis des centaines d'années, la science du droit romain ne saurait plus faire de progrès sérieux. C'est pourquoi il essaie de la féconder par la sève nouvelle que peut lui apporter l'histoire comparée des autres législations. Pour une question quelconque de droit romain, il commence par rechercher les solutions positives de toutes les législations anciennes et modernes, en commençant, par exemple, par le droit hindou et finissant par les codes les plus récents, en allant de l'Extrême-Orient jusqu'aux pays les plus septentrionaux, ne négligeant et ne méprisant aucune législation sous prétexte qu'elle appartiendrait à un peuple trop petit, trop peu civilisé, trop éloigné de Rome ou trop peu apparenté avec les Romains. Non, toutes les législations

d'un peuple quelconque, pourvu qu'il ait un certain degré de civilisation, ont leur valeur et peuvent être instructives pour l'intelligence du droit des peuples les plus avancés ; par conséquent aussi du droit romain. C'est là précisément l'originalité et la nouveauté de la méthode appliquée par M. Pinélès, que l'on pourrait appeler : méthode historique du droit comparé, et qui consiste à élucider une législation civile en tirant des lumières de toutes les autres.

« Cette définition montre que la méthode indiquée pourrait être appliquée à une législation civile quelconque, aussi bien moderne qu'ancienne. Mais il va sans dire que la méthode est appelée à produire les résultats les plus appréciables surtout pour les droits anciens ou passés. Nous avons à notre disposition, pour l'interprétation des droits modernes, une foule de moyens auxiliaires qui font à peu près complètement défaut pour les droits anciens : exposé des motifs, débats parlementaires, jurisprudence, etc. C'est leur absence pour les droits anciens ou passés, que la méthode historique du droit comparé peut seule combler » (pp. III-IV).

Pinélès expose ensuite lui-même comment il entend le droit comparé et le parti qu'on peut en tirer :

« Pour saisir son rôle, il faut tout d'abord se rendre compte des trois phases par lesquelles la science du droit comparé, au sens le plus large, doit passer :

« 1° La première phase, préliminaire, consiste à rassembler ou à traduire les lois étrangères. Les travaux de cette première phase ne peuvent que fournir les matériaux en vue du droit comparé, mais ne sont pas encore le droit comparé ;

« 2° La seconde phase consiste à rassembler les solutions positives données par les différents droits à une question juridique déterminée. Ici aussi, les travaux de cette phase, quelque difficiles qu'ils soient, ne constituent pas encore le droit comparé ; ils se bornent à établir le fondement de la vraie science comparative du droit ;

« 3° La troisième phase consiste non seulement dans la comparaison des solutions données par tous les droits pris en considération à une question déterminée, mais aussi et surtout dans l'explication scientifique des ressemblances et des différences constatées. Elle seule constitue la vraie science du droit comparé.

« Le défaut essentiel de la science comparative du droit a été généralement de se limiter jusqu'à présent à des travaux de la première phase ; elle n'a fait que rassembler des matériaux pour la future science du droit comparé. Or, ni les travaux de cette pre-

mière phase, ni ceux parfois très difficiles, de la seconde, ne peuvent donner des idées juridiques nouvelles et des instruments d'interprétation inconnus jusqu'à maintenant; seule la science comparative du droit, au vrai sens du terme, peut avoir cette vertu. Certes, cette science n'est pas facile, loin de là; la difficulté augmente avec le nombre et la variété des divers droits que l'on compare dans leurs détails. Mais, d'autre part, les résultats obtenus sont si précieux et si suggestifs, qu'ils aboutiront sûrement à un rajeunissement réel de la science du droit civil en général. »

Au nombre des sujets étudiés selon la méthode nouvelle, nous relevons les suivants :

La copropriété divise ou *communio pro diviso* (en droit romain, français, russe, germanique, écossais et musulman).

Des choses trouvées (droit romain, hébraïque, hindou, arménien, musulman, anglo-américain et germanique), par N. Herzen.

La *læsio enormis* (droit romain, droit comparé et économie politique).

Rôle des témoins dans la *mancipatio* romaine et dans un acte de vente roumain de 1612.

La *Quæstio Domitiana* et le *Responsum Censinum* (en droit romain, russe, grec moderne, écossais, roumain, annamite et hindou).

La signature des témoins dans les testaments et autres actes écrits (en droit assyro-égyptien et roumain).

L'exécuteur testamentaire du droit anglais et le *familiæ emptor* du droit romain.

La règle romaine *ex asse fit dupondium* (*in alium assem venire*), l'ancienne arithmétique romaine et le droit égyptien et algérien.

* * *

L. Hugueney a traduit sous le titre de *Le droit et l'opinion*, un ouvrage du Dr M. Rumpf, juge du tribunal régional d'Oldenbourg (Paris, Larose et Tenin, 1911, 198 pages, 3 fr. 50). Le livre du Dr Rumpf « veut modestement rappeler cette ancienne vérité que l'on ne doit critiquer que ce que l'on comprend. Il veut, autant que faire se peut, essayer de faire comprendre au public la nature et le mécanisme du droit et de la procédure. Un profane intelligent, mis au courant des choses du droit, ne peut s'empêcher d'admirer l'art avec lequel le droit à su faire régner l'ordre et la sécurité dans les rapports des personnes et des biens et offrir à la civilisation les moyens de se développer au milieu de la paix.

Mais, en même temps, il n'y a rien qui mette mieux en garde contre toute tendance à s'exagérer la puissance de l'homme que de s'occuper des choses du droit. Le naturaliste laisse sa pensée prendre librement son vol à travers les mondes. Le moraliste peut se permettre d'élever la loi morale hardiment au-dessus des faiblesses humaines. Quiconque, au contraire, s'inquiète des choses du droit, ne tarde pas à remarquer qu'ici les arbres ne peuvent pas pousser dans le ciel. Il n'y a pas sur la terre de justice absolue. Les législateurs terrestres comme les juges terrestres doivent se contenter d'approcher d'une réglementation idéalement juste des relations sociales. Le trône de la Justice est sur la terre et ne s'élève pas tant au-dessus de la terre. Il est au plus épais de la cohue des marchés et la déesse ne peut faire autrement que de payer ceux qui se pressent autour d'elle pour lui demander secours en monnaies frappées sur la terre. Mesurer pour chacun de ceux qui s'approchent d'elle ce qui exactement lui convient étant donnée la situation spéciale, elle n'en a pas le temps et elle n'a pas surtout les instruments de précision dont elle aurait besoin pour le faire » (pp. XII-XIII).

Le volume comprend quatre leçons : 1. L'art d'appliquer le droit ; 2. L'art de la législation ; 3. Droit et culture d'aujourd'hui ; 4. Le droit est-il une science ?

***

Dissescu, C. G. — Ideea de drept si fundamentul ei (l'idée de droit et son fondement). (Bucarest, Socec, 1911, 3 Fr.)

Aillet, G. — Les incertitudes de la philosophie du droit d'après un livre récent. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1911.)

Wilke, C. — Das Friedegebot. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Strafrechts. (*Deutsch-rechtl. Beitr.*, 1911.)

Silberschmidt, Dr W. — Die Deutsche Rechtseinheit. (Berlin, Rothschild, 1911, 2 Mk.)

Trentin, S. — Il diritto dello stato sullo spazio aereo. (Roma, tip. Unione ed., 1910, 17 pages.)

Barillari, M. — Sul concetto della persona giuridica : contributo alla teoria filosofica della persona giuridica. (Roma, Loescher, 1910, 3 L.)

Politique.

Dans l'introduction de son ouvrage sur *Les caisses d'épargne* (Paris, Lecoffre, 1911, 243 pages, 2 francs), F. Lepelletier fait remarquer que ces institutions doivent s'adapter aux besoins et aux tendances de l'époque :

« Il importe de ne pas oublier que leur rôle ne se limite point à

fournir aux individus économes un moyen d'accroître leurs revenus par la perception d'un intérêt plus ou moins élevé, et qu'il ne sert de rien de drainer la multitude des capitaux épargnés si c'est pour les enfouir à peu près improductifs dans les caisses de l'État, se substituant, sans grand profit, au bas de laine des individus. Pour qu'elles soient socialement utiles, les caisses d'épargne doivent mettre la collectivité tout entière à même de tirer avantage de ce drainage qu'elles opèrent, et pour cela il est indispensable qu'elles jouissent d'une très grande liberté d'action dans la répartition des sommes dont elles disposent, entre tous les placements susceptibles d'offrir, avec de suffisantes garanties, une rémunération acceptable et un intérêt collectif évident. De là, l'obligation pour le législateur de laisser à leur initiative les plus larges facilités, et d'étendre le plus possible les limites dans lesquelles elles peuvent se mouvoir pour l'emploi de leurs fonds qui, provenant presque exclusivement de l'épargne populaire, ne sauraient avoir de destination plus utile que de contribuer au développement des œuvres de solidarité, de bienfaisance, ou d'intérêt général entreprises autour d'elles, ou que la nation dans son ensemble aurait profit à promouvoir et à soutenir » (pp. 14-15).

A cet effet, les caisses d'épargne ont besoin d'une certaine liberté :

« Si, en effet, on compare entre eux les différents régimes que nous avons analysés, il apparaît sans peine que ceux qui ont le mieux rempli la fonction sociale précédemment définie sont ceux-là mêmes qui laissent aux caisses d'épargne la plus grande part de liberté et réduisent au minimum l'intervention du législateur.

« Étant donné que, partout aujourd'hui, la sécurité des déposants est amplement assurée et le contrôle des pouvoirs publics très suffisamment étendu, ce qui différencie les systèmes en vigueur ce sont avant tout les divergences qui se manifestent parmi eux relativement à la conception du rôle social de l'organe qu'ils constituent. Or, de ces divergences résultent, tout naturellement, des différences profondes dans les effets produits.

« Là où la caisse d'épargne se meut librement et sans contrainte, le maximum imposé aux versements est assez souple pour que, dans ses limites une épargne même étendue puisse trouver sa place, le taux d'intérêt servi aux déposants est au moins égal sinon supérieur à la moyenne des revenus obtenus dans l'ensemble du territoire par les placements les plus rémunérateurs, la fortune personnelle de l'établissement suit une marche ascendante qui accroît d'autant les garanties offertes aux capitaux en formation,

et les institutions locales participent largement aux bienfaits de la concentration d'épargnes les plus modestes dans les établissements qui les reversent libéralement dans la circulation, pour le profit du plus grand nombre » (pp. 237-238).

* * *

Le livre de Georges-Cahen, maître des requêtes au Conseil d'État, *Les fonctionnaires. Leur action corporative* (Paris, Colin, 1911, 394 pages, 4 francs), tout en traitant une question d'actualité, renferme des considérations intéressantes au point de vue sociologique, par exemple, en ce qui concerne la transformation des institutions dans ses rapports avec les conditions économiques et politiques.

« Il y a vingt ans encore, on eût pu retrouver dans toutes les pièces de l'édifice la main de l'architecte impérial ou le travail de la monarchie. Presque aucune réfection due à la république. Seuls, quelques ornements de façade ajoutés après coup et peu en harmonie avec la structure générale. C'était tout. Dans les services publics, la mentalité n'avait pas changé depuis le premier empire ; les ministres républicains, de quelque parti qu'ils voulussent se réclamer, avaient du fonctionnaire les mêmes conceptions que ceux de Charles X ou de Napoléon : ils en faisaient l'instrument du pouvoir, le serviteur soumis d'une volonté qui s'impose sans réserve et sans contrôle.

« Les philosophes, les théoriciens de la politique ont pu disserter sur la nature du lien qui unit l'agent à sa fonction et à l'État. Il y a vingt ans, ni les parlementaires, ni les fonctionnaires eux-mêmes, ni le public ne songeaient à mettre en doute la doctrine traditionnelle. De là toutes les survivances que l'on constate » (pp. 9-10).

« L'autorité a du moins pour avantage de créer l'unité : la volonté impériale était comme un foyer vers lequel convergeaient tous les ordres. Sous la centralisation républicaine se dissimulait l'anarchie. Ce n'était plus une même inspiration qui guidait la marche de tous les services publics vers un but commun ; ils étaient soumis à des directions divergentes. Pas un ministre qui ne se crût le maître de « son » administration. Pas un qui, pour marquer les traces de son passage au pouvoir, n'estimât indispensable de bouleverser l'œuvre de son prédécesseur — pour revenir parfois aux errements condamnés par celui-ci quelques mois auparavant. Durant les vingt-cinq premières années de la troisième

république, l'administration dut se plier ainsi aux caprices de trois cents et quelques ministres et s'accommoder de leur instabilité. Plus que tous autres, le personnel des *bureaux* s'est ressenti de telles fluctuations » (p. 13).

« Comment s'étonner, dès lors, que, excédés, désemparés, les fonctionnaires, malgré leur placidité naturelle et leur traditionnel optimisme, aient peu à peu senti le besoin de secouer le joug, et que l'inquiétude, le découragement, la lassitude aient provoqué chez eux des mouvements de révolte ? » (p. 21).

« De cette organisation désuète, il n'est pas que les fonctionnaires qui se soient plaints. Les administrés ont récriminé à leur tour : on avait aggravé leurs charges fiscales, et ils se trouvaient de mal en pis. De là leur hostilité sourde contre les agents de l'État, contre les services publics, contre l'État lui-même » (p. 23).

* * *

Wilson, R. K. — The Province of the State. (London, King, 1911., 7 sh. 6 d.)

Le Rossignol, J. E., and Stewart, W. D. — State socialism in New Zealand. (London, Harrap, 1911, 5 sh.)

Presutti, E. — Principi fondamentali di scienza dell' amministrazione. (Milano, Soc. editr. Libr., 2ª Ed., 1911, 7 L.)

Harris, G. N. — Problems of local government. (London, King, 1911.)

Bookwalter, J. W. — Rural versus urban, their conflict and its causes. (Springfield, Bookwalter, 1911, 2 d. 50.)

Bourgin, H. — Réflexions sur la notion et sur quelques fonctions de l'Etat. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911.)

Giddings, F. H. — The relation of social theory to public policy. (*Amer. J. of Sociology*, March 1911.)

Guilhen, J. — Les conseils de discipline dans l'administration des postes. (Paris, Giard et Brière, 1911.)

La grève dans les services publics et les industries assimilées. Lois en vigueur. (*Bull. du Comité cent. du trav. indust.*, 1er avril 1911.)

Ferneuil, T. — Les projets de loi sur la grève des chemins de fer. (*Revue des sciences pol.*, mars-avril 1911.)

Strikes by Public Employees. (*Nation*, 5 January 1911.)

Guy-Grand, G. — Le procès de la démocratie. (Paris, Colin, 1911, 3.50 Fr.)

Hobson, J. A. — The crisis of liberalism : new issues of democracy. (London, King, 1911.)

Vorländer, K. — Das philosophisch-ekonomisches System des Marxismus. (*Archiv für Sozialwissenschaft*, Bd. XXXII, H. 3, 1911.)

Sind wir sozialistisch überlastet? (*Deutsche Arbeitgeber-Zeitung*, 2. April 1911.)

Hiller, K. — Das Recht über sich selbst und die politischen parteien. (*Monatsschrift für Kriminalpsychologie*, März 1911.)

Littérature et Art.

Mackenzie, A. S. — The Evolution of literature. (London, Harrap, 1911, 7 sh. 6 d.)

Salomon, Ch., et Lanson, G. — La méthode en histoire littéraire. (*Revue du mois*, 10 avril 1911.)

Tyrrell, R. Y. — Our debt to latin poetry as distinguished from Greek. (*The Nineteenth Century*, April 1911.)

Schultz, J. — Naturschönheit und Kunstschönheit. (*Z. für Aesthetik und allg. Kunstwissenschaft*, Bd. VI, H. 2, 1911.)

Schultz, H. — Das koloristische Empfinden der älteren griechischen Poesie. (*Neue Jahrb. für das klassische Altertum, Geschichte und deut. Literatur*, 1911, n° 1.)

Farinelli, A. — Il romanticismo in Germania : lezioni introduttive, con cenni bibliografici sul corso intero. (Bari, Laterza, 1911, 3 L.)

Huet, G. B. — Hoe ontstond de ridderroman? (Ext. de *De Beweging*, April 1911.)

Wirth, H. F. — Der Untergang des niederländischen Volksliedes. (Haag, Nijhoff, 1911, 5 Fl.)

Conrad, W. — Bühnenkunst und Drama. (*Z. für Aesthetik und allg. Kunstwissenschaft*, Bd. IV, H. 2, 1911.)

Morale et Philosophie.

P. Deussen, professeur à l'Université de Kiel, publie le deuxième volume de son *Allgemeine Geschichte der Philosophie mit besonderer Berücksichtigung der Religionen*. Ce volume est consacré à l'histoire de la philosophie des Grecs (1 vol. in-8°, Leipzig, Brockhaus, 1911, xii-530 pages, 6 marcs). L'auteur explique, dans la préface, pourquoi il a publié une histoire de la philosophie grecque après Zeller et beaucoup d'autres :

« So bestimmte uns dazu vor allem der Wunsch, die eigenen, während eines Längern Lebens in die unterbrochener Beschäftigung mit den Denkmälern der griechisch-römischen Philosophie gewonnenen Eindrücke definitiv zu einem in sich geschlossenen Ganzen zusammenzufassen, wobei nicht selten Anschauungen geltend zu machen waren, welche von denen meiner Vorgänger abweichen. Namentlich war es die Ueberzeugung, dass für jeden Philosophen die grösste Lehrmeisterin nicht die von seinen Vorgängern überkommene Tradition, sondern der Eindruck der um ihn und in ihm sich ausbreitenden Natur der Dinge ist — diese früh gefasste und durch jede weitere Erfahrung bestätigte Ueberzeugung war es, welche mich vieles in anderm Lichte sehen liess und antrieb die tiefsten Motive für die Gedanken eines jeden Philosophen, und um so mehr, je origineller und daher bedeutender er

ist, in der vor uns wie vor ihm offen daliegenden Wirklichkeit aufzusuchen und so die Natur gleichsam mit seine Augen zu sehen wodurch erst ein vollkommenes Verständnis seiner Lehre gewonnen werden kann.

« Ein zweiter Anlass zur endlichen Fertigstellung dieser, ihrer ersten Anlage noch bis in das Jahr 1884 zurückzureichenden Geschichte der griechischen Philosophie, lag in der Absicht, ein für den praktischen Schulgebrauch geeignetes, kurzes und klares, alles Wesentliche befassendes Kompendium zu liefern, möglichst im Anschluss an die eigenen Worte der Philosophen, wobei die wichtigsten und am meisten charakteristischen Stellen, um sie dem Gedächtnisse einzuprägen, in ursprünglicher Form, alle griechischen Zitate aber zugleich in deutscher, von der früher vielfach und mit Bewusstsein abweichender Uebersetzung gegeben wurden, sodass dieses Buch auch der leider immer zunehmenden Zahl der des Griechischen Unkundigen vollkommen verständlich ist » (pp. VI-VII).

***

Rauh, F. — Fragments de philosophie morale. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911.)

Sorel, G. — Vues sur les problèmes de la philosophie. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911.)

Hogart, J. — Schopenhauer. (*Revue de l'Université de Bruxelles*, mars 1911.)

Segond. — Cournot et la psychologie vitaliste. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911.)

Fouillée, A. — La néo-sophistique pragmatiste. (*Revue philosophique*, avril 1911.)

Luquet, G. H. — Mathématiques et sciences concrètes. (*Revue philosophique*, avril 1911.)

Brunschvicg, L. — La notion moderne de l'intuition et la philosophie des mathématiques. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1911.)

Padoa, A. — Sur le principe d'induction mathématique. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1911.)

Wickersheimer, E. — Sur le principe d'induction mathématique. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1911.)

Vacca, G. — Sur le principe d'induction mathématique. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911.)

Vacca, G. — Sur la logique de la théorie des nombres (réponse à M. Padoa et à M. Wickersheimer). (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1911.)

Marchal, E. — Symbolisme et liberté dans la science. (*Revue de philosophie*, avril 1911.)

Meyerson, E. — L'histoire du problème de la connaissance de M. E. Cassirer. (*Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1911.)

Baldwin, J. A. — Dictionary of philosophy and psychology, including many of the principal conceptions of ethics, etc. (New York, Macmillan, 2 vol., 1911, 8 d.)

Sociologie et Philosophie sociale.

La revue néerlandaise *Tijdschrift voor wijsbegeerte* a publié en 1910 une étude de H. van Treslong, intitulée : « Het sociologisch begrip van den invloed ». Après des considérations d'ordre méthodologique qui le conduisent à déclarer que « les faits sociaux ne peuvent s'expliquer que par d'autres faits sociaux », l'auteur passe à l'étude de son sujet, qui est d'expliquer la formation et l'action des *leaders* ou meneurs dans la société. Il examine successivement la complexité de l'influence personnelle ; la force de la tradition ; la fonction sociale des meneurs ; les facteurs instinctifs et volontaires de l'influence personnelle ; le sort des masses qui n'ont pas trouvé de chefs. Il examine ensuite la psychologie de l'influence et ce qu'il appelle l' « horreur du vide » dans la vie sociale, puis le mode d'action du *leader* et celui de la diffusion des croyances.

Cette étude doit être rapprochée de celles qui ont été signalées dans le *Bulletin* de mars, p. 243.

* * *

W. Wundt a réuni, sous le titre *Probleme der Völkerpsychologie,* différentes études publiées par lui dans des recueils spéciaux. La première est un travail original ; la deuxième et la troisième sont des réponses à des critiques; la quatrième est un examen critique du « pragmatisme » américain et en même temps une défense de la psychologie allemande. L'ensemble constitue une contribution à la philosophie du langage et de la religion. Nous reproduisons ici la table des matières :

I. — *Ziele und Wege der Völkerpsychologie :* 1. Die Aufgabe der Völkerpsychologie. — 2. Das Programm einer historischen Prinzipienwissenschaft. — 3. Die Hauptgebiete der Völkerpsychologie. — 4. Völkerpsychologische Streitfragen.

II. — *Zum Ursprung der Sprache :* Schallnachahmungen und Lautmetaphern.

III. — *Der Einzelne und die Volksgemeinschaft :* 1. Der Individualismus in Sage und Geschichte. — 2. Der Ursprung der Völkerpsychologie. — 3. Kritik der Einwände gegen die Völkerpsychologie. — 4. Der Individualismus in der neueren Sprachwissenschaft. — 5. Naturhistorische Analogie zur Sprachgeschichte. — 6. Die Nachahmungstheorie.

IV. — *Pragmatische und genetische Religionspsychologie :* 1. Die pragmatische Philosophie. — 2. Die pragmatische Reli-

gionsphilosophie. — 3. Die Rezeption des Pragmatismus durch die deutsche Theologie. — 4. Die genetische Religionspsychologie.

* * *

S. Sighele vient de faire paraître une deuxième édition de son ouvrage sur l'intelligence de la foule, édition revue et augmentée d'un chapitre inédit sur la « foule et G. d'Annunzio » (Turin, Bocca, 1911, 3 lires). L'ouvrage comprend les divisions et les annexes suivantes :

I. Il problema morale dell'anima collettiva. — II. L'arte et la folla. — III. La folla e Gabriele d'Annunzio. — IV. L'opinione pubblica. — V. Il Parlamento e la psicologia collettiva. — VI. L'intelligenza e la moralità della folla.

Lettera di E. Ferri. — Riposta di S. Sighele a E. Ferri. — Risposta di G. Tarde a S. Sighele. — Nota di S. Venturi. — Lettera di P. Viazzi a S. Sighele.

* * *

E. Dupréel a présenté, au IVe Congrès international de philosophie, tenu à Bologne en avril 1911, une communication « sur les rapports de la logique et de la sociologie ou théorie des idées confuses ». La thèse de l'auteur est que les idées communes à plusieurs esprits expriment chacune une loi de la sociologie, car à une manière identique de penser est liée une manière analogue de se comporter. Le succès et la diffusion de ces idées sont soumis à une double condition d'utilité pratique et de valeur logique. La valeur logique comporte des degrés, en rapport avec le degré de clarté ou de confusion de l'idée. Les idées ne se répandent pas de la même manière, suivant qu'elles sont claires et confuses. Pour les idées claires, c'est la valeur *logique* qui est la plus importante; pour les idées confuses, c'est l'*utilité pratique*. Dupréel étudie ensuite le mode de transmission des idées confuses. Elles naissent et se transforment en se propageant.

« Pour étudier les idées confuses, il ne saurait suffire de les étudier telles qu'elles sont à un moment donné dans un seul esprit, ce qui ne convient que pour les idées claires, et l'on pourrait dire que ce qu'est la logique pour les idées claires, la sociologie l'est pour les idées confuses. C'est la sociologie qui étudie les synthèses confuses d'éléments de connaissance sous forme de notions confuses, et les liaisons de notions confuses sous forme de jugements et de raisonnements confus. Lois de la propagation et de la formation des idées confuses. Celles-ci sont formées ou adoptées : 1° par hasard ;

2° pour des raisons logiques ou que l'on croit telles; 3° pour leur utilité pratique. Le troisième cas est de beaucoup le plus important. Le premier cas est négligeable; le second se ramène soit au premier cas (cas d'une erreur de raisonnement due au hasard), soit au cas des idées claires (cas où l'on fait sur les notions confuses des raisonnements irréprochables), soit enfin et surtout au troisième cas (cas où, à la suite de raisonnements confus, on conclut ce que l'on désire conclure) » (pp. 2-3).

Mais que deviennent en définitive ces idées?

« Lorsque des tendances ou des intérêts opposés sont liés au sens d'une notion confuse, l'activité qui résulte de ce conflit tend à éclaircir la notion.

« *Exemple :* Des procès résulte l'éclaircissement de textes de lois obscurs. Le progrès scientifique est en partie la conséquence de cette confusion...

« Application importante des lois des idées claires et des idées confuses : prédiction de l'avenir probable des notions courantes » (p. 3).

Dupréel examine ensuite la méthode de l'étude des idées communes, montre que la pensée confuse constitue un des objets de la sociologie et caractérise à l'aide de ces données les tendances pragmatistes et celles du rationalisme traditionnel. La tâche des philosophes sociologues sera de « débarrasser » la philosophie au sens strict, de toute la spéculation traitant comme claires des idées pratiques confuses (idées de la morale, de l'esthétique, de la religion, du droit) et faire entrer cette spéculation dans une science relativement autonome, la sociologie.

« Cette science sera une science auxiliaire de la philosophie en ce qu'elle aura à expliquer, concurremment avec la psychologie individuelle, ce qu'il y a de confus dans la pensée jusque dans les idées les plus métaphysiques telles que les idées de temps, d'espace, de causalité, de finalité, d'activité et de connaissance » (p. 5).

***

La production scientifique et particulièrement la formation d'esprits scientifiques éminents est-elle aux États-Unis aussi étendue qu'elle devrait l'être?

En étudiant cette question dans un article de *The pedagogical Seminary* de mars 1911 intitulé « The outlook for research » (pp. 1-9), R. C. Maclaurin, président de l'Institut de technologie du Massachusetts, fait remarquer l'intérêt considérable qu'on attache

en général aux États-Unis aux entreprises industrielles, commerciales et financières et les conséquences qui dérivent de cette attitude en ce qui concerne le recrutement du personnel scientifique de la nation :

« Men are probably just as keen to grow rich in other lands, but their chances of success are smaller. Here almost every man of brains is made to feel that there is nothing but self that can permanently exclude him from the circle of the rich. The bait is placed before so many that it is not surprising that many swallow it. It is a bait, too, that attracts men of large vision, for the scale of business is unusually great and many of its larger problems are of a character to appeal to the imaginative mind. And so it comes about quite naturally that an unusually large percentage of the best brains go into the business of America. Then it must be admitted that the rewards of the scholar are smaller here than in older lands. This may not be true of the scholar who becomes famous, but it is true of the larger body that are never heard of. There is not the same respect here as elsewhere for the scholar as such, whether he be successful or not. After all, fame is the last infirmity of noble minds and it does not help a man very much in is his dark days to know that he will be appreciated *if* he become famous. He is not made to feel that he is on the right track whether he win success or not and that his mere efforts to succeed in the scholarly calling will win him respect. And so he often loses heart before success crowns his labors » (pp. 5-6).

L'état d'esprit constaté aux États-Unis est encore entretenu par le fait que les universités sont situées dans des centres riches en attractions de toute espèce ; ces attractions nuisent aux recherches scientifiques qu'elles rendent instables. Au sein des universités même, il y a trop de formalisme (trop de rapports à rédiger, trop de réunions à suivre). Enfin, on professe dans ce pays un respect exagéré des institutions et surtout des universités comme telles :

« A serious source of danger in this country lurks in an otherwise excellent thing, our peculiar devotion to *institutions*. Practically in all cases the institution overshadows the man. That this should be the case with the mass of students is not at all surprising ; but it is surprising with the few who make it their life-work to master a certain subject. It is almost incredible that these should fail at any time to recognize the importance of coming in close personal contact with the master in their chosen field. In the realm of

physics an Englishman who has selected his life work does not go to Cambridge, but to J. J. THOMSON or to LARMOR, just as a Scotsman did not go to Glascow but to KELVIN, nor a German to Berlin but to HELMHOLTZ. Our men are learning this lesson slowly, but they still go far much to Harvard or to Yale or to Columbia.

I fear that we must admit that the character of our teaching is one of the forces making for the triumph of mediocrity. The fact is that we teach too much, that we spoon-feed our students and not throw the better ones nearly enough upon their own resources. A peculiar merit of the Oxford and Cambridge system is the badness of the teaching. The students are brought face to face with really eminent men; these guide them more or less haphazardly into the mine and let them learn as best they may to recognize real gold when they see it. The system, or lack of system, may be hard on the average student but it has its merits for the bright ones. Here, unfortunately, we run some danger of sacrificing everything to the average » (pp. 6-7).

* * *

Stone. — Race prejudice in the far East. (*National geographic. Mag.*, 1910, n° 12.)

Weatherly, U. G. — The racial element in social assimilation. (*Amer. J. of Sociology*, March 1911.)

Cornejo, M. H. — La race. (*Revue int. de sociologie*, mars 1911.)

Heckscher, E. F. — Sverige och Demokratien. (Ext. de *Svensk Tidskrift*, Stockholm, 1911, n° 1.)

Paulescu. — Instincte sociale. Patime si conflicte. Remedii morale (instincts sociaux, passions et conflits, remèdes moraux). (Bucarest, Socec., 1911, 2 Fr.)

Hayes, E. C. — The social forces error. (*Amer. J. of Sociology*, March 1911.)

Chinggia. — Deformazione d'idee e tramonto d'ideali. (*Rassegna Nazionale*, 1° dicembre 1910.)

Worms, R. — L'idée de progrès. (*Revue int. de sociologie*, mars 1911.)

Gervaiseau, H. — Y a-t-il progrès de la civilisation? (*Spectateur*, mai 1911.)

Voisin, R. — La notion de l'élite dans un groupe rural. Sa formation. (*Annales de la jeunesse catholique*, 16 janvier 1911.)

Münsterberg, H. — Die internationalen Kulturbeziehungen und das nationale Bewusstsein. (*Internationale Wochenschrift*, 1911, n° 13.)

Legrand, A. — La culture alsacienne. (*Revue alsacienne illustrée*, 1911, n° 1.)

Mac Laurin, R. C. — The outlook for research. (*Pedagogical Seminary*, March 1911.)

Statistique et Méthodologie.

G. U. YULE a utilisé les leçons de statistique données par lui à l'Université de Londres pendant les années 1902 à 1909 pour

publier sous le titre : *An introduction to the theory of statistics* (London, Griffin, 1911, in-8°, XIII-376 pages, 10 sh. 6 d.) un traité des principes essentiels de la théorie et de la méthode statistique :

« The volume represents an attempt to work out a systematic introductory course on statistical methods — the methods available for discussing, as distinct from collecting, statistical data — suited to those who possess only a limited knowledge of mathematics : an acquaintance with algebra up to the binomial theorem, together with such elements of co-ordinate geometry as are now generally included therewith, is all that is assumed. I hope that it may prove of some service to the students of the diverse sciences in which statistical methods are now employed » (p. v).

* * *

L. Jacob, directeur du laboratoire central de la marine, publie un ouvrage sur *Le calcul mécanique* (Paris, Doin, 1911, XVI-412 pages, 5 francs) que nous signalons ici à raison de ce que « dans les sociétés modernes, le calcul prend une importance de jour en jour plus considérable, aussi bien au point de vue de la vie journalière, qu'à celui de la mise en œuvre des procédés de la science et de la technique » (p. XI).

L'auteur montre la portée véritable de la substitution de la machine au travail intellectuel. Celui-ci n'est pas annihilé, il est réduit à un minimum.

« En opérant avec la machine... il faut commencer par lui indiquer, sous une forme ou sous une autre, l'opération que l'on veut faire, en la disposant pour la multiplication des deux nombres, par exemple; la besogne restant à faire est alors purement matérielle et, si l'appareil remplit les conditions que l'on impose en général, il donnera sans erreur le résultat qui lui est demandé, résultat qui a été prévu par construction.

On voit qu'en réalité, l'opérateur doit toujours faire un travail intellectuel, mais que celui-ci est réduit au minimum et que la machine fait la besogne matérielle avec exactitude et en soulageant l'attention de celui qui l'utilise.

La rapidité de calcul des machines peut, dans ces conditions, être considérable; elles permettent, en outre, d'effectuer des opérations qu'il serait très difficile, sinon impossible de faire, directement » (p. XIII).

* * *

Schenk, Dr P. — Die Bungesche Theorie : ein Verstoss gegen die Grundregeln der Statistik. (Ext. de *Die Umschau*, 18. Februar 1911.)

Haase, H. — Die Statistik als Hilfsmittel der Sozialwissenschaften. (Leipzig, Dietrich, 1911, 50 Mk.)

Wickens, Ch. R. — Professional Paper on Census Taking. (Ext. de *Transactions of the Actuarial Society of N. S. W.*, Sydney, 1910.)

Passow, R. — Kritische Betrachtungen über den Aufbau unserer gewerblichen Betriebsstatistik. (*Z. für Sozialwissenschaft*, H. 4, 1911.)

Dudfield, R. — A suggested short method of constructing life-tables for infants under one year of age. (*J. of the royal stat. Society*, April 1911.)

Angelici, G. — Per la statistica applicata alla profilassi zooiatrica. (Milano, tip. Agraria, 1910, 49 pages.)

Baldwin, J. M. — La logique et la pratique. (*Revue de métaphysique et de morale*, mars 1911.)

Revues d'ensemble et bibliographies.

La *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, IV, 6) renferme deux revues d'ensemble de V. Lowinsky : l'une sur le volume XVI (1909) de la revue américaine *The pedagogical Seminary* (pp. 577-585) ; l'autre, sur les traités généraux de psychologie *Neuere Gesamtdarstellungen der Psychologie und der pädagogischen Psychologie*, pp. 589-595).

* * *

The psychological Bulletin, du 15 mars 1911, publie différentes revues d'ensemble :

M. Bentley : « Sensation (General). »

E. B. Holt : « Vision : General Phenomena. »

S. P. Hayes : « Vision : Color defects. »

C. E. Ferree : « Vision : peripheral, foveal, etc. »

R. M. Ogden : « Hearing. »

Ces revues sont continuées dans le fascicule du 15 avril par les suivantes :

S. I. Franz : « The fonctions of the cerebrum » (pp. 111-119).

R. P. Angier : « The co-ordinative mechanism of the central nervous system » (pp. 119-125).

R. S. Woodworth : « Reflex action » (pp. 126-130).

H. B. Ferris : « The present status of the neurone theory » (pp. 130-136).

E. B. Holt : « The physiology of nerve » (pp. 136-139).

K. Dunlap : « The galvanic phenomena » (pp. 140-144).

* * *

L'article de R. MICHELS, intitulé « Ueber die Arbeitsmittel zur Herstellung bibliographischer und historischer Schriften über die moderne Arbeiterbewegung », dans *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* (1911, 2, pp. 518-539), est une critique de la *Bibliographie des Sozialismus und Kommunismus*, de STAMMHAMMER. Bien qu'il apprécie le mérite et l'importance de ce travail, MICHELS met les chercheurs en garde contre certaines inexactitudes et certaines lacunes qu'il y a constatées. Il reconnaît que la tâche du bibliographe devient de plus en plus difficile à cause de l'augmentation de la production littéraire et de la participation de certains pays (les pays de langue slave, notamment) dans cette production. La bibliographie du socialisme souffre particulièrement de cet excès de production. MICHELS cite les sources auxquelles il conviendrait de recourir pour dresser cette bibliographie.

* * *

La *Zeitschrift für Aesthetik und allgemeine Kunstwissenschaft* renferme (Bd. VI, H. 2, pp. 322-336) la suite de la bibliographie que cette revue publie régulièrement sous le titre de « Schriften-Verzeichnis für [1910] ». Les rubriques de cette bibliographie sont à citer ici, car plusieurs d'entre elles offrent un intérêt directement sociologique :

I. — *Aesthetik* : 1. Geschichte und Allgemeines. — 2. Prinzipien und Kategorien. — 3. Natur und Kunst. — 4. Aesthetischer Gegenstand und Eindruck.

II. — *Allgemeine Kunstwissenschaft* : 1. Das künstlerische Schaffen. — 2. Anfänge der Kunst. — 3. Tonkunst und Mimik. — 4. Wortkunst. — 5. Raumkunst. — 6. Bildkunst. — 7. Die geistige und soziale Funktion der Kunst. — 8. Neue Schriften und Sammelwerke.

* * *

K. T. PREUSS analyse, dans *Archiv für Religionswissenschaft* (1911, XL, 1-2, pp. 212-301), les travaux publiés pendant les années 1906 à 1909 sur les religions des primitifs de l'Amérique.

* * *

A. DIÈS reprend, dans la *Revue de philosophie* du 1er avril 1911 (p. 389), sa « Revue critique d'histoire de la philosophie antique ».

* * *

L. D. Petit, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Leide, continue, dans la revue *Tijdschrift voor strafrecht*, sa bibliographie du droit pénal. Cette bibliographie paraît deux fois par an dans cette revue et comprend tous les ouvrages qui ont un rappört quelconque avec le droit pénal. Parmi les rubriques sous lesquelles ils sont classés, il convient de noter les titres suivants : L'infraction en général. Intention et faute. Responsabilité pénale. Médecine légale et psychiâtrie. Anthropologie criminelle. Statistique.

Le dernier chapitre de cette bibliographie va du 1er août 1910 au 1er février 1911.

Coopération scientifique.

Le Dr Préda, de Bucarest, expose, dans la *Revue de psychothérapie* du Dr Bérillon (1er avril 1911, p. 331), le résultat des recherches effectuées par le Dr O. Vogt, directeur du « Neuro-biologisches Institut », de Berlin, au sujet d'une « Nouvelle division myéloarchitecturale de l'écorce cérébrale et ses rapports avec la physiologie et la psychologie ». Vogt conclut en disant que « le démembrement cortical est fait en grande partie, et le travail en commun des anatomistes et des psychologues est devenu non seulement possible, mais indispensable », et plus loin : « Nous ne devons pas oublier que l'avenir de la pédagogie, la possibilité de mesurer l'intelligence individuelle et le développement de notre science des localisations dépendent de l'étude de la psychologie individuelle. C'est pourquoi nous ne devons pas négliger ce côté intellectuel » (p. 332).

Le Dr Préda fait suivre cet exposé des considérations suivantes qui sont importantes au point de vue de l'organisation de la coopération scientifique :

« Il y a à Berlin de grands laboratoires de psychologie expérimentale, des laboratoires de psychologie pathologique rattachés aux cliniques des maladies mentales et enfin l'Institut neurobiologique dirigé par le Dr Vogt.

« Une collaboration proprement dite n'existe pas encore entre les recherches entreprises dans ces institutions.

« Les laboratoires de psychologie expérimentale, comme d'ailleurs les laboratoires similaires en France, cherchent à analyser et à enregistrer — en se servant des divers appareils — la valeur des qualités élémentaires intellectuelles d'un sujet. Ces recherches sont

basées, d'une part, sur la physiologie, d'autre part, sur le fait connu que les impressions extérieures ou intérieures que nous ressentons déterminent en nous par leur ensemble une sorte d'état émotionnel qui se traduit à l'extérieur par une réaction soit spontanée, régie par la loi de l'intérêt momentané, soit d'assujettissement, c'est-à-dire indépendant de l'intérêt du moment. A l'éta- normal, d'ailleurs, ces réactions se modifient conformément aux besoins de l'organisme et varient d'un instant à l'autre à cause du polyémotisme physiologique.

« Toutes ces constatations sont envisagées sous l'angle de la personnalité du sujet parce que c'est le seul point de vue qui nous permette de parler de désirs, de tendances, de satisfactions, de préférences, de choix, d'inclinations, etc., phénomènes qui ont une grande signification pour la psychologie.

« Bien que la clinique nous permette de reconnaître, par l'aspect, l'expression, l'attitude, la mimique d'un sujet, quel est son état psychique, je crois cependant qu'on ne peut avoir de mesures exactes qu'en se servant des appareils — dont la perfection augmente tous les jours — qui encadrent à Berlin tous les laboratoires, spécialement le *Psychologisches Institut*, dirigé par le Prof. Stumpf.

« A l'aide de ces appareils, on mesure les phénomènes d'attention, d'affectivité (spécialement l'émotion), d'idéation, de perception, d'activité, etc.

« De même, dans les laboratoires de psychologie pathologique, on mesure les troubles de ces phénomènes sur les psychopathes.

« Il est certain que les conclusions ne peuvent pas être considérées comme d'une précision parfaite, à cause de la complexité du problème psychologique qui consiste justement à rechercher comment, sur ces réactions fondamentales immédiates, sont venus se greffer les moyens infiniment variés qui nous permettent de maintenir les conditions de la vie, en dépit des variations du milieu ambiant.

« Mais le grand inconvénient de l'organisation actuelle, que M. le Dr Vogt vient de mettre en évidence, c'est justement le manque de collaboration entre les différents ordres de recherches.

« Il n'y a donc pas d'unité ni de terme de comparaison entre la science intellectuelle d'un sujet normal, la science intellectuelle d'un sujet anormal et la science anatomique de ces sujets.

« Cependant un grand pas a déjà été fait, et il faut espérer que dans un prochain avenir nous pourrons avoir la vérification

anatomique des aptitudes d'un sujet, dont la mesure des qualités intellectuelles aura été faite préalablement, et il nous deviendra possible d'approfondir davantage la science des localisations cérébrales » (pp. 333 334).

*
* *

La Clark University de Worcester (Mass.) a l'intention de faire une enquête sur la folie morale. Elle a sollicité l'avis de quelques personnalités, notamment celui du Dr Trüber, sur les points suivants :

1. Y a-t-il des cas fréquents où il semble que la folie morale soit indépendante de toute anomalie intellectuelle marquante?

2. Est-il vraisemblable qu'on puisse observer des signes de démence précoce en même temps que ces maladies mentales?

3. Quelles sont les influences du milieu primitif et de l'hérédité (par exemple, alcoolisme, syphilis, faiblesse mentale, nervosité, etc.)?

4. Une anomalie physique accompagne-t-elle la folie morale?

Trüber croit que ce questionnaire est d'un grand intérêt pour beaucoup de personnes. Il publiera volontiers dans sa *Zeitschrift für Kinderforschung* les contributions qui s'y rapporteraient. Les indications statistiques seraient naturellement du plus grand intérêt; elles font totalement défaut à présent.

A son avis, la folie morale et la folie intellectuelle, si elles ne coïncident pas toujours, vont très fréquemment de pair. Les individus inférieurs au point de vue éthique, sont généralement inférieurs au point de vue intellectuel. D'après ses nombreuses observations, la plupart des actions répréhensibles auraient leur source dans l'incapacité du délinquant d'exercer sa pensée dans un certain domaine.

Naturellement, il n'est pas rare non plus que la démence précoce se manifeste chez les débiles moraux.

Quant à l'influence du milieu dans l'enfance, et aux tares héréditaires, elles peuvent être les causes primordiales des troubles éthiques, surtout si ces causes agissent simultanément. Trüber pense qu'il y a une relation étroite entre les anomalies physiques et la folie morale; mais il lui paraît imprudent de généraliser. (*Zeitschrift für Kinderforschung*, avril 1911.)

*
* *

La Société d'édition Caxton Publishing C°, de Londres, commence la publication d'une encyclopédie pédagogique intitulée : *The teacher's Encyclopædia of the theory, method, practice, history and development of education at home and abroad.* Cette encyclopédie est publiée sous la direction de A. P. Laurie, principal du Collège Heriot-Watt, à Édimbourg, avec la collaboration d'un grand nombre de spécialistes. Les auteurs de cette encyclopédie font remarquer que ce que l'on sait en matière d'enseignement et d'éducation est dispersé dans un grand nombre de livres et de périodiques inaccessibles à cause de leur masse ou de leur prix aux 500,000 personnes qui font leur profession de l'enseignement dans le Royaume-Uni. L'encyclopédie annoncée condensera les résultats obtenus sur tous les points qui offrent un intérêt réel et peuvent être d'un secours quotidien aux instituteurs. Elle comprendra sept volumes à 7 sh. 6 p. Nous reproduisons ci-après une partie de la liste des collaborateurs avec leur spécialité :

J. Adams, professor of education, University of London : « Child Psychology ».

Miss K. F. Bremner, Edinburgh School Board : « The infant school ».

Miss S. A. Burstall, lecturer in Education, University of Manchester : « Co-Education ; High School for Girls ».

A. Darroch, University of Edinburgh : « History of educational Thought ».

W. B. Drummond, lecturer in School Hygiene, Edinburgh Provincial Committee for the training of Teachers : « Child Physiology ».

Bretland-Farmer, professor of Botany, Royal College of Science : « Nature Study ».

J. Edward Graham : « Laws relating to Children ».

S. Hicks, principal of Shoreditch Technical Institute : « Vocational Schools ».

A. H. Hogarth, St. Luke's Hospital, London : « Medical Inspection of School Children ».

Mrs. Kimmins : « Play ».

A. P. Laurie : « The Universities ».

Rev. M. Maher, St. Mary's Hall, Stonyhurst : « Stonyhurst College. The Jesuit System of Education and the Ratio Studiorum ».

Miss E. R. Murray, Maria Gray Training College, London : « Kindergarten ».

Colonel R. Mackensie : « The Boy Scout Movement ».

H. C. D. Pepler. London County Council : « Feeding of School Children ».

F. Rose : « Open-Air Schools and School Spray Baths ».

G. E. Shuttleworth : « Mentally Deficient Children ».

Cette encyclopédie est à rapprocher de celle qui a été signalée dans le *Bulletin* de mars, p. 255.

***

T. Heller, docteur en philosophie, F. Schiller, docteur en droit, et M. Taufe, docteur en médecine, ont entrepris la publication d'un *Enzyklopadisches Handbuch des Kinderschutzes und der Jugendfürsorge* (Leipzig, W. Engelmann). Ils ont réuni un grand nombre de collaborateurs. Ils définissent comme suit la portée de leur œuvre :

« Der gewaltige Fortschritt der letzten Jahrzehnte besteht darin, dass die Gesellschaft die Fürsorge für arme, kranke, misshandelte, gefährdete und verwahrloste Jugendliche als eine soziale Notwendigkeit erkannt hat, von der das Wohl und Wehe der kommenden Geschlechter und damit des ganzen Volkes abhängt. Man hat einsehen gelernt, dass durch philanthropische Massnahmen allein die grossen sozialen Aufgaben der Jugendfürsorge nicht bewältigt werden können. Zu den praktischen Bestrebungen traten die theoretischen Forschungen, und erst diese schufen die Grundlage für eine planmassige Arbeit im Dienste der Jugend. Je weiter aber die Forschung vordrang, umso grösser musste sich das Gebiet des Kinderschutzes und der Jugendfürsorge gestalten. Immer neue Probleme traten heran, immer umfassender wurden die Aufgaben der privaten und öffentlichen Fürsorge. Dem einzelnen nicht mehr übersehbar, wird ein Wegweiser auf diesem weiten Felde edelster menschlicher Betätigung dringend notwendig.

« Das vorliegende Werk ist unter der Mitwirkung zahlreicher hervorragender Fachleute entstanden. Es hat sich die Aufgabe gestellt, eine Uebersicht uber das ganze Gebiet der Jugendfürsorge zu geben, festzulegen, was bereits erreicht ist, zu zeigen, was noch zu erstreben bleibt. Die Probleme des Kinderschutzes und der Jugendfürsorge werden von allen Seiten beleuchtet, so dass unschwer zu erkennen ist, wo die Theorie weiter zu schaffen hat, wo gesetzliche Massregeln nötig sind, wo die praktische Hilfstätigkeit vornehmlich einzusetzen hat, wo noch organisatorische Arbeit zu leisten ist. Diese vielseitige Betrachtungsweise bietet den Lesern Gelegenheit, verschiedene Auffassungen der Autoren

kennen zu lernen und sich auf Grund der mitgeteilten Tatsachen eigene Meinungen zu bilden. Es wird daher nicht als Fehler angesehen werden dürfen, wenn zu gleicher Sache zwei oder selbst mehr Autoren das Wort ergreifen. Auch konnte den Mitarbeitern volle Redefreiheit umso eher gewährt werden, als es die besten sind, die ihre Kräfte in den Dienst des Werkes gestellt haben. »

Cette encyclopédie paraîtra en dix livraisons de cinq feuilles chacune et du prix de 3 marcs. Elle formera deux volumes.



Dans une note des *Archives de psychologie* (1911, n° 1), CLAPARÈDE se plaint des inconvénients qui résultent de la grande variété des abréviations des titres de périodiques employées dans les citations ou les recueils bibliographiques. Il est évident que si chaque auteur invente lui-même ses abréviations, le malheureux travailleur qui doit passer rapidement en revue un grand nombre d'index bibliographiques est obligé chaque fois de se mettre dans la tête des symboles différents, dont il lui faut d'abord trouver la clé en étudiant la « Liste des abréviations » de chaque auteur, au risque d'ailleurs de se tromper constamment, car il arrive souvent qu'une même lettre désigne, suivant les index, un titre tout différent (ainsi A. P. signifie, dans certaines bibliographies, « Année psychologique » ; dans d'autres, ce même symbole s'applique aux « Archives de psychologie », etc.).

CLAPARÈDE estime qu'il faudrait arriver à une unification des abréviations des périodiques. Pour arriver à ce résultat, il faut s'entendre sur un certain nombre de règles d'abréviations, pour cette raison que quelques règles enfermant tous les cas individuels sont plus faciles à retenir qu'un grand nombre de symboles particuliers.

Voici, par exemple, les quelques règles que l'on pourrait admettre :

1. Une abréviation ne doit pas être équivoque. (Ceci est plutôt un principe qu'une règle, mais peu importe ici.)

2. L'abréviation doit porter surtout sur ce qui, dans le titre du périodique, ne constitue pas le nom caractéristique distinguant ce titre des autres, notamment sur le mot désignant la nature même du périodique (ainsi : Archives, Bulletin, Comptes rendus, Journal, Studien, Revue, Wochenschrift, Zeitschrift, etc.) ou sa nationalité (américain, français, etc.).

3. Les prépositions contenues dans le titre, ou tout au moins la

première lettre de ces prépositions, devront être maintenues chaque fois que leur présence est nécessaire pour distinguer deux titres qui sans cela se confondraient. (Ainsi on écrira « Ar. de Psychol. », pour ne pas confondre avec « Ar. of Psychol. », ou avec « Ar. f. (für) Psychol. », etc.)

4. Les adjectifs seront toujours désignés par une initiale *minuscule*, et les substantifs par une initiale *majuscule*; exception seulement pour l'adjectif qui serait le premier mot du titre. (Ainsi : Ar. de Psychol.; Psychol. Review.)

5. Lorsque des mots (ou des titres entiers) qu'il serait très commode d'abréger ne peuvent pas être convenablement abrégés sans engendrer l'équivoque, il faudra recourir à des abréviations conventionnelles, qui devront être admises par tous les intéressés.

6. Lorsqu'un auteur sera dans le doute au sujet des abréviations reçues, il devra plutôt abréger trop peu qu'abréger trop, et son objectif sera d'éviter l'équivoque.

7. Chaque revue ou périodique portera sur la couverture extérieure de chacun de ses numéros, à une place uniforme (par exemple, dans le coin en haut à gauche, ou à toute autre place), son symbole abréviatif.

*
* *

Le Dr W. Borgius propose d'introduire une nomenclature internationale composée de symboles à l'effet de simplifier la notation des expressions économiques qui se rencontrent notamment dans le domaine de la statistique et de la population, de l'industrie, de l'agriculture. Les mathématiques, la chimie et la physique disposent déjà de symboles de l'espèce. W. Borgius voudrait appliquer un système analogue aux objets et aux opérations les plus simples de l'économie politique. Il propose aussi une série d'abréviations pour les régions géographiques et les différents pays, les périodes de l'année, les conflits du travail et leurs résultats. Par ce moyen, des phrases entières peuvent être constituées en symboles, sans qu'il soit besoin de leur attribuer une valeur phonétique particulière.

(« Einführung international verständlicher Symbole für nationalökonomische Begriffe », *Volkswirtschaftliche Blätter*, 30 mars 1911, pp. 93-99.)

Voyages et explorations.

Koch-Grünberg entreprend en avril un nouveau voyage pour le compte du Baessler-Institut du Musée de Berlin; il compte faire des recherches ethnographiques et géographiques dans les régions de l'Amazone. Les contrées qu'il explorera sont parmi les moins connues de l'Amérique du Sud. De la haute vallée du Rio Japura qu'il visitera d'abord, il se dirigera vers les sources du Guaviare et des fleuves Caiary, Uaupés, Inirida et Guainia. Le voyage durera deux ans. (*Petermanns Mitteilungen*, avril 1911, p. 195.)

Sociétés et Institutions.

La Société américaine d'anthropologie a tenu sa réunion annuelle à Providence, du 28 au 30 décembre 1910, en même temps que la Société américaine de Folklore. Les rapports suivants ont été présentés à cette réunion :

Prof. A. F. Chamberlain : « Recent literature on the South American », « Amazons. »

Prof. A. F. Chamberlain : « The Uran : A new South American linguistic Stock. »

Dr R. H. Lowie : « The societies age of the plains Indians. »

Prof. Ch. H. Hawes : « Cretan anthropometry. »

Dr P. Radin : « The social organisation of the Winnebago Indians. »

Dr P. Radin : « The religious ideas of the Winnebago Indians. »

Prof. R. B. Dixon : « Polynesians Gods. »

Prof. R. B. Dixon : « Polynesian and Melanesian Mythology. »

Dr E. L. Hewett : « A Pre-Pajaritan culture in the Rio Grande Drainage. »

Miss G. G. King : « A note on the persistence of some Mediterranean types. »

Dr F. G. Speck : « The double curve motive in eastern Algonkian art. » (*Science*, 31 mars 1911, pp. 500 et ss.)

***

En décembre 1910, une société scientifique s'est fondée à Hambourg, sous le titre de « *Forensisch-psychologische Gesellschaft* »; elle se propose d'étudier, aux points de vue du droit et de la médecine, la psychologie et la psychiâtrie, la criminologie (crimi-

nalité et répression), le régime pénitentiaire, la réforme du code civil et du code pénal, etc. Elle organisera à cet effet des conférences, des cours spéciaux, des visites d'établissements pénitentiaires, etc.

La société compte déjà cent membres, parmi lesquels il y a de nombreux juges, des médecins, des employés d'administration, des membres de l'administration des prisons et des établissements de bienfaisance. Le bureau, composé de quatorze membres, a élu comme président l'Oberstaatsanwalt Irrmann, comme vice-président le Prof. Dr Weygandt, comme trésorier le Prof. Dr Buchholz, comme secrétaire le Staatsanwalt Schlager. (*Archiv für Kriminal-Anthropologie*, XII, 1911, 1-2.)

* * *

La *Revue d'ethnographie et de sociologie* publie les statuts de l'Institut ethnographique international de Paris. D'après ces statuts, l'Association dite « Institut ethnographique international de Paris » a pour but :

1° De développer et d'encourager l'étude de l'ethnographie et de la science des civilisations, tant en France qu'à l'étranger, notamment par le moyen de publications, conférences, missions ou expositions;

2° De créer des musées spécialement consacrés à ce même sujet d'étude ou de contribuer au développement de musées de même nature.

D'une notice sur l'historique de la fondation, il résulte que dans le courant de juin 1910, quelques personnes, s'adonnant exclusivement à l'ethnographie, d'autres que leurs travaux savants et leurs études avaient amenés à être de fervents amis de cette science, s'étaient trouvées, au cours de conversations particulières, émettre leur opinion sur les moyens de développement dont disposaient les études ethnographiques, et elles avaient été d'accord pour en constater l'insuffisance. Loin d'être perdues dans l'oubli comme le sont souvent les idées exprimées au hasard d'une causerie, celles-ci germèrent dans les esprits et se précisèrent. Bientôt elles prirent corps.

On voulut causer à nouveau de cette question qui avait paru mériter l'attention; on se réunit une première fois, puis les entrevues se multiplièrent.

Quelques personnes s'ajoutèrent alors au groupement initial. Chacun proposa les moyens d'action qui lui paraissaient les plus

appropriés au but poursuivi : l'amélioration des instruments d'étude des sciences ethnographiques, leur diffusion parmi le public.

A la fin de l'année 1910, la création d'une société destinée à donner plus d'ampleur aux études ethnographiques et à accroître leurs éléments de développement était décidée.

Une revue qui avait déjà fait ses preuves, la *Revue d'ethnographie et de sociologie*, fondée et dirigée par M. van Gennep, devait être mise à sa disposition pour devenir son organe périodique. Des statuts furent préparés, dans la rédaction desquels il fut tenu compte de toutes les exigences de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Il ne restait plus qu'à les faire définitivement accepter par la réunion de ceux qui avaient pris l'initiative de la constitution de cette association, et dont les noms suivent :

J. Bacot, explorateur de la Chine occidentale et du Thibet;

G. Bondoux, artiste peintre, attaché à la légation scientifique en Perse;

M. Delafosse, administrateur de 1re classe des colonies, chargé du cours de langues soudanaises à l'École des langues orientales et du cours de dialectes et coutumes de l'Afrique occidentale française à l'École coloniale ;

J. Deniker, Dr ès sciences, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle;

M. Dourgnan, architecte du nouveau musée des antiquités égyptiennes du Caire, inspecteur des musées et de l'enseignement du dessin, maire du IXe arrondissement de la ville de Paris;

A. van Gennep, diplômé de l'École des hautes études, section des sciences religieuses, directeur de la *Revue d'ethnographie et de sociologie*;

E. Leroux, éditeur;

G. du Loup, capitaine au long cours, archéologue;

R. de Mecquenem, ingénieur civil des mines, attaché à la délégation scientifique en Perse.

J. de Morgan, ingénieur civil des mines, ancien directeur général des antiquités de l'Égypte, délégué général en Perse du ministère de l'instruction publique.

M. Regelsperger, docteur en droit, géographe.

M. Vernet, membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France.

L'Institut ethnographique international de Paris organise des sections d'études, en nombre indéfini, qui se consacrent les unes

à des régions déterminées, les autres à des matières spéciales. Elles sont variables suivant les éléments de groupement dont dispose l'association. Créées et définies par l'assemblée genérale, elles peuvent être modifiées par elle sur la proposition du bureau.

Un président, choisi parmi les membres titulaires, sera nommé par l'assemblée générale pour chacune des sections établies. Ce président fera partie du bureau avec voix consultative.

Le président de section est investi des pouvoirs les plus étendus en ce qui concerne les travaux relatifs à la section. Il composera lui-même, avec l'approbation du bureau central, le bureau de sa section, qui ne devra comprendre que des membres de l'association. Il concentrera entre ses mains tous les documents relatifs à sa section, les mémoires, courriers, etc., et fera appel au concours de toutes les personnes compétentes, tant en France qu'à l'étranger, alors qu'elles ne feraient pas partie de l'association.

Le président de section rendra compte au bureau du résultat de ses efforts et lui transmettra les procès-verbaux de ses séances.

Il lui présentera les mémoires qu'il jugerait dignes d'être publiés. Ses propositions de publication seront examinées par le directeur des publications qui donnera son opinion en séance du bureau. Le bureau décidera s'il y a lieu ou non d'insérer ces travaux dans la *Revue*.

Chaque fois qu'une question ethnographique importante aura été résolue dans une section, le président de cette section en rendra compte au bureau, qui décidera s'il y a lieu de faire une conférence publique sur ce sujet. Dans le cas où cette conférence serait décidée, elle sera présidée par le président de la section qu'elle concerne.

Les sections d'études dont la création a été décidée par l'assemblée générale de l'Institut ethnographique international de Paris, dans sa séance du 13 février 1911, sont les suivantes :

I. — *Sections d'études relatives à des régions déterminées.* — Italie méridionale : président, M. Vernet. — Empire russe : président, Deniker. — Asie antérieure : président, de Morgan. — Thibet : président, J. Bacot. — Indochine : président, le Dr Armand. — Afrique occidentale : président, Delafosse. — Amérique : président, le Dr Capitan.

La société d'Amérique est créée sous la réserve qu'elle sera ultérieurement divisée en trois sections distinctes : *a*) États-Unis et possessions britanniques ; *b*) Mexique et Amérique centrale ; *c*) Amérique méridionale. Lorsque les trois sections distinctes

auront été créées, le Dr Capitan prendra la présidence de celle du Mexique et de l'Amérique centrale.

II. — *Sections d'études relatives à des matières spéciales.* — Folklore européen : président, van Gennep.

* * *

On a fondé récemment à Cracovie le premier musée d'ethnographie polonaise. On y transportera les collections qui se trouvaient au Musée national de la même ville. Le nouveau musée, qui contient surtout des spécimens ethnographiques de la Galicie, appartient à la Société du musée ethnographique, créée en même temps à Cracovie. (*Petermanns Mitteilungen*, avril 1911, p. 193.)

* * *

La société économique intitulée « Mitteleuropäischer Wirtschafts-verein » a examiné dans l'assemblée générale réunie à Budapest les 7 et 8 octobre 1910, la question de l'organisation du marché du travail en Europe centrale. Le compte rendu de ces délibérations a été publié récemment (*Verhandlungen der Budapester Konferenz betreffs Organisation des Arbeitsmarktes*, Leipzig, Deichert, 1911, in-8°, 252 pages, 5 marcs). L'association a formulé entre autres les vœux suivants :

Il convient de créer dans chacun des États de l'Europe centrale un bureau chargé d'observer la situation du marché du travail dans le pays, de se tenir en rapport avec les bureaux des autres pays et d'échanger des rapports sur la situation du marché du travail.

Il convient d'instituer dans chacun des États de l'Europe centrale une commission permanente chargée d'apprécier l'état du marché du travail. Cette commission pourra être annexée au bureau prévu ci-dessus.

Les États participants sont invités à interdire le racolage d'ouvriers en vue de placement à l'étranger.

Les États participants prendront des mesures pour assurer à leurs nationaux l'assistance juridique nécessaire à l'étranger.

Ils prendront également des mesures pour la sécurité et le bon marché des envois de fonds d'un pays dans un autre et pour la création d'un service international de chèques entre les caisses d'épargne.

D'autres vœux concernent les assurances, l'assistance, la rupture des contrats de travail, le transport des émigrants.

* * *

L. Ehrnrooth annonce dans *Social Tidskrift* (1911, n° 4, p. 189) qu'il s'est constitué à Helsingfors sous le titre de « Sociala Centralförbundet » une association destinée à centraliser l'œuvre de toutes les sociétés exerçant une action dans le domaine social. Cette association va créer un bureau spécial analogue au Musée social de Paris, qui réunira et classera tous les documents relatifs aux questions sociales pour les mettre à la disposition des intéressés. Ce bureau se tiendra en rapport direct avec la bibliothèque du Landtag.

L'association précitée se compose exclusivement de sociétés ou de fondations jouissant de la personnalité civile. En Finlande, les hommes d'œuvres sont déjà très absorbés par leur activité en matière d'enseignement et d'assistance. On ne pouvait songer à leur imposer de nouvelles charges.



La Société de perfectionnement des études économiques et juridiques, qui a son siège à Cologne (*Kölner Vereinigung für Rechts- und staatswissenschaftliche Fortbildung*), a organisé les cours suivants pour l'exercice du 21 avril au 2 juin 1911 :

Prof. Dr Klein : « Die treibenden Kräfte der neueren Rechtsentwicklung. »

Prof. Dr Zitelmann : « Die Fortenwicklung des internationalen Privatrechts. »

Wieruszowski : « Die gesetzliche Weiterbildung des Privatrechts im Reiche und in Preussen 1909 und 1910. »

Priv.-Doz. Dr Lehmann : « Der Rechtsschutz des Unternehmens. »

Prof. Dr van Calker : « Die Reform der strafwissenschaftlichen Privatordnung. »

Prof. Dr Aschaffenburg : « Der Strafrechtsentwurf vom Standpunkt des Psychiaters. »

Prof. Dr Zorn : « Die Entwicklung des internationalen Rechtes im 20. Jahrhundert. »

Prof. Dr Geffcken : « Das rechtliche Wesen und die politische Bedeutung der Formen des modernen Staates. »

Prof. Dr Stier-Somlo : « Das Zuwachssteuer-Gesetz. »

Prof. Dr Moldenhaer : « Die Neugestaltung der Arbeiterversicherung auf Grund der Reichsversicherungs-Ordnung. »

Dr Krohne : « Sozialpolitische Forderungen für Strafen und Sicherungsmassnahmen gegen gemeingefährliche, rückfällige, geistig minderwertige und irre Rechtsbrecher, sowie gegen Bettler, Landstreicher und Dirnen. »

Prof. Dr von Schmoller : « Ueberblick über die Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte der deutschen Städte bis Ende des 18. Jahrhunderts. »

Prof. Dr Liefmann : « Die Entwicklungstendenzen im modernen Bankwesen und das Finanzierungsgeschäft. »

Geheimer Oberfinanzrat Dr Schwarz : « Etat und formelle Finanzverwaltung. » (*Deutsche Juristen-Zeitung*, 1911, n° 7, col. 529.)

***

Dans *Deutsches statistisches Zentralblatt* du 1er avril 1911, le Dr F. Schmid, professeur à Leipzig, expose la manière dont il conçoit un institut de sciences politiques Cet article est inspiré par le discours de l'empereur Guillaume concernant la fondation d'instituts de recherche pour les sciences naturelles. Schmid fait remarquer que les sciences naturelles sont favorisées. Elles ont des laboratoires parfaitement équipés, tandis que les sciences morales sont désorganisées.

La statistique n'a pas dans les universités la place qui lui est due; il n'y a pas assez de professeurs qui l'enseignent spécialement.

L'économie sociale, qui semble dans des conditions plus favorables parce qu'elle est étudiée dans un grand nombre d'universités, souffre d'une trop grande application de la méthode historique et empiète sur le domaine des autres disciplines, notamment sur celui de la sociologie, tout en négligeant, au profit de recherches spéciales, les considérations d'ordre général et théorique.

Les sciences administratives ne sont plus en rapport avec les nécessités pratiques actuelles (armée, colonies, hygiène).

D'autres branches nouvellement détachées de la politique économique, telles que les questions agraires, l'organisation minière, les transports, l'assistance, etc., souffrent comme l'économie sociale d'un manque de systématisation. On ne songe pas à les coordonner.

Pour remédier à cet état de choses, on peut recourir à différents moyens. Le meilleur serait peut-être de créer des universités ou des facultés réservées uniquement aux sciences politiques; mais là où ces facultés existent (Tubingen, Munich), elles ont reçu une destination spéciale (l'économie forestière ou les finances, par exemple).

D'autre part, on pourrait annexer aux séminaires de sciences politiques existants, des séminaires spéciaux pour chaque discipline des sciences politiques. Mais il n'est pas sûr qu'on remédierait par là au défaut de systématisation. De plus, les institutions de

l'espèce dépendraient de leurs directeurs. S'il arrivait que l'un d'eux ne peut être remplacé, l'œuvre serait compromise.

Il reste un moyen que SCHMID préconise en dernière analyse : c'est de transformer les séminaires de sciences politiques des grandes universités en instituts supérieurs d'enseignement et de recherches.

Les cours qu'on y donnerait seraient des cours de perfectionnement *Fortbildungskursen*) destinés aux fonctionnaires, techniciens, hygiénistes, etc. Ces cours auraient précisément pour but de systématiser les résultats des différentes disciplines, de les coordonner au profit des hommes de pratique.

Une importance particulière serait accordée dans ces instituts à la statistique. Actuellement, l'enseignement de cette branche n'est pas en rapport avec les besoins scientifiques; les ouvrages généraux et systématiques ne sont pas assez nombreux, et l'enseignement n'est pas fructueux parce qu'il s'adresse trop à l'oreille et pas assez aux yeux.

Il ne suffirait pas non plus de mettre les instituts de sciences politiques en rapport avec des organismes statistiques, par exemple avec des bureaux statistiques, parce que les directeurs de ces bureaux sont plus à même de fournir d'intéressantes monographies que de donner des cours systématiques. Ce qu'il faut faire, c'est transformer les séminaires statistiques des universités en instituts supérieurs bien outillés et disposant des ressources nécessaires. Ces établissements seront seuls capables d'élaborer les exposés généraux de mise à jour et de perfectionner l'enseignement de la statistique. (« Staatswissenschaftliche Forschungsinstitute », *Deutsches statistisches Zentralblatt*, 1911, n° 3, col. 66-74.)



Il s'est créé à l'Institut international de bibliographie de Bruxelles un « Office international de documentation technique » dont la raison d'être est justifiée en ces termes :

« Le nouvel organisme s'adresse spécialement à l'ingénieur, au technicien, à l'industriel. Il a pour but de l'instruire ou de le renseigner sur les méthodes à suivre ou à abandonner dans l'organisation d'une industrie, d'un bureau, d'une entreprise; il doit mettre à sa disposition, de la façon la plus rapide et la plus facilement accessible, les documents décrivant l'organisation des entreprises, les matières premières, l'outillage et le matériel, les procédés de construction et de fabrication, les produits et leurs appli-

cations. Il doit aussi leur procurer les documents commerciaux, statistiques, législatifs et autres, concernant l'activité industrielle en général et celle des diverses industries en particulier.

« Les divers services organisés par l'office et décrits ci-après ont pu entrer immédiatement en activité, grâce aux collections générales formées par l'Institut international de bibliographie depuis longtemps, grâce aussi à l'entente intervenue avec la *Revue de l'ingénieur et Index technique*, qui devient l'organe de l'office.

« Les affiliés pourront obtenir toutes informations, soit en se rendant personnellement au siège de l'office, où les publications, les répertoires et les dossiers leur seront communiqués, soit en demandant des copies par correspondance.

« La cotisation annuelle pour tout affilié individuel est fixée à 15 francs. Les affiliations collectives de membres d'une association ou du personnel d'une administration font l'objet d'accords spéciaux. La cotisation est fixée à 25 francs pour les chefs d'usine et les ingénieurs conseils, pour eux et leurs délégués. Toute affiliation donne droit : 1° à la consultation gratuite de toutes les collections de l'office et de l'institut ; 2° au service régulier de la *Revue de l'ingénieur et Index technique*, publication qui comporte annuellement en ses douze numéros mensuels, plus de dix mille notices bibliographiques de sujets techniques ; 3° à la consultation des collections générales de l'Institut international de bibliographie. »

Périodiques nouveaux.

Une nouvelle revue de pédagogie expérimentale est publiée par la librairie Longmans, Green and C° de Londres sous le titre de *Journal of experimental Pædagogy and training College Record*. La direction de la revue appartient au Prof. J. A. Green.

Elle a pour but de publier les recherches entreprises par la voie expérimentale sur le développement psychique des enfants, notamment dans ses rapports avec l'enseignement.

Parmi les articles que renferme le premier fascicule (paru en mars 1911) nous citerons :

H. B. Smith : « The function of experiment in educational science. »

P. Sandiford : « Educational measurements. »

G. W. Martin : « The evidence of mental fatigue during school hours. »

C. Birchenough : « The psychological basis of school geography. »

La revue paraît deux fois par an, en mars et en novembre. Chaque numéro coûte 1 shelling.

* * *

La librairie W. Süsseroтт, de Berlin, inaugure la publication d'une nouvelle revue économique intitulée *Weltverkehr. Zeitschrift für Weltverkehrs-Wissenschaft und Weltverkehrs-Politik*, et dirigée par le Dr R. Hennig. Cette revue déclare quelle a pour but de publier des informations et des statistiques concernant le commerce international, de faire la critique des idées nouvelles qui surgissent dans ce domaine et de discuter les questions controversées. Les rapports économiques entre les peuples ont fait naître des problèmes nouveaux, qui intéressent d'ailleurs directement l'économie nationale de chaque pays. Ces problèmes méritent d'être étudiés à part.

Le premier fascicule, qui a paru en avril 1911, renferme entre autres les articles suivants :

Prof. Dr A. Franz : « Wast ist Weltverkehr ? »

Dr M. Roscher : « Die Weltkabelpolitik der Grossmächte. »

Dr A. Wirth : « Verkehrsbeziehungen zwischen dem alten Rom und China. »

« Der gegenwärtige Stand der deutschen Kolonialbahnen in Afrika. »

Il paraît un fascicule par mois. L'abonnement est fixé à 18 marcs l'an.

Travaux projetés.

A partir de l'année 1911, la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* publiera des suppléments (*Beihefte*) renfermant des études qui doivent être éditées à part à cause de leur étendue particulière ou de leur intérèt spécial. Les quatre premiers suppléments seront les suivants :

1. O. Lippmann : « Die Spuren interessebetonter Erlebnisse und ihre Symptome. » Theorie, Methoden und Ergebnisse der *Tatbestandsdiagnostik* (IV, 96 Seiten, 3 marcs).

2. J. Cohn u. F. Dieffenbacher (Freiburg) : « Untersuchungen über Geschlechts-, Alters- und Begabungs-Unterschiede be Schülern. »

3. W. Betz : « Ueber Korrelation. » Methoden des Korrelations

berechnung und kritischer Bericht über Korrelationsuntersuchungen aus dem Gebiete der Intelligenz, der Anlagen und ihrer Beeinflussung durch äussere Umstände.

4. P. Margis : « Psychologische Analyse E. Th. Hoffmanns » (auf Grund eines psychographischen Schemas).

***

La librairie Longmans, Green & C°, de Londres, annonce la publication imminente des ouvrages suivants :

On Marriage, Totemism, and Religion (a Reply to Critics), by lord Avebury.

Beginning, or Glimpses of Vanished Civilizations, by Mrs. M. Mulhall.

A History of Christian Missions in South Africa, by J. Du Plessis.

The Monkeyfolk of South Africa, by F. W. Fitzsimons, Director, Port Elizabeth Museum.

History of Money in the British Empire and the United States, by Agnes F. Dodd.

***

La *Collection de textes sur l'histoire des institutions et des services publics de la France moderne et contemporaine*, publiée sous la direction de C. Bloch, inspecteur général des bibliothèques et des archives, a pour but d'éviter aux travailleurs qui ont besoin de consulter les textes intéressants sur un sujet donné de l'histoire des institutions et des services publics de la France au dernier siècle de l'ancien régime, pendant la Révolution ou au xix° siècle, des recherches souvent longues dans les recueils spéciaux ou dans les fonds d'archives. En groupant les textes importants suivant un plan très net dans un volume de dimension moyenne, on a voulu leur fournir un instrument facilement utilisable.

La collection, étant divisée par matières qui formeront autant de volumes séparés, permettra à chacun d'avoir les textes sur le sujet particulier qui l'intéresse, sans s'encombrer des volumes qui n'ont pas de rapports avec ses travaux ordinaires.

Chaque volume se composera de trois parties : la partie essentielle sera le recueil de textes; — une autre partie sera constituée par la bibliographie des sources manuscrites et imprimées, à consulter pour les études particulières (monographies spéciales ou locales; on y fera rentrer l'indication des principaux ouvrages de

seconde main); — une introduction historique qui figurera en tête du volume.

Le premier volume de la collection a paru en 1910 sous le titre :

« Les impôts directs sous l'ancien régime, principalement au XVIIIe siècle », par M. Marion (1 vol. in-8°, 424 pages, 12 francs).

Les volumes suivants sont sous presse ou en préparation :

« Le gouvernement révolutionnaire », par P. Mautouchet.

« Le recrutement de l'armée pendant la Révolution et l'Empire », par P. Caron.

« Le crédit aux XVIIe et XVIIIe siècles », par G. Martin.

« L'administration provinciale au XVIIIe siècle », par C. Bloch.

« Les impôts directs depuis 1789 », par E. Allix.

« Les cultes sous l'ancien régime, principalement au XVIIIe siècle », par Chevaillier.

« Les impôts indirects sous l'ancien régime, principalement au XVIIIe siècle », par G. Besnier.

« L'administration municipale sous l'ancien régime, principalement au XVIIIe siècle », par F. Mourlot.

Éditeurs : Cornély et Cie, 101, rue de Vaugirard, Paris.



La même librairie annonce la publication prochaine des ouvrages suivants :

Dans la *Bibliothèque d'histoire moderne :*

« L'organisation des partis politiques et leur répartition géographique en France en 1849 », par G. Génique.

« Henri IV et l'Europe pendant les années 1609 et 1610 », par V. Kybal.

« L'anoblissement sous François Ier », par J. Richard-Bloch.

« Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1828 », par Mlle S. Wassermann.

Dans les *Publications de la Société d'histoire de la révolution de 1848 :*

« La propagande bonapartiste en 1848 », par R. Pimienta.

« Le mémorial », par H. Carnot, avec une introduction historique et des notes par H. Moysset.

(La Société d'histoire de la révolution de 1848 a pour objet de grouper les personnes qui, en tous pays, s'intéressent, dans un esprit démocratique, à l'histoire de cette époque, soit en France, soit à l'étranger, et d'en organiser l'étude scientifique ; elle fait

office de bureau d'information pour les historiens qui s'occupent de cette époque ; elle a pour organe une publication périodique, qui fait connaître ses travaux et qui est envoyée à tous ses membres.)

Enseignement.

F. Galton a laissé, par disposition testamentaire, une somme de £45,000 à l'Université de Londres, en vue de la création d'une chaire d'eugénique. Il donne à cette fondation la portée suivante : La tâche du professeur sera de promouvoir l'étude et de faciliter les connaissances eugéniques nationales en étudiant les institutions sociales susceptibles de profiter ou de nuire aux facultés physiques et mentales des générations futures, et dans ce but, Galton désire que l'Université pourvoie au traitement du professeur et à celui des assistants que le Sénat académique jugera nécessaire de lui adjoindre En outre, le professeur devra se charger des obligations suivantes :

1° Rassembler les matériaux relatifs à l'hygiène sociale ;

2° Examiner la valeur de ces matériaux et en tirer des conclusions ;

3° Former un bureau central qui puisse fournir des renseignements aux particuliers et aux autorités publiques concernant les lois qui régissent l'hérédité physique et mentale de l'homme, et établir, à raison de cette hérédité, les résultats à attendre de telles lois ;

4° Étendre les connaissances de l'hygiène sociale par les moyens suivants : *a*) par l'enseignement ; *b*) par des publications ; *c*) par des conférences publiques ; *d*) par des expériences et des observations de nature à éclairer les problèmes eugéniques.

Le professeur soumettra périodiquement les résultats de ses travaux aux autorités de l'Université. (*Science*, 31 mars 1911, p. 480.)

***

R. Worms, directeur de la *Revue internationale de sociologie*, vient de faire pour la seconde année, à la faculté de droit de l'Université de Paris, un cours libre de sociologie Cet enseignement a eu lieu du 9 janvier au 20 mars 1911. Il avait cette fois comme sujet : « Les sciences sociales particulières et la sociologie générale. » Voici les principales questions qui y furent abordées : la

science de l'art; procédés d'analyse et de synthèse au moyen desquels se constitue la science; points de vue auxquels on peut se placer pour étudier le monde social; tableau d'ensemble des sciences sociales; le problème de la sociologie générale. (*Revue internationale de sociologie*, mars 1911, p. 220.)

Notices nécrologiques.

La *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* annonce le décès de R. Dareste, un de ses fondateurs.

R. M. C. Dareste de la Chavanne naquit à Paris en 1824. Élève de l'école des chartes, docteur en droit et ès lettres, il fut nommé en 1847 avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation et conseiller à cette cour en 1877. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1878. Il fit partie du comité du *Journal des savants* de 1880 à 1905. Parmi ses nombreux travaux, il convient de citer les suivants : *De la propriété en Algérie* (1852, 2e éd. en 1865); *Études sur les origines du contentieux administratif en France* (1855-1857); *La justice administrative en France* (1862); *Du prêt à la grosse chez les Athéniens* (1867); *Une loi éphésienne du Ier siècle avant notre ère* (1877); *Les anciennes lois de l'Islande* (1881); *Le procès d'Hermias* (1883); *Les inscriptions hypothécaires en Grèce* (1885); *La transcription des ventes en droit hellénique* (1884); *Recherches sur quelques problèmes d'histoire* (1887); *Études d'histoire du droit* (1889-1906); *La science du droit en Grèce* (1896); *La Saga de Nial* (1896); *Recueil des inscriptions juridiques grecques* (avec Haussoulier et T. Reinach, 1891-1905). Articles dans la *Revue historique de droit*, etc.
